

Diplôme de conservateur de bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2009

**L'image des bibliothèques à travers
dix années d'articles du *Monde***

Gaël Fromentin

Sous la direction de Yves Desrichard
Responsable du service des éditions- Rédacteur en chef du BBF- Essib

Remerciements

Je remercie sincèrement Gérard Piasser et avec lui l'ensemble du personnel de la bibliothèque Chevreul-Lyon 2 pour leur aide qui m'aura été précieuse.

J'adresse ma gratitude à Alain Beuve-Méry, Florence Noiville et Thomas Wieder qui ont largement contribué à la réalisation de ce travail.

Merci à ma mère pour ses relectures exigeantes.

Je tiens enfin à remercier mon directeur de mémoire, Yves Desrichard, d'abord pour m'avoir proposé ce passionnant sujet, ensuite pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Résumé :

Les professionnels des bibliothèques se plaignent parfois d'un déficit d'image de leurs établissements. Ce supposé déficit d'image s'inscrit dans une période traversée de profondes mutations technologiques ; en bouleversant les pratiques culturelles, celles-ci réinterrogent la place et la perception des établissements de lecture publique. Nous abordons ici cette question de la représentation des bibliothèques dans l'espace médiatique et social en nous appuyant sur dix années d'article du quotidien Le Monde : image(s) et représentation(s) des établissements, de leur rôle, image(s) également des bibliothécaires et des usagers.

Descripteurs :

Bibliothèques -- Dans les médias

Bibliothécaires -- Dans les médias

Médias -- Sociologie

Culture -- Aspect social

Le Monde (Périodique ; France ; 1944-)

Abstract :

Librarians are often anxious about the lack of a positive image concerning their establishments, especially in these days of technological mutations and financial worries. These mutations are deeply altering our cultural practices, consequently modifying functions as well as perceptions of the public libraries. This work deals with this question of public libraries perceptions within the public and media spheres, relying on Le Monde articles of the last ten years; it also deals with the questions of librarians representation(s) and users image(s) through these articles.

Keywords :

Libraries -- In the medias

Librarians -- In the medias

Medias -- Sociology

Culture -- Social aspect

Le Monde (Periodical ; France ; 1944-)



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier
postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California
94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	9
MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	13
1.1. CHOIX DES ARTICLES.....	13
1.1.1 <i>Outil de dépouillement retenu</i>	13
1.1.2 <i>Stratégies de recherche documentaire mises en œuvre</i>	14
1.1.3 <i>Sélection des articles</i>	15
1.2. ANALYSE QUALITATIVE DES RÉSULTATS	16
1.2.1 <i>Occurrences des mots-clés</i>	16
1.2.2 <i>Analyse chronologique des résultats</i>	17
DES BIBLIOTHÈQUES ENTRE ANCRAGE ET DÉMATÉRIALISATION	19
2.1. LES BIBLIOTHÈQUES FACE AU PARADIGME NUMÉRIQUE	19
2.1.1 <i>Bibliothèques territoriales et révolution numérique</i>	19
2.1.2 <i>Établissements étrangers et révolution numérique</i>	21
2.1.3 <i>BnF et révolution numérique</i>	21
2.1.4 <i>Les bibliothèques face aux enjeux des technologies numériques</i>	22
2.2. BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET GOOGLE : ACCORDS ET DÉSACCORDS... ..	24
2.2.1 <i>Débats et discours initiaux</i>	25
2.2.1.1. <i>La tribune de Jean-Noël Jeanneney</i>	25
2.2.1.2. <i>La réponse de Lucien X Polastron</i>	26
2.2.2 <i>Continuité des débats et nouveaux positionnements</i>	27
2.3. LA BIBLIOTHÈQUE COMME BÂTIMENT ET ESPACE PUBLIC	32
2.3.1. <i>Quel succès pour les bibliothèques ?</i>	32
2.3.1.1. <i>La situation des bibliothèques municipales en province</i>	32
2.3.1.2 <i>Les spécificités du cas parisien</i>	34
2.3.3. <i>Bâtiments remarquables, atmosphères singulières</i>	35
2.3.4. <i>De la matérialité des bibliothèques, et de ses risques</i>	38
LA LECTURE PUBLIQUE EN TANT QU'ENJEU POLITIQUE	41
3.1. LE COÛT DES BIBLIOTHÈQUES	41
3.1.1. <i>Les bibliothèques territoriales</i>	41
3.1.2. <i>La Bibliothèque nationale de France</i>	43
3.2. LA LECTURE PUBLIQUE DANS LA CHAÎNE DU LIVRE.....	44
3.2.1. <i>La lutte du prêt payant</i>	44
3.2.2. <i>Et la lecture universitaire ?</i>	47
3.3. À PROPOS DU RÔLE SOCIAL DES BIBLIOTHÈQUES	49
3.3.1. <i>Les bibliothèques et leur impact social en temps normal</i>	49
3.3.2. <i>Les bibliothèques et leur impact social en temps de crise</i>	51
3.3.3. <i>Bibliothèques et aménagement du territoire</i>	53
3.3.4. <i>Les bibliothèques, des enjeux du débat politique ?</i>	55
LECTEURS ET BIBLIOTHÉCAIRES : QUELLES IDENTITÉS ?	59
4.1. LES BIBLIOTHÉCAIRES : UN SAVOIR-FAIRE RECONNU ?	59
4.1.1. <i>Images et compétences des bibliothécaires</i>	60
4.1.2. <i>Quels bibliothécaires, et pour quelles fonctions ?</i>	62
4.2. LES BIBLIOTHÉCAIRES, UNE CORPORATION ENGAGÉE ?	63
4.2.1. <i>À la recherche d'une identité professionnelle</i>	63
4.2.2. <i>Des mobilisations transparentes</i>	65

4.3. LECTEURS ET USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES : UNE COMMUNAUTÉ IGNORÉE ?	66
4.3.1. <i>Une sociologie des usagers ?</i>	66
4.3.2. <i>Discours et pratiques des usagers</i>	69
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	73
TABLE DES ANNEXES	77

Introduction

Les professionnels des bibliothèques s'interrogent de façon récurrente sur l'image de leurs établissements ainsi que de leurs métiers. Ces interrogations se sont surtout développées à partir des années 1980, ce dont témoigne, entre autre exemple, la tenue en 1988 du congrès de l'Association des bibliothécaires français (ABF) consacré à l'« image de marque » des bibliothèques. Par la suite, divers articles, travaux et communications ont prolongé ces démarches. Les bibliothèques sont alors devenues objets d'interrogations et de discours (souvent teintés d'inquiétudes) accompagnant l'entrée dans l'ère du numérique ainsi que le passage des bibliothèques traditionnelles, savantes et cloisonnées, aux médiathèques, porteuses de valeurs spécifiques et de missions renouvelées¹. Cependant, l'image « médiatique » de ces établissements a été jusqu'ici peu étudiée : la cause en est peut-être une forme de méfiance face aux discours tenus par les médias, qui se manifeste par exemple dans l'introduction de l'ouvrage *Drôles de bibliothèques : « Contrairement aux journalistes et aux publicitaires, les écrivains de fiction font des efforts, désormais très visibles, pour éviter les clichés les plus communs quand il s'agit de décrire une bibliothèque : les stéréotypes passent de mode et disparaissent peu à peu »*².

Il s'agit néanmoins, au-delà des lieux communs, d'une dimension essentielle de notre société de l'information. Comme le rappelle en effet Jean Caune, culture et communication ne peuvent être dissociées : « *l'un ne va pas ni ne s'explique sans l'autre (...) un phénomène de culture fonctionne aussi comme processus de communication. Un mode de communication est aussi une manifestation de la culture* »³. Cette question de l'image véhiculée par les journalistes doit donc être prise en compte. Les médias sont, selon la théorie d'Élisabeth Noëlle-Neumann, la seule source de référence pour tout ce qui ne relève pas de la sphère personnelle : ils sont distributeurs et, dans une certaine mesure, reflets des opinions légitimes⁴. L'image du lieu devient alors « *constitutive de la manière dont toute une société se les représente, donc de leur réalité même* »⁵ ; Éric Macé ne dit pas autre chose quant il affirme qu'en « *tirant sur le fil des médiacultures* », c'est « *toute la complexité du monde social contemporain qui se dévide et se prête à l'analyse* »⁶.

Ce travail s'inscrit dans cette perspective : il a en effet pour propos de cerner cette image à travers les discours produits par les médias ; et en l'occurrence à travers les articles du quotidien *Le Monde* et de ses suppléments. Ce choix n'est pas fortuit : en

¹ « *Le concept de médiathèque s'appuie sur des présupposés politiques, qui se traduisent en propositions techniques.* » Bertrand, Anne-Marie, « La médiathèque questionnée », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 2, pp. 8-12. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 11.09.09).

² Chaintreau Anne-Marie, Lemaître Renée. *Drôles de bibliothèques : le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993. Préface de Roger Chartier, p. 9. Une telle méfiance est plus largement propre à de nombreux intellectuels français- voir Armand Mattelart parlant du « retard pris par la recherche française dans l'exploration des communications de masse », dans Mattelart Armand. *Penser les médias*. Paris : Éd. La Découverte, 1986.

³ Caune Jean. *Culture et communication : convergences théoriques et lieux de médiation*, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p.18.

⁴ Noëlle-Neumann Elisabeth. « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, 1989, n° 4, pp. 181-189.

⁵ Chaintreau Anne-Marie, Lemaître Renée. *op.ci*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993. Préface de Roger Chartier, p. 9

⁶ Macé Éric, *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, p. 16.

effet, *Le Monde* est considéré comme un quotidien de référence, bréviaire de l'« Honnête Homme » du XX^e Siècle et se voulant « *indépendant des partis politiques, des puissances financières et des églises* »⁷. Le cadre chronologique retenu est celui des dix dernières années, les articles pris en compte à partir du 01^{er} janvier 2000 jusqu'au 30 octobre 2009 : choix arbitraire⁸ mais permettant la constitution d'un corpus à la fois cohérent et pertinent⁹. Cette analyse ne pourra être très approfondie du fait de la masse importante d'articles : il s'agira plutôt de mettre en avant les grands traits des représentations rattachées aux bibliothèques, de voir aussi si les grands débats agitant les professionnels (par exemple celui du droit de prêt, ou encore celui concernant l'impact de la loi Liberté et Responsabilité des Universités) s'y reflètent.

L'imaginaire des bibliothèques est extrêmement fort ; celles-ci incarnent « *le lieu de mémoire même, lorsqu'elle est occidentale* »¹⁰, espaces par excellence de la connaissance et temples du savoir. En parallèle de ces représentations culturelles, la bibliothèque est longtemps apparue comme un lieu « *renfermé, immobile, hostile, incompréhensible* » ; Puis à ces stéréotypes se sont substituées d'autres images, celles de médiathèques modernes et ouvertes à une pluralité de médias. Un glissement de la bibliothèque « *mausolée* » à la bibliothèque « *familière* »¹¹ s'est opéré ces deux dernières décennies. Pour autant, nombre de discours professionnels continuent à se plaindre de l'existence d'un « *déficit d'image* »¹² de leurs établissements, voire de leur invisibilité. Ce phénomène serait dû à la fin d'une « aura » liée à l'apparition d'établissements prestigieux (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Publique d'Information, grandes médiathèques de province) ; les bibliothèques, une fois passé la curiosité initiale, auraient les plus grandes difficultés à retenir l'attention et à être visibles ; ce phénomène doit surtout être mis en rapport avec le changement des pratiques culturelles induit par le développement des technologies numériques.

Nous tenterons donc d'analyser les discours tenus dans les pages du *Monde* par rapport aux médiathèques, bibliothèques et à la lecture publique. Cette analyse des contenus, démarche définie par Bernard Berelson comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications* »¹³, doit permettre de dégager un ensemble de représentations et de constructions : en l'occurrence ici la construction d'une image, celle des bibliothèques, considérée comme univoque et reçue par tous de la même façon ; l'apport de l'approche sémiologique pourrait aussi être pris en compte, par le biais d'une recherche des messages sous-jacents, privilégiant la connotation par rapport à la dénotation : mais le temps manque malheureusement pour pouvoir mettre en œuvre une démarche aussi complexe. Le propos est ici de mettre en lumière les perceptions attachées au monde des bibliothèques dans les articles du quotidien *Le Monde* : d'abord en étudiant leur place à l'ère de la dématérialisation des supports, établissements en voie de virtualisation demeurant dans un même temps lieux phares des cités. Ensuite, en analysant la

⁷ Eveno Patrick. *Histoire du journal Le Monde*, p. 17. Ces mots sont ceux d'Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal.

⁸ Choix amenant parfois à la mise à l'écart de problématiques intéressantes, telle l'emblématique question de la censure dans les mairies détenues par le Front National au milieu des années 1990.

⁹ Pour la méthodologie et l'analyse succincte des résultats de la recherche, cf première partie.

¹⁰ Stiegler Bernard. « Bibliothèques et modernité », *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1988, n° 140, p. 5. Le titre d'un ouvrage tel que : *La Bibliothèque : miroir de l'âme, miroir du monde*, paru aux Éditions Autrement en 1991 est une illustration éloquent de cette image...

¹¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Bertrand Anne-Marie, *Images de bibliothèques*.

¹² Baune Isabelle, Perriault Jacques, « Bibliothèques de lecture publique : pour une nouvelle visibilité », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1, pp. 13-16.

¹³ Berelson Bernard., *Content Analysis in Communication Research*, p. 78.

dimension politique (politique(s) culturelle(s), politique de la ville) de la lecture publique qui n'est pas absente, loin s'en faut, des articles étudiés ; en nous arrêtant enfin sur les identités parallèles des lecteurs et des bibliothécaires telles qu'ébauchées dans les pages du quotidien. Certains, telle Isabelle Baune (bibliothécaire à la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne), ont formulé l'hypothèse d'une banalisation des bibliothèques, devenues ou redevenues invisibles dans l'espace médiatique et par extension dans l'espace public. La finalité de ce travail est d'interroger cette hypothèse et de réfléchir à la perception des bibliothèques au sein de l'espace médiatique et public : donc au sein, d'une certaine façon, de notre société et de notre modernité.

Méthodologie mise en œuvre et analyse des résultats

1.1. CHOIX DES ARTICLES

Le silence est l'ennemi des bibliothèques ; il témoigne d'un déficit de communication et d'un manque fondamental de reconnaissance, niant l'évidence de leur utilité sociale. Comme le disent Isabelle Baune et Jacques Perriault, ce silence amène la bibliothèque à ne plus faire événement, à ne plus posséder de « *forme saillante* »¹⁴. Avant de pouvoir analyser l'image des bibliothèques, il a d'abord fallu interroger l'existence d'un tel silence : et pour ce faire retrouver les articles du *Monde* traitant du monde des bibliothèques, de la lecture publique et de leurs problématiques.

1.1.1 Outil de dépouillement retenu

L'essentiel, dans un premier temps, était de ne pas se perdre dans un labyrinthe d'informations et de données, donc de faire preuve de rationalité en laissant le moins de place possible au hasard. Il était impensable par exemple de recourir à une recherche systématique appuyée sur les exemplaires papiers du quotidien, un tel ensemble constituant un corpus de près de 3600 numéros... Optimiser ce processus de recherche nécessitait de recourir aux bases de données proposées sur Internet. Pour ce faire, l'agrégateur de presse *Factiva* s'est imposé comme l'outil le plus adéquat, car permettant un accès aux numéros des dix dernières années (et au-delà évidemment, mais cela dépasse notre travail) du *Monde* et de ses suppléments, en particulier *Le Monde des Livres* (mais aussi *Le Monde 2* et le site Internet du journal, *Le Monde Diplomatique* n'étant pas inclus du fait de son positionnement idéologique affirmé ainsi que de son lien plus lâche avec le périodique). Cette base de données offre de plus un accès au texte intégral de chaque article, et des possibilités de recherche attractives : possibilité de rechercher des mots-clés dans l'article entier ou dans le titre seul, recherche par dates de publications, ou encore tri des résultats par date de publication et par pertinence : autant d'outils rendant possible une recherche pertinente au sein d'un ensemble documentaire de grande ampleur. Dernier atout, la base de données *Factiva* propose l'impression des articles, indispensable pour notre travail. La seule limite néanmoins de ce recours a été la non-inclusion du *Monde 2* dans le dépouillement proposé par l'agrégateur : il a donc fallu pour ce dernier recourir à une lecture méthodique de chacun des numéros, heureusement peu nombreux du fait de la périodicité plus lâche du supplément (d'abord mensuel de 2000 à 2004, hebdomadaire ensuite).

¹⁴ Baune Isabelle, Perriault Jacques, *op. ci.*

1.1.2 Stratégies de recherche documentaire mises en œuvre

L'outil de recherche choisi, le propos s'est ensuite centré sur la structuration d'une stratégie de recherche cohérente. Une première difficulté s'est présentée : comment prendre en compte la totalité des dimensions rattachées au monde des bibliothèques ? Le premier enjeu a consisté à déterminer le champ de la recherche. Une question essentielle est celle de la syntaxe, pouvant influencer très largement sur les résultats. L'investigation documentaire s'est d'abord portée sur les termes de « bibliothèques » et de « bibliothèque », l'usage du pluriel permettant évidemment des résultats plus pertinents : là où le terme « bibliothèque » offrait 4354 résultats sur la période considérée (incluant les bibliothèques privées, les bibliothèques en tant que meubles...), celui de « bibliothèques » n'en proposait plus que 1084 et opérait un recentrage autour des établissements de lecture publique ou universitaire ; ce recours aux deux formes, singulier et pluriel, a été utilisé pour la plupart des mots-clés.

Pour progresser dans ce cadrage, il a fallu compléter cette approche en identifiant des corrélats de ces termes. Le premier à s'être imposé a été celui de « médiathèques », synonyme presque parfait de « bibliothèques » (ou tout du moins équivalent de celui-ci dans notre modernité). Ce mot-clé permettait de restreindre largement le nombre d'articles considérés, puisque celui-ci ne revenait que dans 52 occurrences (358 dans sa forme pluriel). Les termes « bibliothèques universitaires », « bibliothèques municipales », « bibliothèques départementale » et l'acronyme « BMVR » (pour « bibliothèque municipale à vocation régionale ») ont aussi été utilisé comme mots-clés (avec six résultats pour ce dernier !) dans les articles du *Monde*. Il était indispensable ensuite de recentrer la recherche sur deux établissements piliers dans le monde des bibliothèques françaises, à savoir la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque Publique d'Information (BPI). S'intéresser à l'image des bibliothèques devait amener à cerner celle des personnels y travaillant, d'où le choix du mot-clé de « bibliothécaire » (et de sa forme au pluriel). Formant un corps, organisé en associations professionnelles, il était nécessaire de rechercher les occurrences de ces dernières pour nous interroger sur la prise en compte des professionnels des bibliothèques et de leurs revendications ; et de professionnels entretenant un lien « fusionnel » avec leurs établissements¹⁵. Plusieurs termes de recherche se sont alors imposés : « Association des bibliothécaires français » (ABF), mais aussi « American library association » (ALA), et enfin « International Federation of library association » (IFLA). Par la suite, la recherche a été élargie à des notions connexes : d'abord celle de « lecture publique », puis celle de « bibliothèques numériques » (recentrée ensuite autour d'« Europeana » et de la « bibliothèque numérique mondiale »). Pour tenir compte d'un débat ayant secoué le monde (plutôt feutré d'ordinaire) des bibliothèques pendant plus de deux ans, il était nécessaire de retrouver les articles parlant du « droit de prêt » et du « prêt payant ». Sans surprise enfin, le terme de « bibliothéconomie » (typique de cette langue que Noëlle Malley appelle avec humour le « *bibliothécais* »¹⁶) ne revient dans aucun article rentrant dans notre cadre chronologique¹⁷.

¹⁵ Calenge, Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?* Introduction d'Anne-Marie Bertrand, p. 35.

¹⁶ Malley Noëlle, « Parlez-vous le bibliothécais ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 3. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/> (consulté le 05.07.09).

¹⁷ Mais il apparaît dans un article passionnant de Roger Chartier daté du 16 mars 1999 intitulé « La lecture ne meurt pas, elle change ».

1.1.3 Sélection des articles

Le champ de la recherche une fois déterminé, il a fallu opérer une sélection des articles. Le mot-clé « bibliothèques » par exemple avait 1084 occurrences dans les articles du *Monde* (et de ses suppléments) entre le 1^{er} janvier 2000 et le 30 octobre 2009 ; face à une telle abondance de données, un tri a dû être accompli, d'abord après lecture des titres afin de mettre de côté les articles les moins intéressants, ensuite après lecture des articles eux-mêmes. Il s'agissait avant tout d'éliminer les articles non-pertinents (fréquents pour le mot-clé « bibliothèques » et plus fréquents encore pour celui de lecture publique, polysémique, et ne renvoyant que marginalement à l'acception nous intéressant ici, à savoir celle d'une politique visant à assurer l'égalité d'accès à la lecture pour tous). La première sélection s'est donc limitée aux sens des mots dans le cadre de chacun des articles proposés par *Factiva*.

Ce travail ne prétendant pas être une analyse exhaustive des discours touchant aux bibliothèques dans les pages du *Monde*, une autre sélection à partir des articles pertinents a été accomplie ; il s'agissait de dégager un corpus d'articles intéressants du fait de leur contenu. Pour ce faire, une grille de notation a été établie à partir de la notion d'intérêt afin de sélectionner les articles les plus intéressants, grille non pas formalisée à partir de critères trop précis ou de pondérations complexes, mais très simplement construite, et permettant d'aboutir à une notation en quatre niveaux, de « non intéressant » à « extrêmement intéressant pour notre travail » (les articles des deux premiers niveaux finissant par être rejetés). Par exemple, en ce qui concerne la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque Publique d'Information, ont été écartées les occurrences apparaissant dans les rubriques « agenda » et se contentant de recenser, sans les commenter, les colloques, expositions, projections organisées par ces établissements ; écartées aussi les mentions incidentes de la BnF en tant que bâtiment repère dans la ville, sans référence aucune à son rôle, ou de la BPI comme simple composante du Centre Georges Pompidou. De la même manière, les mentions du terme « médiathèque » sans autre signification que topographique n'ont pas été retenues.

Cette démarche a permis de réduire le nombre d'articles de manière très nette : de plus de 600 articles pertinents, c'est-à-dire touchant à notre sujet, un corpus plus significatif et abordable s'est construit, réunissant au fil d'ajouts successifs environ 250 articles. Elle a été réalisée pour tous les termes-clés retenus : ainsi, craignant au départ de ce travail un nombre de sources trop faibles, il a fallu au contraire se résigner à affronter une richesse intimidante de résultats : indice, avant même toute analyse, que les bibliothèques parfois questionnées, non pas désespérément silencieuses et transparentes, s'inscrivent encore dans l'espace public en tant qu'objets d'analyses et peut être même, cela sera à voir, de débats.

1.2. ANALYSE QUALITATIVE DES RÉSULTATS

1.2.1 Occurrences des mots-clés

Les mots-clés choisis reviennent dans les articles du *Monde* à des fréquences très différentes. Certains apparaissent ainsi de manière régulière (terme employé ici de manière tout à fait relative, étant donné l'ampleur chronologique de notre travail et le volume de sources mobilisé). Citons par exemple les termes de :

- « bibliothèques » (1084 occurrences au total entre le 1^{er} janvier 2000 et le 30 octobre 2009 ; après lecture du corpus, le terme revient dans 54 articles finalement retenus)
- « Bibliothèque nationale de France » (635 occurrences au total, 71 articles retenus)
- « bibliothécaires » (137 occurrences au total, 17 articles retenus)
- « médiathèques » (52 occurrences au total, 24 articles retenus)
- « bibliothèque publique d'information » (40 occurrences au total, 8 articles retenus)
- « Direction du livre et de la lecture » (37 occurrences pour 13 articles)
- « prêt payant » (34 occurrences au total, 17 articles retenus) et « droit de prêt » (43 occurrences au total, 14 articles retenus).

D'autres apparaissent moins fréquemment, voire très exceptionnellement : dans cette catégorie, nous pouvons citer :

- « bibliothèques universitaires » (34 occurrences au total, 31 pour la forme au singulier, mais seulement 11 articles retenus)
- « Europeana » (14 occurrences, 5 articles retenus)
- « exception pédagogique » (7 occurrences)
- « Association des bibliothécaires français » (10 occurrences au total et 7 articles retenus), « American library association » (3 occurrences au total, 2 articles retenus) et « International federation of library associations » (3 occurrences au total, 1 article retenus)
- « bibliothèques départementale » (1 occurrence au pluriel, 3 au singulier).

Certains mots-clés initialement choisis n'ont finalement pas été conservés du fait d'occurrences trop peu nombreuses, du fait parfois aussi de résultats peu significatifs : il en va ainsi par exemple pour un certain nombre de recherches combinant plusieurs mots-clés, telles que « bibliothèques » et « Google », ou encore « bibliothèques » et « livre numérique ». De nombreux articles reviennent à plusieurs reprises dans le dépouillement accompli, car combinant plusieurs mots-clés, par exemple « prêt payant » et « droit de prêt », ou encore « bibliothèques » et « bibliothécaires ».

1.2.2 Analyse chronologique des résultats

Il convient maintenant d'affiner l'analyse des résultats obtenus à partir des mots-clés sélectionnés. Les discours tenus par les médias ne sont pas neutres: leur ancrage chronologique n'est pas non plus dépourvu de signification : l'étude de la présence des bibliothèques au cœur des articles du *Monde* doit s'accompagner d'une mise en avant de son inscription dans le temps. Le temps médiatique est tout à fait particulier, fait d'accélération, d'amplification et de disparitions. Il est court, centré sur l'instant et se nourrit d'images renouvelées : un objet médiatique ne « fait » pas constamment l'actualité. Le monde des bibliothèques n'échappe pas à cette loi d'airain. Ce dernier est traversé de débats plus ou moins agités qui dépassent parfois le cadre de la presse professionnelle et trouvent un écho dans la presse ainsi que dans l'opinion publique.

Les occurrences du terme « bibliothèque » illustrent ces quelques considérations : il apparaît ici dans 54 articles considérés comme pertinents ; parmi ceux-ci, 14 ont été pris en compte pour la seule année 2000, traversée par le débat concernant le droit de prêt en bibliothèque. En 2001, 1 seul article apparaît significatif, 2 en 2002 et 1 en 2003. En 2005 et 2006, le nombre d'articles augmente à nouveau (respectivement 5 puis 7 retenus), conjointement au problème du positionnement des bibliothèques face à la politique de numérisation de Google. Ce débat, relancé en 2009, permet même (fait exceptionnel) aux bibliothèques de faire la une du quotidien (le 12 septembre 2009). L'impact de l'actualité sur les occurrences du terme dans les articles du *Monde* est donc évident. Seuls les articles du *Monde des Livres* (9 des 49 articles retenus) semblent moins rattachés à une actualité immédiate : l'on y trouve un article sur le public de la médiathèque d'Arles (le 14 juillet 2000), ou encore une série estivale (du 24 juillet au 14 août 2009) consacrée à des bibliothèques singulières : Delhi, Sarajevo, l'Inguimbentine de Carpentras, la bibliothèque Vaticane.

La BnF est quant à elle très présente dans les pages du *Monde*. 71 articles la concernant ont été retenus pour leur pertinence, soit le nombre le plus important parmi les mots-clés choisis. La répartition par années de ces articles est équilibrée : 13 en 2000, 11 en 2001, 9 en 2002, 5 en 2003, 11 en 2004, 9 en 2005, 7 en 2006, 9 en 2007, 4 en 2008, et 7 en 2009. Cela montre le caractère central de l'établissement au sein du monde des bibliothèques et des événements culturels parisiens (expositions et colloques, qui font l'objet de 15 des articles ici retenus). Cela met aussi en évidence son poids dans les questions de politique culturelle (numérisation, dépôt légal) ainsi que de son statut d'enjeu politique à part entière (nominations, coûts de fonctionnement, statuts des personnels). La BnF qui plus est revient fréquemment dans le quotidien en tant qu'acteur (à son corps défendant) de « faits divers » : incendie et « psychose » en 2000, inondation en 2004, et surtout vols ; l'affaire du vol des manuscrits hébraïques aura ainsi fait l'objet de 9 articles entre 2004 et 2007. Néanmoins, c'est en tant que structure en mouvement, ancrée dans l'actualité que l'établissement est le plus souvent cité dans le quotidien : d'ailleurs, seuls 3 articles retenus ont pour source son supplément *Le Monde des Livres*, la plupart provenant du quotidien lui-même, ce qui témoigne de ce rôle de « miroir de la vie politique, savante et culturelle du pays (...) et acteur impliqué dans l'histoire intellectuelle »¹⁸.

¹⁸ Melet-Sanson, Jacqueline, Renoult, Daniel (dir). *La Bibliothèque Nationale de France : collections, services, publics*, p. 17.

Il y a donc une forte corrélation entre la récurrence de nos mots-clés et l'actualité immédiate : un dernier exemple pourrait être celui de la présence des bibliothécaires dans les pages du quotidien : pas moins de 9 articles retenus pour la seule année 2000, dont 4 liés au droit de prêt ; aucun pour 2001, 2002, 1 en 2003, 2004 et 2005, 3 en 2006 (dont 2 traitant de la fronde des bibliothécaires américains face au Patriot Act), 2 en 2007, 1 en 2008, et de nouveau 2 en 2009. Ce phénomène apparaît aussi pour la lecture publique, dont la moitié des occurrences (6 des 12 articles ici pris en compte) est liée à cette question du prêt payant.

Les bibliothèques ne sont donc pas absentes des pages du *Monde* ; cette présence se rattache parfois à certains des grands enjeux qui traversent notre modernité : numérique, lecture publique et droit d'auteur, accès au savoir et Internet, coût et impact des politiques publiques entre autres. Elle est donc en partie tributaire de ce temps médiatique souvent critiqué pour son caractère imprécis, éphémère et livré à l'amnésie. Il convient néanmoins de relativiser ces phénomènes et de minimiser les inquiétudes face à une possible invisibilité des bibliothèques dans la sphère médiatique (la « spirale du silence », selon les termes d'Elisabeth Noëlle-Neumann) ; ou tout du moins dans la portion de la sphère médiatique que représente *Le Monde*, journal « emblématique des élites françaises »¹⁹. Cette présence doit maintenant être étudiée de manière plus fine, à partir des contenus des articles ainsi que de leur teneur.

¹⁹ Eveno, Patrick. *Le journal Le Monde. Une histoire d'indépendance*, p. 19.

Des bibliothèques entre ancrage et dématérialisation

L'arrivée d'Internet et l'apparition des technologies numériques ont changé en profondeur les pratiques culturelles: de ce fait, les bibliothécaires voient parfois leurs certitudes remises en cause. Une interrogation émerge ainsi dans notre modernité : quel besoin avons-nous encore de nos bibliothèques, à l'heure des réseaux permettant à la fois simultanément des échanges et accès à une version moderne de la « bibliothèque de Babel » imaginée par Jorge Luis Borges²⁰ ? Dans notre « âge de l'accès » caractérisé par une croissance exponentielle des technologies de la mémoire, une reproductibilité élargie et une ubiquité presque absolue²¹, ces établissements se voient poussés à réexaminer leurs missions, à devenir des « bibliothèques numériques », sous peine selon les plus pessimistes de disparition inéluctable. Qu'en est-il de ce constat dans les pages du *Monde* ?

2.1. LES BIBLIOTHÈQUES FACE AU PARADIGME NUMÉRIQUE

2.1.1. Bibliothèques territoriales et révolution numérique

Dans un article du *Monde* antérieur à la période prise en compte, Michel Butor mettait en avant le possible impact d'une révolution numérique encore à venir : « *Nous sommes à l'aube de l'après-livre ! (...) la prochaine étape verra la disparition du livre comme tel mais pas du texte, évidemment !* »²². Du fait du développement des réseaux, la lecture est amenée à passer de plus en plus par le biais du numérique : d'où le développement par les bibliothèques d'une politique de numérisation des documents qui serait devenu le « *moteur même* »²³ de leur développement. Les établissements proposent des ressources en ligne, des portails ; ce processus s'est développé tout au long des années 2000, les bibliothèques y voyant une nouvelle dimension de leur mission fondamentale : diffuser l'information et la culture. Les articles du *Monde* étudiés ne mettent pas forcément en avant cette dimension : le mot-clé de « bibliothèques numériques » n'offre que 49 résultats, ce qui est peu finalement sur dix années, mis en parallèle qui plus est avec sa récurrence dans les articles du *Bulletin des Bibliothèques de France* par exemple (près

²⁰ La bibliothèque numérique universelle apparaissant dans certains discours telle une version renouvelée (car délestée de son immobilité et de son secret) de cette bibliothèque de Babel « infinie », dont « la circonférence est inaccessible », bibliothèque « totale » contenant « tout ce qu'il est possible d'exprimer, dans toutes les langues » et ne pouvant être « que l'œuvre d'un Dieu ».... Borges Jorge Luis, « La bibliothèque de Babel », *Fictions*, p. 72 et p.75.

²¹ Voir à ce propos Maignien Yannick. *Les bibliothèques numériques face aux nouveaux enjeux de la connaissance*. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/IMG/doc/yannickmaignien.doc> (consulté le 19.09.09).

²² Butor Michel, *Le Monde*, 11 décembre 1993.

²³ Jacquesson, Alain, Rivier, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques*.

de 2000 résultats entre 2000 et 2009). L'offre numérique des bibliothèques territoriales (à la fois ensemble de services et instrument de communication) n'est pas évoquée par les journalistes du quotidien. Ainsi, les longs articles concernant les bibliothèques de Lorraine ou la médiathèque d'Arles ne parlent pas de l'offre numérique de ces établissements, à l'exception d'une courte référence au positionnement « *sur le multimédia* » de la médiathèque de Vandoeuvre²⁴. L'article concernant les publics arlésiens n'évoque jamais d'éventuelles pratiques liées au numérique ou à Internet. Ces textes datant de l'année 2000, on pourrait penser que cette idée de « bibliothèque numérique » apparaîtrait plus largement les années suivantes. Ce n'est pas uniformément le cas : il n'est pas question de numérique dans les articles concernant les médiathèques dijonnaises, ni dans ceux concernant la médiathèque François Mitterrand de Tours, ou la future médiathèque rouennaise en construction à partir de 2008²⁵ ; ce constat peut s'étendre à la majorité des articles concernant les établissements de lecture publique. Pas de références donc aux portails des établissements, offrant signets, expositions virtuelles, accès à des plateformes de téléchargement musicales ou de vidéos, pas plus qu'aux nouveaux portails web 2.0 proposés par un nombre croissant de bibliothèques. Les établissements de lecture publique, de même que les établissements de lecture universitaire, prennent largement le tournant numérique²⁶ mais conservent une image en partie traditionnelle. Ainsi, à Arles, il n'est question que de prêts et de lectures de livres : « *Depuis, Jean a lu des milliers de livres sans en posséder aucun, en commençant par les classiques (...) Pierre ne fait qu'y passer, il dévore un livre par jour (...) Aline explore des auteurs dont elle lit l'ensemble de l'œuvre...* »²⁷. Les autres pratiques culturelles (écoute musicale, pratique informatique...) ne sont quant à elles jamais évoquées par Robert Belleret.

Ce constat pour autant évolue: l'article concernant le succès de la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille met en avant le fait que les départements de la bibliothèque proposent des livres, des disques, revues, vidéos mais aussi « *un accès multimédia au savoir* »²⁸. De même, les médiathèques en temps de crise se voient mises en avant comme lieux de résorption de l'exclusion numérique : Caroline Heurtault dans un long article du *Monde 2* daté du 6 juin 2009 énumère les possibilités offertes par ces établissements « *en mutation* » : recherche sur internet, formation bureautique, ateliers informatiques, de véritables pôles multimédias rapprochant les établissements français du « *modèle anglo-saxon* »²⁹, souvent valorisé et perçu comme un modèle à suivre³⁰. Il y a donc une modification de l'image des établissements de lecture publique, qui dépassent leur rôle de dépôts (ou de « cimetières », comme a pu le dire Anne-Marie Bertrand) de livres.

²⁴ Raux Monique, « Dans l'Est, l'Etat a investi, les collectivités se sont mobilisées », *Le Monde*, 30 mai 2000. Belleret Robert, « Laissez-les lire », *Le Monde des Livres*, 14 juillet 2000.

²⁵ Dans *Le Monde* datés des 23 septembre 2007 et 31 juillet 2008.

²⁶ Debard Eléonore, Guesdon Marie-Geneviève, Lamy Stéphanie. *L'offre numérique : quels enjeux pour les bibliothèques ?*

²⁷ Belleret Robert, *op. ci.*

²⁸ Samson Michel, « À Marseille, succès populaire d l'Alcazar », *Le Monde*, 16.11.04.

²⁹ Heurtault Caroline, « La médiathèque, un refuge contre la crise ? », *Le Monde 2*, 06.06.09.

³⁰ Voir Picard David-Georges- « Un modèle Anglo-Saxon ? », dans *Quel modèle de bibliothèque ?*, p. 25-41.

2.1.2. Établissements étrangers et révolution numérique

Qu'en est-il pour les établissements étrangers ? Difficile de répondre, ceux-ci étant peu présents dans les pages du *Monde* (seuls 12 des articles retenus traitent d'une, ou des, bibliothèques étrangères). Pas de développements sur le modèle anglo-saxon cité plus haut, mais un bref article dans *Le Monde des Livres* de Florence Noiville concernant l'« exemple scandinave », traitant uniquement de livres ; quelques arrêts sur des établissements singuliers sont cependant proposés, dont la bibliothèque de Delhi, « *High-Tech et archaïque* » proposant ouvrages, CD et un espace internet doté de « 20 terminaux, ou l'on fait la queue »³¹ ; ou encore la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie où l'on trouve « *tout le confort moderne : ordinateurs reliés aux ressources de la bibliothèque, sur lesquels on peut consulter cédéroms, multimédias, manuscrits et livres rares déjà numérisés* », bibliothèque se transformant en aéroplane « *de science-fiction* » où les « *clignotants de 200 serveurs informatiques donnent l'impression d'être sur un vaisseau de l'espace traversant les galaxies : le résultat d'un don de 5 millions de dollars fait par l'Internet Archive de Californie...* »³². L'univers des bibliothèques reflété dans le quotidien est néanmoins essentiellement centré autour des établissements français- bibliothèques territoriales et, bien évidemment, Bibliothèque nationale.

2.1.3. BnF et révolution numérique

Le positionnement des bibliothèques au cœur des révolutions numériques apparaît surtout dans les articles concernant les grands établissements : en premier lieu la BnF qui figure au cœur des synergies entre numérique et bibliothèques mises en avant par *Le Monde*. En soi, un tel constat n'est pas étonnant. D'abord, du fait de la visibilité de cet établissement dans les articles du journal, incomparablement plus grande que celle des établissements territoriaux. Du fait ensuite de son rôle réellement central dans ces domaines, se manifestant par la bibliothèque numérique Gallica, par le lancement d'Europeana, ou encore par la polémique entre Jean-Noël Jeanneney et Google (nous y reviendrons) : l'ancien président de la BnF dans une tribune de 2005 parle de la mission régaliennne incombant à l'établissement, celle de « *servir la mémoire de la collectivité* »³³. Le mot-clé « Gallica » apparaît à 54 reprises entre 2000 et 2009 ; la première occurrence date du 31 janvier 2000 sous la plume d'Emmanuel de Roux : le succès de la bibliothèque virtuelle est mis en avant (avec son corollaire, à savoir un accès difficile au serveur). L'article met l'accent sur la politique documentaire poursuivie par la BnF dans le cadre de la construction de Gallica et précise (en citant Jean-Pierre Angremy, directeur de l'établissement) que le site regroupe le plus grand nombre de volumes numérisés sur le réseau ; il fait référence aussi aux enjeux de droits d'auteurs touchant à cette mise à disposition numérique des textes. La BnF est présentée comme un établissement pionnier du point de vue de l'offre virtuelle, en compagnie de la British Library. L'offre proposée par Gallica réapparaît par exemple en mars 2002

³¹ Noiville Florence, « Delhi, High-Tech et archaïque », *Le Monde des Livres*, 07.08.09.

³² Buccianti Alexandre, « Une bibliothèque pharaonique à Alexandrie », *Le Monde*, 14.06.02.

³³ Jeanneney Jean-Noël, « Quand Google défie l'Europe », *Le Monde*, 23.01.05.

avec une précision notable : il ne s'agit là que d'une « *fraction du patrimoine* » de l'établissement, mais en « *accroissement constant* »³⁴. La mise en ligne en 2005 des archives de la presse fait l'objet d'un article mentionnant le coût d'une telle opération et pose la problématique de son financement. L'enrichissement et la modernisation constants de Gallica sont traités de façon régulière, la politique de la Bibliothèque nationale étant ainsi mise en avant pour son volontarisme.

La bibliothèque numérique européenne est citée à neuf reprises : la première fois en 2005 en tant que simple projet de Jacques Chirac (encore dépourvu de nom), visant à contrer Google Print pour permettre à l'Europe de « *prendre sa place* » dans le domaine de la culture numérique. Une fois encore, le coût d'une telle opération n'est pas négligé, ainsi que les inconnues techniques ; mais il s'agit, comme le précise le journaliste, d'un enjeu culturel fondamental³⁵ : cette dimension est présente dans les autres articles à ce sujet, dans une tribune aussi de Jean-Noël Jeanneney qui en parle comme d'« *un outil fondamental* »³⁶ pour la diversité culturelle. La BnF est très clairement présentée comme le moteur du projet, même si la dimension européenne de ce projet n'est pas oubliée (ainsi que le manque d'implication de la British Library, « *l'autre très grande bibliothèque* »³⁷ européenne). La présentation de la Bibliothèque Numérique Européenne apparaît pédagogique : sa mission est clairement évoquée- « *une numérisation large et organisée des œuvres appartenant au patrimoine de notre continent* »³⁸, ses modalités opérationnelles également, puisque Europeana, « *véritable bibliothèque sur la toile* », permet un accès « *au texte intégral* », de « *sélectionner des pages* », donc de se mouvoir « *comme dans les rayons d'une bibliothèque* »³⁹.

2.1.4. Les bibliothèques face aux enjeux des technologies numériques

Si la relation entre bibliothèques et monde numérique est présente, ce n'est pas tant par le biais de l'offre offerte par les établissements ou la présentation de leurs nouveaux positionnements et missions que par le biais de considérations d'ampleur plus générale. D'abord par la question du droit d'auteur, évidemment centrale aujourd'hui du fait de la remise en cause opérée par certains acteurs et des possibilités numériques ; par celle ensuite de la survie même du livre. Nous avons vu le pessimisme de Michel Butor à ce propos en 1993 ; Benoît Yvert, interrogé le 13 juin 2009 (avant son départ du Centre national du livre), contredit cette prophétie, l'article étant d'ailleurs titré « *On a prédit la mort du livre. Or il est toujours là* »... Il prédit plutôt une distinction entre une lecture « *plaisir* » passant par le livre et une lecture « *informative* » vouée à ne plus exister que par les écrans⁴⁰.

Le développement annoncé de la lecture numérique est traité à plusieurs reprises dans le quotidien, en particulier ces deux dernières années ; l'offre numérique en livres (encore lacunaire) fait la une du quotidien le 18 octobre 2009, qui est accompagnée d'un article d'Alain Beuve-Méry le même jour mentionnant les ambitions d'Amazon (avec son

³⁴ La BnF numérise ses collections rares pour les mettre en valeur, *Le Monde*, 07.03.02.

³⁵ De Roux Emmanuel « Jacques Chirac veut promouvoir un projet de bibliothèque virtuelle européenne », *Le Monde*, 17.03.05.

³⁶ Jeanneney Jean-Noël, *op. ci.*

³⁷ De Roux Emmanuel, *op. ci.*

³⁸ De Roux Emmanuel, *op. ci.*

³⁹ Beuve-Méry Alain, « Europeana, la bibliothèque sur la toile », *Le Monde*, 23.03.07.

⁴⁰ Yvert Benoît, interview dans *Le Monde*, 13.06.09.

appareil de lecture, le Kindle) ainsi que de Sony (et son Reader), voire d'Apple. Plus pertinent encore pour notre travail, la double page « Débats » du Samedi 31 octobre 2009 est consacrée à cette question qui travaille tous les professionnels du livre, entre autre les bibliothécaires : « Le livre survivra t-il à Internet ? ». Plusieurs positions y apparaissent : Antoine Gallimard met en avant ce qu'il appelle la « *grande braderie du numérique* », qui nie « *le droit moral des auteurs (...) l'intégrité des œuvres, les savoirs-faire éditoriaux et les pratiques documentaires* » qui « *fondent l'inestimable valeur du livre* ». L'éditeur remet de plus en question le recours des bibliothèques aux partenaires privés (Google en l'occurrence), en particulier par la « *bibliothèque classée* » de Lyon, « *docilité* » qui ne lui semble « *guère acceptable* »⁴¹. L'éditeur Rémy Toulouse mentionne ce qu'il appelle une « *dissolution* » du livre dans le numérique, facteur d'appauvrissement de la lecture puisque mettant à mal « *la lecture attentive et critique* » ; il n'y a pas pour celui-ci d'« *opportunités* » liées à un processus qu'il présente comme « *une marche forcée vers le progrès* », détruisant l'esprit critique dont le « *livre seul, avec sa forme finie si spécifique, est dépositaire* ». Mais sa critique se porte surtout sur la lecture numérique, pas sur les politiques publiques de numérisations patrimoniales dont il se réjouit « *à condition que cela soit mené dans une perspective égalitaire* ». Au final, Rémy Toulouse en appelle à favoriser l'« *émancipation et l'égalité des hommes* » plutôt que « *les tenants du néo-libéralisme* »⁴². Bruno Racine, président de la BnF, apporte une nuance à ces visions très critique: la chaîne du livre est « *bousculée par cette révolution numérique* », mais il ne s'agit d'« *édifier une ligne Maginot* », ni de déplorer « *la mort de la lecture attentive* ». Le rapport au patrimoine écrit bien sûr en est affecté, mais ces évolutions rendront possible « *des formes d'expression, de création et de partage inédites* ». De plus, les « *libraires, éditeurs, les bibliothèques* » se trouvent « *loin d'être démunies* » face aux nouveaux acteurs économiques entrant dans ce marché, du fait de « *leur histoire, leur savoir-faire, leurs fonds* ». Il s'agit pour ces acteurs traditionnels de « *s'unir sur des positions communes* », seul moyen de « *faire prévaloir la diversité des contenus et le rayonnement de notre culture* »⁴³. Le directeur du département politique et personnalités publiques au Cherche-Midi, Arash Derambarsh, prend quant à lui le contre-pied de ces visions pessimistes et parle d'une révolution en forme de « *chance* », d'« *un tournant historique* », le livre numérique étant « *pratique* », largement accessible et « *rentable, pour un secteur d'activité qui est à bout de souffle* »⁴⁴. Ces cinq tribunes ne parlent pas spécifiquement du rapport des bibliothèques à l'univers numérique mais plus largement de l'impact de ce dernier sur les pratiques de lecture et sur la chaîne du livre. Elles mettent surtout en avant d'ailleurs son potentiel de nuisance, sur des plans à la fois économiques et cognitifs.

Une autre question fondamentale abordée dans le journal est la nécessité de construire une mémoire d'Internet pour rendre notre temps « *intelligible aux générations futures* »⁴⁵ : là encore, la centralité de la BnF est rappelée, celle-ci étant en charge législativement depuis 2006 (mais la problématique avait été envisagée en amont de cette date, dès la campagne présidentielle de 2002, initiative traitée par le quotidien) du

⁴¹ Toutes les citations qui précèdent proviennent de Gallimard Antoine, « E-Book, la grande braderie », *Le Monde*, 31.10.09.

⁴² Toutes les citations qui précèdent proviennent de Toulouse Rémy, « Tout ce qui est solide se dissout dans le numérique », *Le Monde*, 31.10.09.

⁴³ Toutes les citations qui précèdent proviennent de Racine Bruno, « Il ne faut pas édifier de ligne Maginot », *Le Monde*, 31.10.09.

⁴⁴ Toutes les citations qui précèdent proviennent de Derambarsh Arash, « Cette révolution est une chance », *Le Monde*, 31.10.09.

⁴⁵ Jeanneney Jean-Noël, « Pour la mémoire de la toile », *Le Monde*, 23.05.04.

dépôt légal sur la toile. Plusieurs articles y font référence, en insistant sur les modalités techniques d'une telle initiative, sur ses contours, ainsi que sur certains de ces enjeux (se préserver « *de l'amnésie* »⁴⁶) : parmi ces articles figure une fois encore une tribune de Jean-Noël Jeanneney qui évoque les difficultés de cette tâche : « *Vouloir tout conserver, dans cet univers de la fugacité, serait illusoire (...) Y prétendre conduirait à s'étouffer comme une baleine sur une plage, tuée par son propre poids* »⁴⁷. La toile est comparée dans une passionnante interview de Pierre Lévy, chercheur en intelligence collective à Ottawa, à une immense bibliothèque dépourvue d'ordre : selon ce dernier, si le réseau peut-être vecteur d'un accroissement de l'intelligence collective, manque à ce dernier néanmoins homogénéité et organisation⁴⁸.

La thématique de la bibliothèque virtuelle peut parfois connaître d'étonnants développements « bibliothéconomiques » : en témoigne un article du 29 août 2000 consacré à la conservation des publications en série (à la suite d'un colloque organisé à la BnF sur ce thème). Celui-ci rappelle le rôle des bibliothèques dans la transmission du patrimoine culturel, et confirme dans un même temps la nécessité des politiques de numérisation. Il cite aussi Daniel Renoult évoquant le hiatus traversant le monde des bibliothèques pris entre mission de conservation, « *culture du patrimoine* » d'un côté et « *culture de l'instant* »⁴⁹ de l'autre. *Le Monde* se fait alors l'écho d'une tension qui secoue les professionnels des bibliothèques. La parole des bibliothécaires n'est pas totalement absente : le congrès de l'ABF de 2007 est au cœur d'un article citant Roger Chartier : ce dernier y mentionne la nécessité de ne pas perdre l'« *intelligibilité d'une culture textuelle où étaient étroitement liés des classes de textes et des types d'objet* »⁵⁰. Le développement des technologies numériques et du réseau internet est aussi le vecteur d'autres tensions : l'on pense évidemment au choc entre Google et la BnF, largement reflété dans les pages du quotidien.

2.2. BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET GOOGLE : ACCORDS ET DÉSACCORDS...

Les bibliothèques et les problématiques de lecture publique, quoique présentes dans les colonnes du *Monde*, font peu l'actualité et moins encore la une du quotidien. Des thématiques permettent parfois de contredire cette affirmation, offrant aux bibliothécaires une visibilité dont ils ne sont pas coutumiers. L'une des illustrations les plus flagrantes de ce phénomène est le débat touchant à Google et à sa politique de numérisation de livres imprimés, Google Print, devenu Google recherche de livres, en partenariat avec de grands établissements (Harvard, Stanford, Oxford, Michigan University, Princeton, Lyon pour n'en citer que quelques uns). Sur une telle thématique, aux enjeux dépassant de loin la seule bibliothéconomie, le ton journalistique laisse parfois la place aux tribunes et aux débats les plus animés. La démarche de Google a suscité d'emblée espoirs (ouverture du savoir au plus grand nombre) et surtout inquiétudes (livraison du monde culturel aux forces du marché, dessaisissement du patrimoine, renforcement de l'hyperpuissance américaine), en particulier dans le monde des bibliothèques. Inquiétudes d'autant plus fortes qu'elles se rattachent à la place déjà

⁴⁶ Morin Hervé, « Internet cherche à se préserver de l'amnésie », *Le Monde*, 06.04.02.

⁴⁷ Jeanneney Jean-Noël, *op.ci.*

⁴⁸ Alberganti Michel, Lévy Pierre, « L'intelligence collective, notre plus grand atout », *Le Monde*, 24.06.07.

⁴⁹ Van Eecke Vinca, « Comment gérer la conservation des publications en série ? », *Le Monde*, 29.08.00.

⁵⁰ This Jean-Louis, « Les bibliothécaires réfléchissent à l'impact du numérique sur leur métier », *Le Monde*, 03.06.00.

occupée par le moteur de recherche dans notre imaginaire contemporain- à la fois « *pieuvre (...) silex (...) tables de la loi (...) Citizen K. (...) Géo Trouvetou* » et « *entonnoir* » visant à « *transvaser tout l'Internet* »⁵¹ : rien de surprenant finalement si les pages du *Monde* bruissent de ces éclats et de ces discussions. Le mot-clé « Google » apparaît d'ailleurs de plus en plus fréquemment entre 2000 et 2009 ; 3 occurrences seulement en 2000, 62 en 2004, puis 156 en 2005, année de l'explosion médiatique en France du phénomène Google, avec la naissance de Google recherche de livres ; le terme est revenu à 387 reprises de janvier à octobre 2009 dans les articles du quotidien, ce qui témoigne de l'omniprésence de la firme californienne.

2.2.1. Débats et discours initiaux

La question Google recherche de livres apparaît sur la place publique au début de l'année 2005, à la suite de l'annonce en décembre 2004 par Google de son projet : celle-ci affirme alors vouloir offrir gratuitement en ligne les ouvrages libres de droit de grandes bibliothèques, ainsi qu'un accès partiel aux autres. Évènement considérable donc, malgré une part de flou et « *peut-être d'esbroufe* »⁵².

2.2.1.1. La tribune de Jean-Noël Jeanneney

La première réaction dans les pages du *Monde* a été celle de Jean-Noël Jeanneney, auteur d'une tribune le 23 janvier 2005 intitulée « Quand Google défie l'Europe ». Le ton y est volontaire, le président de la BnF rappelant d'abord les contours du projet ainsi que sa portée politique qu'il énonce comme étant « *vaste* », quoique encore mal comprise (« *la nouvelle n'a guère attirée l'attention des bibliothécaires et des informaticiens* »). L'auteur ne se limite pas à une attaque du projet de Google, ni au maniement d'une rhétorique catastrophiste ; d'ailleurs, les « *sourdes inquiétudes de certains bibliothécaires préoccupés, sans trop oser le dire, à l'idée de voir se vider leurs salles de lecture* » lui paraissent dénuées de fondement, un mode de communication ne se substituant jamais intégralement à un autre : la question n'est donc pas celle de la disparition du livre et des bibliothèques. L'enjeu est ailleurs et réside dans cet « *immense défi* », politique, consistant en un « *risque de domination écrasante de l'Amérique dans la définition que les prochaines générations se feront du monde* ». Il en va donc de la place de l'Europe dans le monde et de la préservation des cultures : Jeanneney renvoie par exemple aux politiques françaises en matière de cinéma et d'audiovisuel et à leur efficacité. Il s'agit de manifester ce que celui-ci définit (dans son ouvrage en forme d'approfondissement de cette tribune), comme le « *courage d'être autre* »⁵³.

La suite de son propos se centre sur des questions plus concrètes, liées au choix des livres numérisés, au poids de la publicité, aux incertitudes juridiques. Le volontarisme de Jean-Noël Jeanneney se manifeste dans son « *appel solennel* » adressé à l'Union Européenne envisagée comme « *centre de culture rayonnante et d'influence politique sans pareille* » se devant de contrer une « *recherche de profit dissimulée derrière*

⁵¹ Simonnot Brigitte, Gallezot Gabriel (dir.), *L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication*, p.11.

⁵² Jeanneney Jean-Noël, *Quand Google défie l'Europe*, p. 9.

⁵³ Jeanneney Jean-Noël, *op. ci.*, p. 54.

l'apparence d'un désintéressement » (aussi pertinent que soit le propos, l'on ne peut s'empêcher d'y retrouver certains lieux communs présentés par Philippe Roger dans son histoire de l'anti-américanisme⁵⁴, renforcés par quelques références aux grandes heures de l'Histoire de France, par exemple la Révolution...) : dans ce cadre, la Bnf et la France se trouvent investies d'une « *responsabilité particulière* ». Les termes du débat, qui varieront peu les mois suivants, se trouvent d'emblée présentés dans cette tribune de janvier 2005 : débat d'autant plus animé qu'il touche à une corde sensible chez les bibliothécaires, rêvant comme le dit Yves Alix d'un savoir « *totale­ment identifié, nommé, classé et maîtrisé, le rêve babélien de la bibliothèque unique et universelle* »⁵⁵. Une autre tonalité de l'article est celle de la méfiance face à cet espoir « *messianique* » d'une « *égalité des chances enfin rétablie* »⁵⁶ sans doute illusoire.

2.2.1.2. La réponse de Lucien X Polastron

Loin d'en rester à cette contre-attaque initiale, le débat s'enrichit quelques jours après, le 8 février 2005, d'une autre tribune en forme de réponse signée de l'écrivain Lucien X Polastron et intitulée « La BnF chez Google ? Chiche ! ». Celui-ci reprend certains des arguments avancés par Jeanneney : les « *envahisseurs de la Silicon Valley* » n'ont bien sûr pas pour intérêt la « *diffusion gratuite* » de la culture, mais le profit, en offrant par exemple des liens vers des sites marchands, ou en monnayant certains services. De la même façon, l'omniprésence de la culture anglo-saxonne (4 des 5 bibliothèques participant initialement au projet étant basées aux États-Unis, la cinquième en Angleterre...) risque de sortir renforcée de ce processus- « *la stratégie en cours paraît n'avoir que faire de la marginalisation des vieilles sphères culturelles* »- à connotation fortement « *impérialiste* » et « *marketing* ». Lucien Polastron ne croit pas plus que Jean-Noël Jeanneney à d'éventuelles intentions philanthropiques de Google : la firme a eu une idée de génie en capitalisant sur le rêve de la bibliothèque universelle et « *immatérielle* ». Cette idée risque de plus de créer une surenchère entre moteurs de recherches qui serait « *une concurrence du genre 'Découvrez Proust sur Yahoo et gagnez une Twingo'* ».

Le point de désaccord entre les deux philippiques ne réside donc pas dans l'analyse des motivations de l'entreprise américaine et de ses risques culturels. Lucien Polastron propose une vision beaucoup plus pragmatique que celle du président de la BnF : en effet, il met en avant la nécessité pour cette dernière de participer à ce grand processus tendant à « *mettre sous les yeux du monde en trois ans tout le savoir du monde* ». Il s'agit là d'efficacité : Jean-Noël Jeanneney en appelait à une intervention de l'Union Européenne ; mais une « *réunion des commensaux bruxellois* » prendrait une génération, et ferait rater le bon wagon ; et quels partenaires trouver en Europe, l'Espagne étant un marché potentiel pour Google, l'Allemagne étant quant à elle fascinée par la culture américaine (Harry Potter y ayant fait un « *tabac dans sa langue originale* ») ? L'auteur ironise au passage sur la BnF (le site de Tolbiac comparé à un « *dinosaure les pattes en l'air* »...), mettant six semaines à réagir et à « *s'é mouvoir de manière publique* » ; ironie se portant également sur Gallica, « *fabuleux investissement où une espèce de*

⁵⁴ Dans son livre *L'ennemi américain : généalogie de l'antiaméricanisme*, paru en 2002. À ce propos, il peut être intéressant de lire l'interview de Patrick Bazin dans la *Tribune de Lyon* datée du 17 septembre 2009 – « Jean-Noël Jeanneney met en avant une approche nationaliste de la culture que je trouve contestable et dangereuse », p.17.

⁵⁵ Alix Yves, « Rubrique Critique : *Quand Google défie l'Europe* », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n°2, pp. 125-127. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 16.09.09)

⁵⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à : Jeanneney Jean-Noël, « Quand Google défie l'Europe », *Le Monde*, 23.01.05.

mesquinerie flaubertienne et policière appelée 'mode image' vous interdit de travailler ». Le contre-pied est ici pris par rapport à la position des détracteurs de Google puisque, pour Lucien X Polastron, la « véritable connaissance » s'est toujours jouée « des frontières et des souverainetés »⁵⁷. Les deux tribunes défendent un même idéal, celui de la diversité culturelle, de la défense de toutes les cultures appuyé sur un équilibre harmonieux et le refus de toute homogénéisation ; les deux auteurs aussi affirment l'évidente nécessité de ne pas négliger la Toile et ses potentialités. La divergence naît plutôt d'un positionnement différent face à Google, ferme et critique d'un côté, lucide et coopératif de l'autre. D'emblée, les termes des débats à venir (qui traversent tout les discours des professionnels bien au-delà des tribunes du *Monde*) se trouvent donc explicités.

2.2.2. Continuité des débats et nouveaux positionnements

À la suite de ces deux articles, les pages du *Monde* ne se font plus dans un premier temps l'écho de positionnements aussi tranchés, se contentant de restituer les évolutions en cours ; et le sujet ne fait plus l'objet, pendant quelques mois, de polémiques dans le quotidien. En 2005 toujours est évoqué le rêve présidentiel de constitution d'une bibliothèque virtuelle européenne, rêve « humaniste » visant aussi à ne pas laisser à Google Print le champ libre dans ce « créneau culturel et industriel considérable » : Jacques Chirac est présenté comme cherchant à « fustiger l'omniprésence de la culture anglo-saxonne » risquant selon lui d'engendrer une « sous-culture générale dans le monde ». La question financière n'est pas oubliée, les coûts élevés (et « sous-estimés » par Google selon les conseillers du président) nécessitant une vue à moyen terme (« des programmes à 5 ou 10 ans »), une collaboration européenne (entre autre avec l'indispensable British Library avec laquelle il « faudra travailler »⁵⁸), peut-être aussi un dialogue (avorté) avec Microsoft.

Un autre article prolonge la même année cette actualité en relayant le manifeste signé par 19 bibliothèques européennes (appelant à une numérisation large et organisée des œuvres appartenant au patrimoine européen). Jean-Noël Jeanneney, fer de lance du projet, y est abondamment cité, reprenant son argumentation développée quelques mois auparavant : « ne pas laisser toute la place à une vision univoque du monde, proposer une alternative à la marchandisation d'un pan considérable du savoir » ; la politique de cette bibliothèque virtuelle européenne en terme de contenus devra être le fait selon le président de la BnF d'un conseil scientifique, non pas des politiques, et devrait répondre au risque de « dispersion du savoir en poudre ». Arguments déjà évoqués précédemment, auquel Emmanuel de Roux, auteur de l'article, ajoute un nouveau commentaire, ou plutôt une nouvelle menace : celle d'un émiettement politique, d'une « usine à gaz »⁵⁹ mêlant jalousies et incohérences (risques inhérents à l'échelon européen), en opposition avec la puissance et la cohérence du projet de Google. La « Bibliothèque virtuelle et gratuite de Google » fait l'objet d'un article intéressant en mars 2005 : ce dernier présente l'avancée du projet Google recherche de livres, les

⁵⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à : Polastron Lucien X, « La BnF chez Google ? Chiche », *Le Monde*, 08.02.05.

⁵⁸ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel, *op. cit.*

⁵⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel, « 19 bibliothèques en Europe signent un manifeste pour contrer Google », *Le Monde*, 28.04.05.

bibliothèques y collaborant, et l'ampleur de la tâche en cours d'accomplissement- « *sept millions d'ouvrages* » numérisés pour l'université du Michigan, « *un million et demi d'ouvrages* » pour la Bodleian à Oxford, « *huit millions* » pour Stanford... Claudine Mulard se demande également quelle motivation pousse Google à se lancer dans un tel projet, « *d'autant plus que la firme californienne, qui vit de ses revenus publicitaires, n'envisage pas d'introduire des fenêtres de publicité dans les pages des livres* » ; elle mentionne enfin l'accueil positif fait à celui-ci aux États-Unis : « *gain de lisibilité* » pour les auteurs, de « *visibilité* » pour les éditeurs ; l'article, plutôt louangeur, se conclut par ces mots de Paul LeClerc, directeur de la New York Public Library : « *Je crois que ce projet aurait enchanté les philosophes des Lumières* »⁶⁰... Dans ce même numéro du 5 mars 2005, un article pose une question évidemment fondamentale, et que l'on ne s'attendrait pas forcément à trouver dans les pages d'un quotidien d'informations comme le *Monde* : celle du mode de numérisation utilisé par Google, un choix « *crucial* », le mode texte choisi par Google permettant une recherche en texte intégral et étant plus souple d'utilisation. Le journaliste n'oublie pas la question de la conversion des images en texte, « *nécessitant des logiciels capables de reconnaître les polices de caractère* »⁶¹. Dans les pages du quotidien, la polémique semble donc s'atténuer, et une relative bienveillance à l'égard de Google recherche de livres se manifeste.

Les débats autour de cette question disparaissent une fois le projet européen lancé (d'abord son prototype réalisé par la BnF, puis Europeana offrant des ressources numériques mises en ligne par les bibliothèques nationales des états-membres). Quelques articles suivent les avancées du projet de bibliothèque virtuelle de Google- son extension à l'Europe continentale en septembre 2005 (partenariat avec la Complutense de Madrid), son long conflit avec les auteurs et éditeurs américains (jusqu'à l'accord, puis à sa remise en cause par le département antitrust américain le 17 septembre 2009) et européens.

La discussion rebondit en juillet 2008, à la suite de l'accord passé entre la bibliothèque municipale de Lyon (BML) et la société californienne, premier partenariat pour celle-ci en France (et le « *septième en Europe* »). Alain Beuve-Méry rend compte de cet accord, sans entrer dans la polémique qui agite le milieu des bibliothécaires à ce propos. Les détails du partenariat sont présentés : « *450 000 à 500 000 ouvrages imprimés du XVI^e à la fin du XIX^e siècle qui forment le fonds ancien de la bibliothèque de Lyon (...) des impressions rares de Maurice Scève ou de Nostradamus, de grands traités scientifiques, des récits de voyage, la collection Fontaine de la compagnie Jésuite...* ». Les modalités techniques sont aussi présentées : prise en charge de la numérisation par Google, accès au fichier libre et gratuit pour l'internaute et consultation par le moteur de recherche ou le site de la BML. Cet accord profite selon Alain Beuve-Méry à tout le monde : la ville de Lyon qui y trouve le moyen de « *préserver, mais aussi de valoriser son patrimoine* » et Google accédant au marché français et « *à l'aire francophone qui constitue un enjeu stratégique majeur* » ; le tout dans un climat pacifié, la « *hache de guerre* » étant « *enterrée* » avec la BnF et son nouveau président Bruno Racine du fait du lancement d'Europeana (« *Le projet de bibliothèque numérique est devenu irréversible* »⁶² en Europe).

⁶⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Mulard Claudine, « La bibliothèque virtuelle et gratuite de Google », *Le Monde*, 05.03.05.

⁶¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Foucart Stéphane, « Texte ou image, un choix crucial », *Le Monde*, 05.03.05

⁶² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Beuve-Méry Alain, « Accord entre Google et la bibliothèque de Lyon », *Le Monde*, 13.07.08.

Le débat rebondit à nouveau en septembre 2009 avec l'ouverture de négociations entre la BnF et Google à propos de la numérisation des ouvrages de la bibliothèque. Un article mentionne le 1^{er} septembre les exigences de Frédéric Mitterrand face à ces négociations, qualifiées « d'insupportable tête à queue » par Jean-Noël Jeanneney : recul, indépendance, protection des droits d'auteur. Ce débat trouve quelques jours après un écho exceptionnel dans les pages du *Monde*. Tout d'abord, il fait la une du journal, sous le titre « Bibliothèques : faut-il avoir peur de Google ? », fait unique pour nos établissements sur ces 10 dernières années. Une double page, les pages « Débats » du samedi, lui est réservée (avec 5 tribunes), en plus d'un article d'Alain Beuve-Méry et de la chronique de Franck Nouchi. La page « Débats » est la plus intéressante, se nourrissant de 5 points de vue très différents visant à élargir les discussions. D'abord, celui très critique d'Emmanuel Hoog (Président Directeur Général de l'Institut national de l'audiovisuel) parlant de pacte « *faustien* », pour qui Google, loin d'être une « ONG », vise à enrichir ses actionnaires, dans une perspective d'immédiateté au détriment de la qualité, et est en train de construire un monopole- « *la firme prenant en charge tant les questions que le contenu des réponses* » à partir de contenus ne lui appartenant pas (ce qui crée un processus de « *destruction de valeur produite par les créateurs de contenus* »⁶³). Emmanuel Hoog reprend là les arguments développés par Jean-Noël Jeanneney en 2005.

Patrick Bazin quant à lui affirme dans le même numéro du 12 septembre 2009 que le recours de la bibliothèque municipale de Lyon à Google est « *équitable* » et ne « *sacrifie pas la culture* » ; ce partenariat offre selon le directeur de la Bibliothèque Municipale de Lyon une réelle marge de manœuvre à son établissement qui deviendra « *un acteur à part entière du paysage numérique* » et pourra préserver son patrimoine. Il est de plus « *plus utile d'être là où il faut* » pour véritablement défendre la culture française et francophone ; il s'étonne enfin que l'on puisse s'offusquer de l'alliance de l'économique et du culturel, déjà au cœur de l'économie de la connaissance « *à Mayence, Venise ou Lyon* » il y a 500 ans... Il faut donc mettre de côté les peurs et participer selon Patrick Bazin à la révolution numérique (qui crée un « *nouveau paysage du savoir* », travaille les « *transcendances et les hiérarchies propres à la civilisation du livre* »), donc « *expérimenter* » et « *chasser la bile noire de la mélancolie* »⁶⁴.

L'avocat Jean Martin en appelle à une alliance du public et du privé : reprenant les développements de Lucien Polastron ou Patrick Bazin, il en appelle, sans enthousiasme excessif, à se résoudre à une stratégie pragmatique : puisque les « *acteurs historiques ne peuvent prétendre réaliser leurs missions dans l'univers immatériel* », un accord avec les nouveaux acteurs devient « *inéluçtable* ». Mais il faudra veiller à ce que cette alliance demeure équilibrée, permettant à la puissance publique d'« *assumer pleinement ses missions publiques* », et offrant au prestataire une juste contrepartie. Reste selon l'auteur deux risques : celui d'un monopole de Google (contournable en offrant aux autres opérateurs un accès aux ressources) et celui de voir l'opérateur devenir « *seul point d'accès* » aux ressources. La mobilisation des bibliothèques publiques ne peut se faire qu'autour d'un « *modèle alternatif complémentaire* »⁶⁵.

⁶³ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Hoog Emmanuel, « Le pacte Faustien », *Le Monde*, 12.09.09.

⁶⁴ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Bazin Patrick, « Les termes de notre contrat avec Google sont équitables », *Le Monde*, 12.09.09.

⁶⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Martin Jean, « Pour l'alliance du public et du privé », *Le Monde*, 12.09.09.

L'historien Milad Doueïhi remet ces débats en perspective en les englobant dans les évolutions en cours de la notion de copyright : Google recherche de livres n'est rien d'autre qu'un « *effort visant à surmonter les obstacles importants représentés par l'héritage de la culture de l'imprimé dans l'environnement numérique émergent* », mais un effort « *appauvri* ». L'auteur présente le numérique comme un nouveau paradigme formant de « *nouveaux regards* » et entraînant de « *nouveaux choix* ». Dans ce cadre, le projet de Google est une possibilité parmi d'autre, séduisante, risquée (il convient d'« *éviter les pièges de la bibliothèque universelle* ») ; Google recherche de livres met à jour des tensions entre « *notre héritage* » et les évolutions technologiques actuelles d'un présent « *fragilisé* »⁶⁶. La dernière tribune est l'œuvre de Frédéric Mitterrand, nouveau ministre de la culture, invitant à éviter toute « *caricature* », rappelant que la numérisation est l'affaire de tous car « *trop sérieuse pour être laissée aux seuls spécialistes* ». Au-delà des oppositions, il faut selon le ministre penser en termes de complémentarité entre public et privé, marchand et non-marchand, refuser les « *écueils du monolithisme d'état* » et, bien sûr, ne pas faire « *l'économie du levier numérique* »⁶⁷. Ces tribunes se font donc l'écho d'appels à l'efficacité : recourir aux services de Google n'est pas perçu dans l'ensemble comme une faillite, mais comme une nécessité pour s'inscrire au cœur de l'économie de la connaissance (symbolisée par un dessin de Nicolas Vial figurant un tourbillon de livres, au milieu duquel un moine travaille armé d'une bougie et...d'un ordinateur portable !).

Dans ce même numéro, Alain Beuve-Méry rend compte de l'actualité du débat : il relate l'intervention (favorable à l'alliance BnF-Google) de François Fillon et rappelle les positions de Frédéric Mitterrand, du directeur général de Google France (plaidant pour la formule du partenariat public-privé) et de François Gèze, PDG de La Découverte (qui parle de « *guerre mondiale autour du commerce du livre* »). Il rappelle aussi l'étendue du projet Google recherche de livres (partenariat avec 29 bibliothèques dont 7 en Europe, et 10 millions de livres numérisés). Il rappelle surtout, actualité brûlante, l'imminence de la décision de justice à propos de l'accord entre Google et les auteurs et éditeurs américains, dont il mentionne les termes. Alain Beuve-Méry met surtout l'accent sur les questions et incertitudes juridiques d'un projet de numérisation qui semble faire fi du droit d'auteur : « *Sur ces 10 millions de livres (numérisés parmi les fonds des bibliothèques), 75 % sont encore couverts par le droit d'auteur* »⁶⁸.

Nous ne saurions oublier un article d'Alain Beuve-Méry paru le 21 août 2009 dans *Le Monde des Livres* et résumant finalement tous les enjeux, craintes et espoirs suscités par Google ; la genèse du projet et ses partenaires sont rappelés : des bibliothèques bien sûr, des éditeurs tels « *Vrin, L'Harmattan, Le Petit Futé ou Champ Vallon* ». Alain Beuve-Méry développe ensuite les réserves touchant à ce « *rêve fou et généreux* » à l'état pour l'instant de « *tuyau percé* ». Ces réserves se portent sur son caractère commercial, et sur le glissement potentiel d'une « *bibliothèque universelle* » à une « *librairie exploitant un gisement de contenus à ciel ouvert* ». Il met aussi en avant les désaccords dans le monde du livre face à Google recherche de livres : pour la bibliothécaire en chef de l'université de Gand, Google réalise « *le rêve de son prédécesseur Paul Otlet* » ; pour Patrick Bazin, la bibliothèque virtuelle proposée par le moteur de recherche est déjà « *la plus grande et la plus performante* ». À l'opposé, éditeurs et auteurs s'inquiètent des pratiques de

⁶⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Doueïhi Milad, « Le numérique est un autre univers », *Le Monde*, 12.09.09.

⁶⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Mitterrand François, « Posons les termes du débat, sans caricature », *Le Monde*, 12.09.09.

⁶⁸ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Beuve-Méry Alain, « Google : MM Mitterrand et Fillon jouent l'apaisement », *Le Monde*, 12.09.09.

Google, et critiquent le « *quasi-monopole* » se mettant en place, offrant à la société américaine le privilège exorbitant de devenir à la fois « *la bibliothèque la plus riche et la librairie la plus puissante du monde* »⁶⁹. Cette double page réinterroge les enjeux cachés derrière cette question des bibliothèques virtuelles : enjeux politiques, intellectuels, culturels, cognitifs, et technologiques. Il s'agit ainsi d'une véritable question de société, ce dont les articles du *Monde* rendent bien compte en restituant les divers positionnements sur ce sujet⁷⁰.

Cette volonté de mise en perspective trouve son aboutissement dans une excellente tribune de Roger Chartier datée du 27 octobre 2009 intitulée « L'avenir numérique du livre » : celui-ci voit en la numérisation des textes une « *mutation bien plus forte que celle impliquée par la migration des rouleaux au codex* », puisque elle opère le découplage de la relation entre « *des objets, des genres et des usages* » qui caractérise la civilisation du livre. Ce nouveau paradigme, celui de la « *textualité numérique* » est une « *extraordinaire possibilité* » mais elle met à mal classements et hiérarchisations puisqu'il s'agit « *d'un monde de fragments décontextualisés, juxtaposés, indéfiniment recomposables* ».

Dans ce cadre, Roger Chartier en appelle à prendre du recul par rapport au projet de Google : la « *rhétorique du service du public* » et les bonnes intentions de Google (« *démocratiser l'informatisation* ») ne doivent pas tourner la tête aux bibliothèques ; leurs missions diffèrent en effet fondamentalement de celles de la firme californienne, dont la vision du livre en tant que « *banque de données fournissant les informations à ceux qui les cherchent* » est emprunt de naïveté. La dimension marchande portée par Google est de plus discutable, « *l'appropriation privée d'un patrimoine public* » pouvant « *apparaître comme choquante* »⁷¹. L'historien élargit aussi la question à la problématique de l'archivage et à celle, fondamentale, de la cohérence des corpus ainsi constitués. Au final, cette tribune formule à l'égard des bibliothèques une exigence, celle de « *ne pas céder à la tentation* ». Cela apparaît nécessaire à Roger Chartier du fait de la « *radicale différence qui sépare les raisons, les modalités et les utilisations des numérisations* » des fonds ; du fait aussi de conditions d'utilisations de ces fonds (numérisés par Google) pouvant être « *inacceptables* ». Cette exigence doit s'accompagner de financements publics conséquents afin de répondre aux enjeux de notre univers numérique. Le propos de Roger Chartier, longuement développé, nuancé, permet une réflexion distanciée autour de la problématique de la bibliothèque virtuelle de Google, ainsi que du rôle que doivent jouer les bibliothèques à ce propos.

Nous le voyons, la problématique des bibliothèques virtuelles traverse les pages du quotidien, sans doute plus qu'aucune autre touchant au domaine des sciences de l'information et des bibliothèques : ses pages relèvent tout à la fois les évolutions et les conflits liés à ces questionnements ; néanmoins, les bibliothèques physiques sont encore loin d'avoir disparu des articles du *Monde*.

⁶⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Beuve-Méry Alain, « Google, l'utopie du livre pour tous », *Le Monde des Livres*, 12.09.09.

⁷⁰ Une tribune de Lise Bissonnette (ancienne présidente de la bibliothèque du Québec) intitulée « Google, miroir aux alouettes des bibliothèques nationales » et datée du 20 octobre 2009 prolonge le débat, qualifiant le projet de Google de « miroir aux alouettes » qui devrait susciter la méfiance des bibliothèques appâtées par des sommes faramineuses en apparence mais n'étant en fait rien de plus qu'un « *plat de lentilles* » destiné à racheter un « *droit d'aînesse* »... De même, les tribunes consacrées au livre numérique (évoquées pages 22-23) mentionnent cette question des numérisations effectuées par Google.

⁷¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Chartier Roger, « L'avenir numérique du livre », *Le Monde*, 27.10.09.

2.3. LA BIBLIOTHÈQUE COMME BÂTIMENT ET ESPACE PUBLIC

Ces considérations pourraient laisser croire à une disparition au cœur du *Monde* des bibliothèques incarnées, ancrées dans un territoire, au profit des bibliothèques virtuelles. Il n'en est rien. Car, malgré la montée en puissance des problématiques liées aux technologies numériques, le quotidien continue à parler des bibliothèques en tant que bâtiments, espaces publics, lieux où s'inscrit le lien social et où se construit un rapport vivant à la culture et au savoir. Ce faisant, le mot-clé « bibliothèques » renvoie avant tout au bâtiment, à ses collections et à son inscription dans une collectivité ; ce qui, là encore, contredit les doutes à propos de l'utilité de ces établissements qui émergent parfois dans le monde des bibliothécaires.

2.3.1. Quel succès pour les bibliothèques ?

La question de la fréquentation des bibliothèques est essentielle ; c'est par celle-ci que le projet même de la lecture publique (de même que de la lecture universitaire) se trouve justifié. Face à l'absence de données univoques, cette problématique est surtout appréhendée de manière empirique ; elle fait l'objet de discussions acharnées parmi les professionnels qui ne s'accordent pas nécessairement sur les grandes tendances à l'œuvre : baisse de la fréquentation ? Hausse, stagnation ? Ces professionnels parlent souvent de « crise » de « l'institution bibliothèque », caractérisée par une tendance qui ne saurait tromper, celle de la baisse du taux de prêt, suscitant inquiétudes et interrogations. Quelques enquêtes se sont attelées à la tâche d'objectiver la réalité de cette crise, avec des résultats contradictoires. Récurrents dans la presse professionnelle⁷², les débats à ce propos ne reviennent pas avec une même intensité dans les pages du *Monde*. Il est pour autant possible de découvrir certains indices de ces questionnements dans les articles étudiés : la bibliothèque arrive t-elle encore à « *contraindre la curiosité, rendre la culture incontournable à la vue comme à l'esprit (...)* à l'heure de l'information numérique et d'Internet »⁷³ ?

2.3.1.1. La situation des bibliothèques municipales en province

Peu d'articles abordent frontalement cette question de la fréquentation des établissements ; seul un article du *Monde des Livres* en 2006 intitulé « Les médiathèques françaises résistent bien à la concurrence d'Internet » en parle explicitement. Il s'appuie sur la très controversée enquête réalisée par le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) en 2005 ; celle-ci avait mis en avant une hausse de la fréquentation des établissements, et même un doublement depuis 1989. Un tel constat allait à l'encontre des études précédemment réalisées qui présentaient une situation de stagnation, voire de baisse du nombre d'inscrits ; et à l'encontre aussi du ressenti des bibliothécaires qui allaient jusqu'à parler de « *divorce* »⁷⁴ entre la

⁷² Voir par exemple : « La fréquentation des bibliothèques municipales », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 2. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr>>. (Consulté le 25.09.09).

⁷³ Baune Isabelle, Perriault Jacques, *op. ci.*

⁷⁴ Gautier-Gentès Jean-Luc, « Refonder les bibliothèques municipales : un préliminaire », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 2, pp.67-80. Disponible sur : <http://www.enssib.fr> (Consulté le 25.09.09).

population et ses bibliothèques. Il suscita ainsi de cinglantes réactions dont il n'est fait aucune mention dans l'article d'Alain Beuve-Méry. L'« *heureuse surprise* » que constitue cette hausse est expliquée par la hausse du nombre de « fréquentants » libres : Gilles Eboli, alors président de l'ABF, y voit un signe, celui que « *le modèle de la médiathèque, développé depuis vingt ans, a réussi* ». L'usage de la bibliothèque s'est modifié, et de nouvelles pratiques sont apparues : « *emprunt de CD ou de DVD, lecture sur place, utilisation d'Internet, visite d'expositions* ». La crainte d'une désertion des établissements de lecture publique (de « *desert libraries* ») est écartée. L'article reprend les conclusions de l'enquête sans les remettre en cause, se félicitant de voir le nombre d'utilisateurs inscrits progresser légèrement et exploser le nombre de « fréquentants ». Reste que ce dynamisme touche avant tout les établissements les plus ouverts au multimédia, telle la nouvelle médiathèque de Toulouse « *qui a enregistré une forte hausse de ses prêts* ». Alain Beuve-Méry fait aussi référence à la loi des cumuls voyant les internautes actifs avoir une fréquentation de la bibliothèque plus élevée que la moyenne, et reprend les analyses sociologiques développées par l'enquête du CREDOC (« *Entre 1997 et 2005, la composition du public est restée stable (...) il n'y a pas eu d'aggravation des inégalités, mais pas de rattrapage non plus* »). La méthodologie de l'enquête est présentée- « *une enquête quantitative menée auprès de 2000 personnes âgées de 15 ans et plus, réparties dans 346 communes* », sans être discutée, au contraire de ce qui a pu se passer dans le milieu des bibliothécaires : l'auteur nuance tout de même l'enthousiasme prospectif de Bruno Maresca, promettant un « *avenir trop radieux lorsqu'il prédit que la fréquentation régulière pourrait concerner 50% des français d'ici à l'an 2010, si l'effort de modernisation des bibliothèques municipales se poursuit au même rythme* »⁷⁵. Nulle trace des critiques liées à la méthodologie de l'enquête développées par exemple par Thierry Giappiconi⁷⁶.

Dans l'ensemble, les établissements de lecture publique apparaissent dans le quotidien comme des établissements dynamiques et inscrits dans les pratiques culturelles de la population française. Dans le Nord-Pas de Calais, la population affiche un « *réel appétit de lecture* », le taux d'inscrit étant « *supérieur à la moyenne nationale* » : ce qui montre que les bibliothèques sont « *des lieux que les gens s'approprient très facilement* »⁷⁷. Un certain nombre d'établissements sont au fil des articles mentionnés comme connaissant un vrai succès en terme d'inscriptions et de fréquentations : Nilvange en Moselle par exemple, 4 000 inscrits pour une population de 5 000 habitants⁷⁸; Sérignan dans l'Hérault, « *2 300 abonnés et 70 000 entrées par an* »⁷⁹ (la médiathèque de ce « *stupéfiant village culturel* » est d'ailleurs citée à deux reprises dans les articles du *Monde*, fait remarquable pour une commune de sept mille habitants!). Le succès de l'Alcazar à Marseille n'est pas absent des colonnes du journal : « *comblant un sérieux retard en matière de lecture publique* », la nouvelle bibliothèque a permis l'inscription de 40 000 nouveaux abonnés dans le réseau, dont « *77 % n'avaient jamais utilisé les services d'une bibliothèque* », avec une affluence de « *3 000 à 8 000 personnes par jour* » ; son directeur, François Larbre, se félicite d'ailleurs dans le même article du

⁷⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Beuve-Méry Alain, « Les médiathèques françaises résistent bien à la concurrence d'Internet », *Le Monde*, 09.06.06.

⁷⁶ Giappiconi Thierry, « Les dimensions politiques et stratégiques de l'évaluation en bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 3, pp. 6-21. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/>> (Consulté le 25.09.09).

⁷⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Lemaire Nadia, « Lorraine et Nord-Pas de Calais, deux politiques pour les politiques publiques », *Le Monde*, 30.05.00.

⁷⁸ Voir Raux Monique, *op. ci.*

⁷⁹ Guérin Michel, « LA profession de foi culturelle d'André Gelis, maire », *Le Monde*, 02.08.09.

« *mélange des publics* »⁸⁰ au cœur de l'établissement. La médiathèque d'Arles fait l'objet d'un long article où l'on apprend que 12 000 des 50 000 habitants de la cité y sont inscrits, et que son directeur est en conséquence un directeur « *heureux* »⁸¹ ; peu de références à part cela sont faites à la fréquentation des établissements, si ce n'est à la hausse de celle-ci en période de crise, analysée par Caroline Heurtault (nous en reparlerons plus loin). Celle-ci est néanmoins constamment reliée au degré de « modernité » supposé des établissements : nous l'avons vu plus haut dans les propos de Gilles Eboli ; qu'il s'agisse de Marseille, de Nilvange ou de Cergy-Pontoise, l'offre multimédia est souvent présentée comme étant la clé du succès pour une bibliothèque.

Il convient pourtant de nuancer ces propos rassurants : la double-page « Décryptages » du 15 octobre 2009, rendant compte de la nouvelle enquête Pratiques culturelles des Français, accomplit cette tâche : elle montre de quelle manière Internet a pu influencer sur les choix culturels des français. Une nouvelle « *culture de l'écran* » est apparue, créant un « *choc* » au sein des milieux culturels : reflux des musées, de la lecture (une tendance néanmoins « *apparue avant Internet* ») puisque le nombre de non-lecteurs augmente et que diminue celui des lecteurs « *solides* » ; et reflux surtout des bibliothèques municipales « *qui souffrent* » : leur fréquentation se tasse, les nombres d'inscrits et de non-inscrits « fréquentants » baissent. Il y aurait ainsi un constat d'échec des politiques culturelles incapables d'« *élargir les publics* » et de « *corriger les inégalités* ». Ce constat amène selon Michel Guerrin et Nathanael Herzberg les élus à s'interroger sur le sens de ces équipements : faut-il redéfinir leurs « *fonctions* » à l'ère des réseaux ? Élargir les horaires d'ouverture ? Cette enquête Pratiques culturelles des français 2009 sonne en tout cas une forme de retour à la réalité, au-delà des réussites spécifiques évoquées plus haut

2.3.1.2 Les spécificités du cas parisien

Le cas parisien, tout à fait particulier, fait l'objet d'un traitement spécifique : la question n'est plus celle de la fréquentation mais celle de l'offre qui apparaît déficitaire par rapport aux besoins. Christine Garin fait référence à ces manques dans deux articles datés de juin 2004. Le premier rend compte d'une enquête menée auprès des usagers : un tiers des parisiens déclarent être inscrits dans un des établissements de la capitale, les femmes étant « *surreprésentées* » ; le public est « *aisé, instruit, et cumule les pratiques culturelles* », jeune (les plus de 60 représentant « *21 % de la population parisienne, mais seulement 13 % pour la fréquentation des bibliothèques* », ce qui est inhabituel). L'image du réseau semble positive, en dehors de l'accueil et de l'ambiance (qui « *ne recueillent respectivement que 52 et 39 % d'avis très favorables* ») et surtout des horaires d'ouverture (« *32 %* »). Le journaliste met surtout en avant un fait singulier : alors que les bibliothèques municipales jouent souvent le rôle de « *centralités culturelles* », elles sont essentiellement à Paris des « *bibliothèques de loisir* », rôles de la BnF et de la BPI oblige, et ont une « *fonction de socialisation et d'échange* » très limitée.

⁸⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Samson Michel, « À Marseille, succès populaire de la bibliothèque de l'Alcazar », *Le Monde*, 16.11.04.

⁸¹ Belleret Robert, *op. ci.*

La singularité de la situation parisienne transparait dans un second article de Christine Garin, plus critique à l'égard du réseau parisien. Le titre de l'article, « À Paris, les bibliothèques de quartier sortent d'un long sommeil », donne le ton. Il y est question de la lente transformation d'un réseau qui était jusqu'alors « *abandonné à son sort* » et qui voit ses crédits multipliés par huit en quelques années, dans le but de donner une visibilité au réseau (à Paris, en effet, la lecture « *se mérite* ») et en finir avec les petites enclaves de quartier, telle la bibliothèque Baudoyer, « *270 m² (...) installée là depuis 1877 (...) trois pièces d'allure bourgeois* », d'accès périlleux : « *Il faut traverser deux cours, trouver la porte B, enfin monter un étage (...) Pour un peu on frapperait à la porte avant d'entrer* ». Le cas parisien est donc paradoxal puisqu'il s'agit du premier réseau de France- « *57 établissements et 8 bibliothèques spécialisées, 3 500 000 documents sur tous supports, 12 millions de prêts annuels...* », mais aussi du plus ancien, souffrant de la « *concurrence exercée par les grandes bibliothèques* » et de lacunes chroniques ; « *visibilité insuffisante* », « *système d'informatisation des collections vieillissant* », « *locaux exigus* », « *rigidité du système de la carte unique* », « *anachronisme* » des bibliothèques spécialisées. Le réseau parisien est donc présenté comme handicapé par de nombreuses faiblesses et par son inscription dans un territoire où l'offre culturelle se caractérise par sa « *surabondance* »⁸².

D'autres articles évoquent de manière plus diffuse ces insuffisances en termes de lecture publique à Paris. Ainsi, les (rares) articles mentionnant la Bibliothèque Publique d'Information mentionnent la queue qui attend les usagers à l'entrée- « *deux heures d'attente ce dimanche, vingt-neuf minutes en moyenne* »⁸³, files d'attente « *interminables et scandaleuses (...) conséquence des insuffisances du dispositif de lecture publique à Paris* » qui nuit d'ailleurs selon Jean-Jacques Aillagon, auteur de la tribune, au fonctionnement de la BPI en la privant des moyens « *d'assurer le développement de la totalité de ses missions* »⁸⁴. La spécificité parisienne se manifeste aussi dans l'hyper présence de la BnF qui enlève une grande part de sa visibilité au réseau de lecture publique (hyperprésence dont témoigne le nombre d'articles consacrés aux expositions organisées par l'établissement).

2.3.3. Bâtiments remarquables, atmosphères singulières

L'ancrage physique des bibliothèques demeure vivace, en dépit des évolutions et bouleversements du modèle de bibliothèque. L'image des établissements s'inscrit dans un ensemble de représentations, de la bibliothèque temple du savoir (« *Il faut venir à la bibliothèque comme on entre dans une cathédrale* ») à la bibliothèque appartenant à la sphère profane (« *Je voudrais que chaque habitant aille chercher son livre comme il irait chercher sa baguette de pain* »⁸⁵). Telle se veut la bibliothèque démocratique : désacralisée, stimulante, chaleureuse, ludique, donc nécessairement incarnée. Les pages

⁸² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Garin Christine, « À Paris, les bibliothèques de quartier sortent d'un long sommeil », *Le Monde*, 20.06.04.

⁸³ Fabre Clarisse, « Centre Pompidou : l'utopie assagie », *Le Monde*, 26.01.07.

⁸⁴ Aillagon Jean-Jacques, « Quel avenir pour le Centre Pompidou ? », *Le Monde*, 31.01.07.

⁸⁵ Citations du maire de Villeurbanne puis de Celui de Corbeil-Essonnes dans : Bertand Anne-Marie, *Images de bibliothèque* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1543> (consulté le 18.10.09)

du *Monde* sont traversées par ces « espaces » bibliothèques. D'abord par le biais de grands établissements, neufs et modernes en rupture (comme le montre Anne-Marie Bertrand) avec la banalisation architecturale de la bibliothèque « désanctuarisée » (phénomène apparu à la fin des années 80, dû à la montée en puissance des villes et à la concurrence qu'elle induit) : la BnF bien évidemment mais aussi l'Alcazar de Marseille dont la réussite tient « à l'architecture du bâtiment », et à la « distribution de la lumière et la 'trame' écossaise, c'est-à-dire en carreaux parfaitement identifiables distribués autour d'une grande nef lumineuse, la rendant en effet limpide au visiteur et tranquille au lecteur »⁸⁶.

Les spécificités architecturales des bâtiments sont apparentes dès lors que celles-ci ont lieu d'être valorisées. La médiathèque de Troyes est ainsi saluée à la suite de la remise en 2003 de l'Équerre d'argent (le « Goncourt » de l'architecture) à ses deux architectes, Dominique Lyon et Pierre du Besset. Le bâtiment est présenté comme une réussite esthétique s'intégrant sans difficultés au répertoire des « merveilles et curiosités architecturales » de la ville ; il s'agit d'un projet d'une « autre envergure » que celui de la médiathèque d'Orléans, œuvre des mêmes architectes et « patchwork de bonnes intentions qui tourne au chou à la crème ». L'architecture du bâtiment épouse la richesse des fonds d'une bibliothèque contenant d'« inestimables » collections (Troyes étant la « deuxième bibliothèque médiévale de France »), proposant aussi « tout ce qu'une médiathèque moderne suppose de livres, de disques, de postes multimédias (...) 10 000 m² pour 400 000 documents dont un quart en libre accès, 575 postes de lecture et de travail, le tout pour un budget un peu inférieur à 17,4 millions d'euros ». Sa structure est longuement étudiée, à partir des contraintes initiales du projet (« s'appuyer sur un collège voisin, vestige du XIX^e siècle aux allures hospitalo-militaires »). La transparence du bâtiment est longuement décrite, avec sa « large gamme de transparences dans laquelle l'épaisseur du bâtiment, les verres colorés et les coloris pastel des parties opaques qui se reflètent sur les parois vitrées constituent autant d'écrans impalpables et subtils ». La réalisation des architectes (« alchimistes ») est ainsi louée, « propos très élevé et docte », à quelques détails près : une façade trop voyante, un mobilier très pauvre qui nuit au sentiment général baudelairien de « luxe, de calme et de volupté ». Au final, la médiathèque de Troyes devient à la fois « nef spirituelle », « théâtre profane » et « grand vaisseau propice au rêve »⁸⁷, figurant ce qu'Anne-Marie Bertrand appelle un « objet d'architecture publique »⁸⁸, monumental et distingué.

D'autres bâtiments sont mis en avant, entre autre la bibliothèque du campus d'Orléans, elle aussi distinguée par l'Équerre d'argent ; le geste architectural diffère de celui de Troyes, ou de la BMVR de Marseille ; Il ne s'agit pas d'un « grand geste héroïque », mais d'une œuvre « toute en élégance retenue », sobre, de forme simple (rectangulaire et « presque industriel »), claire et transparente (les bibliothèques se devant aujourd'hui d'être transparentes, pour correspondre au modèle démocratique qui les porte) et peu coûteuse. Le détail est « plus profane, moins dévot (...) à l'opposé des sanctuaires fermés que sont les bibliothèques classiques (à Paris, Sainte Geneviève ou même la BnF François Mitterrand) », résolvant cet apparent paradoxe de la bibliothèque

⁸⁶ Samson Michel, *op. ci.*

⁸⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Edelmann Frédéric, « Dominique Lyon et Pierre du Besset, deux alchimistes sur un nuage », *Le Monde*, 10.01.03.

⁸⁸ Voir Bertrand Anne-Marie, *op. ci.*

démocratique devenant « *monument* »⁸⁹ cherchant à tout pris à se distinguer. Le site François Mitterrand de la BnF lui-même, tellement critiqué, est finalement loué en tant que reflet du « *génie de la grande échelle et de la science du détail* » dont sait faire preuve son architecte, l'ensemble dessinant au final de « *vastes espaces séduisants* » et composant « *un paysage* »⁹⁰. Les articles du *Monde* mettent en avant, pour ces nouveaux bâtiments, des caractéristiques communes : la transparence donc, le décloisonnement, permettant le rassemblement et la multiplicité des espaces de circulation.

Très exceptionnellement, une structure hors norme apparaît dans les articles étudiés : par exemple la bibliothèque d'Alexandrie, immense, tenant de la « *soucoupe volante (...)* *Raquette de tennis et boule de pétanque pour Titan* ». Concept ambitieux, suscitant des réactions mitigées- mais redonnant du « *panache* » à la cité. Les chiffres donnent le tournis- « *Près de 70 000 m2 répartis sur 13 niveaux...* » pour la seule salle de lecture ! Ou encore un coût, « *pharaonique* »⁹¹, de 300 millions de dollars. Le parti-pris est ici celui de la monumentalité, inscrite dans le projet même de l'établissement. L'ensemble dégage au final une impression des plus singulières, entre vaisseau de science-fiction et immense agora.

Ceci dit, toutes les bibliothèques apparaissant dans les pages du *Monde* n'obéissent pas à ce modèle : la médiathèque d'Arles, installée dans « *un ancien hôpital du XV^e siècle* », se positionne dans une dimension de proximité et de familiarité, quoiqu'elle aussi lumineuse grâce aux jeux du « *métal et du verre* »⁹². La médiathèque Champollion de Dijon, installée dans un quartier dit difficile, est quant à elle un « *bel objet architectural* », dont le point fort réside dans la convivialité grâce à son « *petit jardin intérieur* » et ses « *larges baies vitrées* »⁹³ ; à Tours, la nouvelle médiathèque ouverte en 2007 est une « *sculpture urbaine* » qui ravit l'œil, rompt avec la « *monotonie* » de son environnement et redonne du cachet au quartier grâce à ses panneaux de verre, sa « *double peau translucide en méthacrylate* »⁹⁴ et l'usage de sérigraphie en façade. Plus anecdotique, mais tout aussi singulière est la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras, trésor « *qui se fait à peine remarquer* », où l'on entre en poussant « *une lourde grille de fer forgée* », en traversant « *un sombre corridor* », en amadouant de préférence « *le gros chien à l'aboiement enroué* » avant d'accéder à une salle de lecture exiguë... L'ensemble dégage une véritable « *magie* »⁹⁵, mais souffre évidemment d'un manque de place (qui sera résolu en 2013 par un déménagement dans un nouveau bâtiment) ; mi-musée mi-bibliothèque, l'Inguimbertaine est donc l'incarnation sympathique et anachronique du modèle de la bibliothèque savante. À Delhi, l'accent est mis sur les bibliobus, mailles du réseau de lecture publique en forme de « *toile d'araignée* »⁹⁶, et sur la modernité de la médiathèque centrale, avec ses écrans plats, son espace Internet- le tout mélangeant allégrement archaïsme et modernité ; à Sarajevo, la bibliothèque, détruite en 1992, n'« *a pas fière allure* » avec ses « *fenêtres aveugles, condamnées par des planches de bois* », caserne inadaptée engendrant des « *conditions de stockage*

⁸⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Edelmann Frédéric, « L'Equerre d'argent distingue la bibliothèque du campus d'Orléans », *Le Monde*, 07.08.09.

⁹⁰ Toutes les citations renvoient à Allix Grégoire, « La BnF rouvre son chantier sans fin », *Le Monde*, 12.06.08.

⁹¹ Toutes les citations renvoient à Bucciati Alexandre, *op. ci.*

⁹² Toutes les citations renvoient à Belleret Robert, *op. ci.*

⁹³ Perruchot Christine, « À Dijon, une médiathèque synonyme d'une métamorphose », *Le Monde*, 23.09.07.

⁹⁴ Toutes les citations renvoient à Boddaert Alexis, « Tours rééquilibre son offre culturelle », *Le Monde*, 13.12.07.

⁹⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Wieder Thomas, « Un cabinet de curiosités à Carpentras », *Le Monde*, 07.08.09

⁹⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Noiville Florence, « Delhi, High-Tech et archaïque », *Le Monde*, 07.08.09.

ubuesque ». ⁹⁷. Quoique très contrastées, ces différentes images rendent évidentes la prise en compte, encore et toujours, de la bibliothèque en tant qu'espace public inscrit dans son environnement et permettant l'exercice de la sociabilité, donc toutes les fonctions symboliques du lieu bibliothèque ⁹⁸. De manière plus anecdotique et ponctuelle néanmoins, la matérialité des lieux peut parfois s'avérer problématique.

2.3.4. De la matérialité des bibliothèques, et de ses risques...

Les bibliothèques continuent à exister physiquement : cette matérialité néanmoins peut avoir des revers et des exigences propres. Espaces de vie collectifs, ces établissements peuvent connaître aléas et tracasseries concrètes, petites catastrophes et grands embêtements. Certains d'entre-eux figurent dans les pages du *Monde*, en premier lieu la BnF, ce « chantier sans fin » comme le dit Grégoire Allix. Le gigantisme de l'établissement en est l'une des causes, car vecteur d'innombrables complications. Un article retrace en 2007 les difficultés qui ont émaillé la construction puis le fonctionnement du site François Mitterrand : « spectre des livres enfermés dans les tours, lentement carbonisés par la lumière trop vive du soleil », plainte à l'égard d'une architecture « inadaptée à sa fonction comme à son environnement », « catastrophe » informatique, coûts en explosion continue... La Bibliothèque nationale apparaît peu épargnée par les coups du sort, les débats de toutes sortes aussi, le tout formant un inépuisable feuilleton-jusqu'aux réflexions actuelles sur le réaménagement du parvis « L'entrée de la bibliothèque n'est pas simple à trouver (...) il faut la repenser et en faire un foyer d'attractions et de convivialité » qui constituerait un « changement de philosophie » ; autre chantier, l'ajout de cheminements antidérapants pour éviter un effet « patinoire les jours de pluie ». Gros bâtiment, « lourde machine », la BnF est dispendieuse en énergie, ce qui nécessite de revoir à intervalles réguliers la question de la maîtrise des dépenses d'énergie.

Ces nécessités matérielles sont aussi ajoutées des petites catastrophes qui traversent périodiquement son histoire, de ce « sort » ⁹⁹ qui semble s'acharner. Il y eut en l'an 2000 une succession de malaises à la suite d'un incendie, objet de deux articles dans *Le Monde* : cette affaire apparaît comme un véritable feuilleton à suspense sous la plume d'Emmanuel de Roux : incendie, évacuation, appel à la grève, réouverture puis indispositions- « une conservatrice est à son tour prise d'un malaise dans la tour T1 ». Les analyses ne révélant rien de nocif, les interrogations se portent sur les origines des malaises : s'agit-il de « malaises psychosomatiques », d'une « émanation non détectée », ou tout simplement de « psychose » ¹⁰⁰? Le journaliste bien évidemment ne se prononce pas mais pointe la gêne suscitée par cette affaire auprès de la direction.

⁹⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Wieder Thomas, « Sarajevo renaît de ses cendres », *Le Monde*, 31.07.09.

⁹⁸ Qui épouse en partie le modèle de la bibliothèque troisième lieu présentée par Mathilde Servet dans son mémoire d'étude de 2009 : l'accent y est mis sur les espaces citoyens, les lieux de rencontre... Ces débats et cette même argumentation sur le besoin de bibliothèques traversent également les pages de grands quotidiens, le *Times*, le *New York Times* (voir « Much loved-and much needed », le 07.03.08- « Libraries need books. Books need libraries. And we need both ».

⁹⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel, « 1988 : la Très Grande Bibliothèque », *Le Monde*, 01.09.07.

¹⁰⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel, « Épidémie ou psychose à la Bibliothèque Nationale de France », *Le Monde*, 10.11.00.

En 2004, une inondation frappe des ouvrages de l'établissement- inondation due à « une panne du système anti-incendie, endommageant tout de même « *plus de 1 500 ouvrages* », dont un nombre important de « *pièces rares* » sans causer néanmoins de dégâts irrémediables. Il est néanmoins dit que le traitement des ouvrages nécessitera leur envoi dans une « *usine de désinfection* » à Marne la Vallée, et un traitement spécial : « *500 à 1 000 livres ont été emballés avant d'être congelés à - 35° C, pour éviter que le papier ne se gonfle* »¹⁰¹. Le livre, « *mémoire fragile* », peut s'user et être « *menacé de ruine* » (ce que l'on appelle le « *lent incendie* ») : alors intervient le centre technique de la BnF et ses autoclaves luttant contre la « *désertion du sens* ». Autant de difficultés qui ne peuvent arriver aux bibliothèques virtuelles¹⁰², certes menacées par d'autres dangers tout aussi inquiétants.

D'autres chantiers traversent la vie de la BnF et les pages du Monde- par exemple la rénovation du quadrilatère Richelieu, « *berceau historique* » de la Bibliothèque nationale nécessitant d'être « *modernisé et rationalisé* »¹⁰³, avec pour débats connexes par exemple celui de la destruction de l'escalier, « *aussi majestueux que spectaculaire* » ; quoique monument classé, celui-ci gêne et nuit à la mise en espace souhaitée, plus ouverte dans le but d'« *apporter tout le confort d'une bibliothèque contemporaine* »¹⁰⁴. Le lieu BnF, ou plutôt les lieux BnF sont donc bien présents dans les pages du quotidien, pour le meilleur souvent, parfois aussi pour le pire.

Une affaire met en relief les atteintes pouvant être portées à l'encontre des bibliothèques physiques. Il s'agit du feuilleton, amplement relayé par le journal, du vol par un conservateur de la BnF des manuscrits hébraïques, feuilleton commencé en juillet 2004, et ne connaissant son épilogue que trois ans après. Neuf articles choisis reviennent sur cet épisode douloureux. Le premier date du 31 juillet et rend succinctement compte de la mise en garde à vue d'un Conservateur de l'établissement- emmené par la Brigade de Répression du Banditisme à la suite de disparitions de manuscrits hébraïques. Le 5 août, la mise en examen du Conservateur apparaît dans les pages du journal, pour « *vol aggravé* » ; cette affaire suscite « *un grand émoi dans le monde des conservateurs* » ; le profil du conservateur est tracé, « *fils de résistant, vice-président du Conseil d'Administration de l'OSE, œuvre aux secours d'enfants* » et « *spécialiste très respecté* » à la tête d'un fonds de manuscrits hébreux « *parmi les plus riches du monde* ». Les événements préluant à l'interpellation sont retracés, des premiers doutes à la suite d'un récolement en 1998, à la vente en 2003 d'un manuscrit hébreu du XIV^e siècle (dit M52) chez Christie's, retrouvé maquillé ; il ne manque aucun épisode rocambolesque, tel ce colloque consacré à la « *coopération internationale au service de la sûreté des collections* » où le conservateur, déjà surveillé, se plaint de ce que « *les États restituent à d'autres des richesses du patrimoine culturel mondial* »¹⁰⁵, ce qui équivaldrait selon lui à un vol commis à titre individuel.

¹⁰¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Collonge Charlotte, « La Bibliothèque nationale de France sèche ses livres victime d'une inondation », *Le Monde*, 11.04.04.

¹⁰² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Barthélémy Pierre, « Les livres vieux de plus de vingt ans sont menacés de ruine par le lent incendie du papier acide », *Le Monde*, 22.11.02.

¹⁰³ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel, « Les deux chantiers de Bruno Racine à la BnF », *Le Monde*, 09.05.07.

¹⁰⁴ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Evin Florence, « Faut-il sacrifier l'escalier de la bibliothèque Richelieu », *Le Monde*, 21.03.09.

¹⁰⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Robert-Diard Pascale, « La chute d'un conservateur à la BnF, suspecté d'avoir dérobé cinq manuscrits », *Le Monde*, 05.08.04.

Le sujet réapparaît dans les colonnes du journal le 29 juin 2005 : Jean-Noël Jeanneney réfute l'idée que la BnF soit une « *passoire* », et mentionne qu'il ne manque que « 0,3 % des collections », un chiffre « *faible* » mais « *à faire baisser* »¹⁰⁶. La question de la dégradation des documents de bibliothèque est présente (vols, déchirures de pages) ainsi que l'impunité relative attachés à ces délits. L'histoire se poursuit encore les années suivantes- un article consacré à l'histoire du manuscrit « H 52 », que l'on croirait échappé d'un roman de John le Carré (avec des épisodes fascinants tels que l'ouverture de comptes au Luxembourg, ou l'envoi à Jean-Noël Jeanneney d'un colis contenant des objets « *évoquant le régime de Vichy* »¹⁰⁷), s'achevant par un article rendant compte de la condamnation du Conservateur par la cour d'appel de Paris, et enfin par le retour du manuscrit H 52 à la bibliothèque, « *amputé de 63 feuillets* » avec des marges « *coupées de plusieurs centimètres* »¹⁰⁸. Voilà donc les bibliothèques passées des pages culturelles ou politiques aux pages moins nobles des faits divers, effet secondaire dû en l'occurrence à la matérialité de leurs collections.

Les articles du *Monde* proposent donc une image contrastée des bibliothèques ; celles-ci apparaissent comme partie prenante des évolutions technologiques contemporaines, numérique, Internet, surtout la Bibliothèque nationale qui est aussi positionnée en première ligne aussi sur les débats touchant à Google. Mais elles apparaissent aussi comme des lieux fréquentés, des centralités culturelles inscrites au cœur de leurs collectivités. C'est pour cela qu'il convient maintenant d'interroger la dimension politique des bibliothèques telle que reflétée à travers les articles du *Monde*.

¹⁰⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel, « Pour Mr Jeanneney, les pertes à la BnF sont faibles », *Le Monde*, 29.06.05.

¹⁰⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Robert-Diard Pascale, « La riche histoire du manuscrit H52 », *Le Monde*, 01.01.06

¹⁰⁸ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Fabre Clarisse, « Une Bible volée du XIII^e siècle revient à la BnF », *Le Monde*, 10.01.07.

La lecture publique en tant qu'enjeu politique

Les bibliothèques ont de toute évidence, et les pages du *Monde* s'en font l'écho, épousé l'impératif de la modernisation et de l'adaptation aux nouvelles technologies ; elles ne sont néanmoins pas des lieux épousant sans discernement les diktats de la modernité, et ne se contentent pas d'être des lieux de culture voués à la transmission de savoirs et à l'épanouissement de ses usagers. Du fait de ces missions, la bibliothèque devient un objet politique, porteur d'un idéal: celui de permettre l'apparition d'un citoyen éclairé dont le « *destin n'est pas séparable de la gestation, puis du développement d'une civilisation démocratique dans laquelle chaque citoyen doit pouvoir, au moins en principe, être éclairé au même titre que les autres et rejoindre une communauté d'esprits libres* »¹⁰⁹, ambition qui explique le développement dans la deuxième moitié du XX^e siècle d'une politique dite de « lecture publique ». Objet politique aussi en ce qu'elle peut permettre à des communautés, des collectivités de s'affirmer et de se donner une identité¹¹⁰. Objet politique enfin par les enjeux dont elle peut être porteuse, nouveaux modes de communication, droit d'auteur... Les journalistes du quotidien prennent parfois en compte dans leurs articles cette dimension essentielle, qui constitue à proprement parler le socle de la lecture publique.

3.1. LE COÛT DES BIBLIOTHÈQUES

3.1.1. Les bibliothèques territoriales

Une dimension s'impose d'emblée dans les articles pris en compte : comme toute politique, la lecture publique a un coût et nécessite un véritable volontarisme. Les maîtres-mots en matière de bibliothèques auront été ceux d'investissement et de modernisation afin de rattraper le retard accumulé dans les premières décennies du XX^e siècle, processus entraînant après les années 1970 de véritables bouleversements. Le développement de la démocratie et des politiques culturelles locales ont rendu possible ces efforts financiers : Guy Saëz pointe dans *L'Histoire des bibliothèques françaises* cette « *intensité* »¹¹¹ avec laquelle les bibliothèques ont vécu le mouvement de décentralisation, sans équivalent dans le champ des institutions culturelles ; ce qui n'empêche pas que de réelles réussites côtoient des occasions manquées. Les pages du *Monde* se trouvent traversées par certaines de ces réussites : par exemple la médiathèque d'Arles, celle de Vandoeuvre et plus largement celles de Lorraine où « *50 000 mètres carrés* » ont été construit « *en quinze ans* » pour un investissement de « *95 millions de*

¹⁰⁹ Bazin Patrick, « Bibliothèque publique et savoir partagé », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 5. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/> (Consulté le 07.10.09).

¹¹⁰ « *La fonction que celles-ci assument dans l'espace public, comme lieux de rencontre et de partage des savoirs, demeurera irremplaçable...* », Bazin Patrick, « Bibliothèque publique et savoir partagé », *op. ci.*

¹¹¹ Saez Guy, « Politiques culturelles, lecture publique et décentralisation », dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XX^e siècle*, pp. 477-499.

francs », celle encore de l'Alcazar à Marseille. Deux articles datés de l'an 2000 traitent explicitement de la nécessité d'un volontarisme politique dans ce domaine ; l'un mettant en avant la Lorraine où les élus ont lancée une politique de rattrapage, conscients du rôle essentiel des bibliothèques en terme de vie locale : en effet, « *une bibliothèque ou une médiathèque est un élément essentiel du développement de la vie culturelle, très valorisant (...) un équipement pivot sur lequel s'articule la vie associative et éducative* »¹¹² ; le second article évoque les retards de la région Nord-Pas de Calais en matière de lecture publique, où l'offre demeure insuffisante, du fait d'élus peu concernés et « *pas toujours convaincus que l'accès à la lecture est une priorité* ». Cette offre lacunaire est détaillée : villes non équipées, absence de personnel qualifié, dépenses d'acquisitions trop faibles et budget dérisoires. Le problème n'est pas tant économique, puisque des communes défavorisées « *ont effectué des efforts véritables* », que politique, les élus apparaissant parfois peu intéressés par des établissements aux retombées économiques loin d'être immédiates... Il s'agit selon la journaliste d'un choix, accompli sachant que l'« *on a jamais vu des gens descendre dans la rue pour réclamer une belle bibliothèque* »¹¹³. Se trouve ainsi clairement mis en avant l'impact de l'ambition des élus et de la mobilisation de moyens conséquents, humains, financiers et structurels qui en découle.

Peut-être plus éloquent encore à propos des dimensions politique et sociale des bibliothèques et de leurs paradoxes, un article datant du 22 janvier 2008, à la suite les émeutes de Villiers le Bel de novembre 2007, met en avant le devenir de la bibliothèque Louis Jovet, incendiée au cours des incidents. Cette médiathèque de 280 m², la plus fréquentée de la ville¹¹⁴, fut entièrement détruite par le feu, événement qui ne passa pas inaperçu : le sociologue Denis Merklen reconnaît à ce propos qu'il est difficile de ne pas être « *perplexe* » face à acte apparemment incompréhensible, si l'on oublie la perception des bibliothèques en tant que « *force sociale* » imposée, « *venue de l'extérieur* »¹¹⁵. L'article de Clarisse Fabre ne prétend pas expliquer cette destruction, mais rend compte des premiers efforts pour reconstruire l'établissement, et relancer ce « *chantier culturel* » qu'est la lecture publique dans une ville où « *seulement 6,2 % de la population sont inscrits dans les bibliothèques municipales* ». Il ne s'agit pas tant de parler de la visite sur place de Christine Albanel, alors ministre de la Culture, que de mentionner les incertitudes à venir sachant que les 37 000 documents de la médiathèque sont partis en fumée, le coût de reconstitution du stock s'élevant au total à « *quelques 500 000 euros* » auxquels s'ajoutent « *plus de cinq millions d'euros* »¹¹⁶ pour la reconstruction du bâtiment. Cela met en lumière la singularité des bibliothèques publiques mais aussi l'investissement que nécessitent de tels établissements. Les équipements culturels, parmi lesquels les bibliothèques, sont donc des « *vitrines coûteuses pour les collectivités* »¹¹⁷, ce qui peut devenir élément de controverses et de polémiques (comme dans le cas par exemple de la médiathèque de Rudy Ricciotti à Rouen).

¹¹² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Raux Monique, *op. ci.*

¹¹³ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Lemaire Nadia, *op. ci.*

¹¹⁴ Ces quelques données proviennent du site internet de *Livres Hebdo*. Disponible sur : <<http://www.livreshebdo.fr/actualites/Details>> (Consulté le 07.10.09)

¹¹⁵ Il faut lire à cet égard l'article passionnant de Denis Merklen et Numa Murard, « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? », sur le site La vie des idées. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-brule-t-on-des.html>> Consulté le 07.10.09)

¹¹⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à : Fabre Clarisse, « À Villiers-Le-Bel, des livres après les émeutes », *Le Monde*, 22.01.08.

¹¹⁷ De Roux Emmanuel, « Les équipements culturels, des vitrines coûteuses pour les collectivités », *Le Monde*, 17.12.04.

La dimension nationale de la lecture publique est parfois évoquée, notamment lorsqu'est mentionné le budget de la culture ; Jean-Jacques Aillagon, interviewé en 2003 par Alain Salles, affirme par exemple sa volonté de rendre le budget du livre « *prioritaire* », par exemple par le biais de l'investissement dans les « *nouvelles médiathèques de proximité, les ruches* » ; c'est encore le cas la même année avec la présentation du plan d'action territorial de Jean-Jacques Aillagon, centré sur « *le choix des équipements et des programmes culturels de proximité* »¹¹⁸, d'où une nouvelle référence aux Ruches, programme de construction d'équipements en milieu rural et périurbain. Cette dimension est cependant assez peu apparente dans les pages du quotidien, qui traite plus fréquemment d'équipements particuliers et de problématiques spécifiques.

3.1.2. La Bibliothèque nationale de France

Les articles mentionnant la problématique des coûts de la lecture publique et des bibliothèques territoriales demeurent donc assez peu nombreux, surtout en regard de ceux consacrés à la BnF et à la question de ses coûts de fonctionnement. Ce « *mammouth de la culture* », comme l'appelle en 2002 Emmanuel de Roux, présent dans le quotidien pour son rôle dans le débat lié à Google, pour l'importance de ses animations culturelles et de ses colloques, pour la récurrence de ses malheurs matériels, l'est aussi pour la question de son financement. Il est présenté comme l'un des quatre « *mastodontes* », avec le Louvre, l'Opéra de Paris et le Centre Pompidou, du ministère de la culture, quatre établissements qui ingèrent « *près du quart du budget de la rue de Valois* », sachant que la Bibliothèque possède le plus gros budget des quatre grands établissements (10 % du budget du ministère environ¹¹⁹). Emmanuel de Roux se prononce sur la nécessité de mieux répartir les crédits pour permettre à ces établissements « *d'accomplir leurs missions* » ; la présentation de la situation financière est alarmiste, mettant l'accent sur le manque de ressources, alors que la bâtiment de Tolbiac (dont l'architecture, « *absurde pour une bibliothèque* » engendre des coûts supplémentaires) nécessite une rénovation, que l'informatique consomme « *9,2 millions d'euros par an* » pour son seul entretien, et que « *10 % des emplois* »¹²⁰ se trouvent non pourvus. D'ailleurs, un rapport du Sénat en l'an 2000, déjà mis en avant par Emmanuel de Roux, aboutissait à des conclusions proches : bâtiment de Tolbiac trop coûteux et inadapté, consommation en électricité excessive (correspondant « *à celle d'une ville de 30 000 habitants* »), système informatique onéreux, gestion aléatoire des personnels- le tout aboutissant à un coût de « *près de huit milliards d'euros* », hors dépenses nécessaires à la réalisation des objectifs de l'établissement. Ce rapport louait néanmoins la bonne marche de l'établissement malgré ses immenses besoins financiers- incidents informatiques « *en nette diminution* », « *délai de communication des ouvrages réduit* », « *informatisation des catalogues en voie d'achèvement* », et surtout « *augmentation de la fréquentation* ».

¹¹⁸ « M. Aillagon présente un plan d'action territorial », *Le Monde*, 28.05.03.

¹¹⁹ Voir le site du ministère de la Culture. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/budget2009> (Consulté le 09.11.09).

¹²⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à De Roux Emmanuel et Guerrin Michel, « Enquête sur les mammouths de la culture », *Le Monde*, 25.03.02.

L'édifice est donc régulièrement mentionné pour ses coûts de fonctionnement très élevés ainsi que pour son budget présenté comme insuffisant. En 2007 encore, l'établissement fait l'objet d'un article d'Emmanuel de Roux qui pointe les gouffres financiers que furent la construction de l'édifice et son informatisation (« 1,219 milliards d'euros » pour cette « lourde machine »). Un an plus tard, Grégoire Allix pointe quant à lui les travaux à venir afin de « corriger les défauts de l'établissement » : nouveaux aménagements, diminution de la consommation énergétique (déjà en réduction puisqu'équivalent cette fois à celle d'une ville de 20 000 habitants), numérisations à venir. Il est inutile de mentionner toutes les références à cette question des coûts de fonctionnement de la BnF : mais pas moins de neuf articles étudiés prennent ce thème comme sujet, ce qui est loin d'être négligeable.

3.2. LA LECTURE PUBLIQUE DANS LA CHAÎNE DU LIVRE

La dimension politique de la lecture publique s'inscrit également dans des problématiques plus catégorielles en apparence, qui n'en sont pas moins des enjeux importants. Figurent dans ces problématiques tout ce qui rattache les bibliothèques aux politiques du livre, dont elles sont un maillon essentiel. Le quotidien *Le Monde* rend largement compte de ces enjeux, en particulier dans le cadre de notre période la question du prêt payant.

3.2.1. La lutte du prêt payant

La question du droit de prêt en bibliothèque est sans doute celle dont l'écho aura été le plus largement répercuté dans les pages du journal aux côtés de la problématique Google recherche de livres. Le mot-clé « prêt payant » aura fait l'objet de 33 occurrences entre 2000 et 2006, et celui de « droit de prêt » de 34 occurrences sur la même période, avec une très grande récurrence entre 2000 et 2002, au plus fort de ce qu'Alain Salles a pu tantôt appeler une « querelle sourde », une « guerre picrocholine »¹²¹, un « incroyable conflit »¹²². Les pages du *Monde* rendent effectivement compte de l'intensité des débats et de l'irréductibilité des positions, au fil de tribunes favorables ou critiques à l'instauration d'un mécanisme de prêt payant en bibliothèque ; débat d'autant plus vif que, malgré son caractère « austère et technique », il fait s'affronter de grands principes : « l'accès à la culture, le prix de l'œuvre de l'esprit, le service public, la décentralisation culturelle, le statut de l'écrivain, la crise de l'édition... »¹²³, autant d'enjeux évidemment fondamentaux.

Il serait sans doute fastidieux d'analyser de manière exhaustive l'ensemble des discours tenus autour du droit de prêt, polémique antérieure au troisième millénaire (puisque trouvant ses origines dans la directive européenne de 1992 relative au droit de location et de prêt qui donnait aux pays membres de l'Union la possibilité de prendre des mesures conciliant gestion des droits d'auteurs et politiques de lecture publique). Ce

¹²¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Lecture publique, lecture payante », *Le Monde*, 05.04.00.

¹²² Salles Alain, « La trêve du prêt », *Le Monde*, 09.02.01.

¹²³ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Catherine Tasca veut régler la question du prêt payant avant la fin de l'année », *Le Monde*, 03.06.00.

débat fut relancé dès le mois de février 2000 par le biais d'une lettre des éditeurs demandant « *que soit respecté le droit de prêt* »¹²⁴ des auteurs. La première tribune à ce propos date du 20 février 2000. Elle est l'œuvre de Jean-Marie Laclavetine qui se positionne résolument contre ce prêt payant lui semblant être un avatar du « *libéralisme triomphant* », en opposition complète avec les idéaux portés par la lecture publique et la démocratisation de la culture : « *Ce serait surtout abdiquer de toute volonté de promouvoir une politique démocratique de la lecture* ». Jean-Marie Laclavetine s'en prend à l'« *ingratitude* » de ces auteurs favorables au dispositif, qui ont eu à ses yeux la possibilité d'accéder au livre sans passer par les bibliothèques— « *des gens suffisamment bien nés pour, enfants et adolescents n'avoir pas eu besoin d'une bibliothèque ou d'un bibliobus pour former leur goût* » ; plus encore, il propose une vision du droit d'auteur dépassant une simple dimension pécuniaire, devenant un « *droit d'être lu* » et faisant de la bibliothèque un atout supplémentaire pour la librairie. La tribune met en avant aussi la complexité de mise en œuvre d'un tel dispositif, et en appelle à l'intervention de l'État qui pourrait prendre en charge le paiement des droits. Au final, ce débat est pour l'auteur une illustration des inquiétudes traversant les professionnels du livre « *face à un avenir incertain* »¹²⁵.

François Gèze, PDG des éditions La Découverte, réagit quelques jours après : il est favorable au droit de prêt dont la mise en œuvre lui semble « *urgente* » du fait de l'accroissement continu du nombre d'emprunts en bibliothèques— « *passé de 59 millions à 154 millions* » entre 1980 et 1998 (ce dont il se félicite), et de la diminution des tirages moyens de « *14 200 à 8 400 (...) on est donc passé de un livre prêté à quatre vendus à un pour deux en vingt ans* ». D'où la nécessité selon M^r Gèze de mettre en œuvre ce mécanisme de prêt payant, qui s'articulerait avec les principes d'accès à la lecture pour tous de la lecture publique (« *il n'est pas difficile d'imaginer des dispositifs permettant de maintenir la gratuité de l'accès à la lecture pour tous ceux pour lesquels cela est indispensable* »¹²⁶). Une autre tribune, datée elle aussi du 23 mars 2000 prend résolument le contre-pied de cette position. Elle est l'œuvre de Michel Onfray et se caractérise par sa virulence. Le philosophe parle d'un « *impôt sur la lecture publique* », prôné par des entrepreneurs du livre cherchant à « *exploiter le lecteur, ce prolétaire de leur PME* ». Il s'en prend en particulier au vice-président de la Société des gens de lettres, Georges-Olivier Chateaufort, défenseur du prêt payant (dans une autre tribune, « *Le droit d'auteur est un droit de l'homme* », datée du 18 mars 2000), en des termes teintés d'ironie ; il conclut sa tribune en mettant en parallèle achats de livres et emprunts en bibliothèque par des « *lecteurs publics avec lesquels on fait aussi des acheteurs de livres privés* ». Michel Onfray en profite au passage pour réitérer ses critiques contre le droit d'auteur et son rêve d'un monde où les ouvrages « *cesseraient de servir majoritairement de support aux bénéficiaires (...) pour devenir une occasion de culture et un véhicule de savoir, d'intelligence, d'écriture et de style* »¹²⁷.

L'an 2000 voit donc se succéder tribunes, pétitions et lettres ouvertes, notamment celle du Syndicat national de l'édition et de 288 auteurs (les plus connus étant cités dans le journal) assimilant le prêt sans rémunération des livres à une contrefaçon. Alain Salles

¹²⁴ Salles Alain, « Et la bataille du droit de prêt reprend », *Le Monde*, 18.02.00.

¹²⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Laclavetine Jean-Marie, « Chaîne du livre : adversaires ou partenaires ? », *Le Monde*, 29.02.00.

¹²⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Onfray Michel, « Les bégonias de Chateaufort », *Le Monde*, 13.03.00.

¹²⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Bibliothèques : guerre et prêt », *Le Monde des Livres*, 14.04.00.

rend compte de cette guerre des libelles, des auteurs (François Bon, Régine Deforges, Michel Onfray...) défavorables à cette démarche, de l'Association des bibliothécaires français parlant d'une « rupture » de la chaîne du livre, et du désir du ministère de la Culture de ne pas « compromettre la politique de la lecture publique »¹²⁸.

Certains articles traitent en creux de cette question du droit de prêt en bibliothèque, tel celui consacré à la médiathèque d'Arles dans *Le Monde des Livres* déjà évoqué plus haut. Il ne s'agit pas uniquement de présenter l'établissement et ses lecteurs, mais aussi de permettre à ces derniers de se positionner: le ton est évidemment très défavorable au prêt payant- « *le fait d'y avoir accès gratuitement (aux livres) dans une société ou tout s'achète, nous permet de nous sentir égaux* » dit une lectrice ; une autre affirme comprendre la nécessité de rémunérer les auteurs, mais en expliquant qu'il revient à l'État de le faire; une institutrice parle d' « *une catastrophe pour les élèves* », un autre lecteur compare cette instauration au retrait de « *sa bibliothèque à une abbaye cistercienne* »¹²⁹. L'article se conclut sur une référence à la position de l'éditeur Actes Sud favorable au prélèvement d'un franc par livre emprunté, reversé à une caisse de soutien aux auteurs.

Alain Salles, chargé du dossier pour le quotidien, met régulièrement en avant la virulence des débats où l'on se traite d' « *ayatollettes* » (qualificatif visant la présidente de l'ABF), de « *vendus mercantiles* », hors toute nuance. Il présente clairement les fondements de cette opposition : chaque camp représente « *deux notions constitutives de l'histoire culturelle française* », l'un défendant « *les droits d'auteur* », l'autre « *la lecture publique* »¹³⁰; il énonce aussi une réalité : il n'existe aucune preuve d'une concurrence entre bibliothèques et librairies ; Alain Salles n'oublie pas non plus l'enjeu des ristournes accordées aux bibliothèques par certains grossistes, donc la question du plafonnement des rabais consentis aux collectivités locales. L'analyse du problème est restituée dans toute sa complexité (ce qui est le cas pour l'ensemble des articles d'Alain Salles sur la question), se concluant sur une constatation de la nécessité pour tous les acteurs de tirer dans le même sens puisque tout le monde se trouve « *dans le même bateau* » : bibliothécaires, écrivains, libraires, et éditeurs- « *chacun défend le livre* »¹³¹. Une fois passée l'heure des invectives se présente celle du dialogue (ce qui n'empêche pas la « *bataille* »¹³² de continuer alors que le ministère entre en scène, ni les parties, Syndicat national de l'édition et auteurs d'un côté, auteurs aussi, bibliothécaires et responsables politiques de l'autre, de camper sur leurs positions).

En dehors de ces tribunes engagées, le quotidien rend compte des diverses avancées du processus de discussions et de négociations, des blocages initiaux aux améliorations a posteriori : les propositions de Catherine Tasca, désireuse de concilier « *défense de la lecture publique* » et garantie du droit des auteurs à « *une rémunération équitable* », font l'objet de plusieurs articles : un paiement forfaitaire (par l'État) pour chaque inscrit dans les bibliothèques, pour « *dégager 146 millions de francs (...) la moitié versée en droits d'auteurs* » alors que l'autre moitié « *alimenterait un fonds complémentaire de retraite*

¹²⁸ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Belleret Robert, *op. ci.*

¹²⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Belleret Robert, *op. ci.*

¹³⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Lecture publique, lecture payante », *op. ci.*

¹³¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Bibliothèques : guerre et prêt », *Le Monde des Livres*, 14.04.00.

¹³² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Catherine Tasca veut régler la question du prêt payant avant la fin de l'année », *Le Monde*, 03.06.00.

des écrivains »¹³³, mais aussi le plafonnement des rabais. Autant de propositions qui finissent par mettre fin au conflit qui a « coupé la République des Lettres » et pourri les relations « entre bibliothécaires, libraires et éditeurs »¹³⁴. Finalement, ce conflit trouve son achèvement avec la loi de 2002 permettant finalement aux auteurs et éditeurs de percevoir des droits sur les livres empruntés en bibliothèque par le biais d'« un double système de financement (...) L'État assure un prêt payé forfaitaire de 1,5 euro par inscrit (...) les libraires verseront 6% du prix d'achat des livres qu'ils vendent aux bibliothèques, à des sociétés de gestion collective... » et permettant aussi aux libraires de « redevenir des interlocuteurs privilégiés des bibliothèques »¹³⁵ grâce au plafonnement des rabais accordés aux collectivités. La question conflictuelle du droit de prêt trouve alors sa résolution ; elle aura été largement traitée par *Le Monde*, avec un vrai souci pédagogique, en publiant propositions et contre-propositions des deux camps, sans oublier de restituer la virulence des débats : ce qui montre là encore que les bibliothèques ne sont pas absentes de l'espace public.

3.2.2. Et la lecture universitaire ?

Une absence néanmoins se révèle jusqu'ici frappante : celle des bibliothèques universitaires, et plus largement celle de la lecture universitaire : ces enjeux traversent en effet peu les pages du *Monde*. Le mot-clé « bibliothèques universitaires » n'offre que 40 occurrences entre 2000 et 2009, 30 pour le même mis au singulier ; il est donc difficile de parler d'une image des bibliothèques universitaire se dégageant dans le quotidien. Ces occurrences sont peu significatives, n'apparaissant pas dans des articles traitant exclusivement de la lecture universitaire, mais souvent sous la forme de mentions incidentes, à l'instar de celle présente dans un article rendant compte du congrès de l'Association des bibliothécaires français en l'an 2000 ; en pleine polémique sur le droit de prêt, le président de l'Association des bibliothécaires français, Gérard Briant, y appuie l'idée de non-correspondance entre fort taux d'emprunt en bibliothèque universitaire et diminution du nombre d'achats en librairie : « les bibliothèques universitaires allemandes ont quatre fois plus (d'emprunts) de livres que les françaises sans que les étudiants outre-Rhin achètent moins d'ouvrages que leurs collègues français »¹³⁶. C'est encore dans le cadre de ce débat autour du droit de prêt qu'apparaît la notion de lecture universitaire, François Gèze vilipendant le photocopillage qui a « désappris aux élèves et aux étudiants la lecture suivie, les écartant durablement des livres » ; et qui a « porté un coup presque fatal à l'édition universitaire française, qui ne subsiste aujourd'hui qu'au prix d'une augmentation désastreuse de la part des livres de qualité médiocre- mal édités, mal relus... »¹³⁷. Le PDG des éditions La Découverte inscrit donc la question des pratiques étudiantes et du rapport aux livres de ces derniers au cœur de la problématique du prêt payant : il évoque également l'avancée qu'a constitué selon lui l'obtention par le Centre français d'exploitation du droit de copie d'un paiement des droits d'auteur pour les photocopies d'œuvres protégées dans les

¹³³ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Catherine Tasca fait des propositions et dépassionne le droit de prêt en bibliothèque », *Le Monde*, 21.12.00.

¹³⁴ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Le trêve du prêt », *Le Monde*, 09.02.01.

¹³⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Salles Alain, « Les auteurs toucheront des droits dans les bibliothèques », *Le Monde*, 22.03.02.

¹³⁶ This Jean-Louis, *op. ci.*

¹³⁷ Gèze François, *op. ci.*

universités. À l'exception de cette tribune de François Gèze, les articles traitant du prêt payant se centrent exclusivement sur les problématiques liées à l'emprunt dans les bibliothèques territoriales.

En dehors de ces occurrences, peu de mentions significatives du monde des bibliothèques universitaires sont apparentes dans *Le Monde* du fait sans doute de leur dimension plus spécialisées, au contraire des bibliothèques municipales installées au cœur des territoires, ou de la Bibliothèque nationale de France qui est un établissement central de la vie culturelle française. Le positionnement récent du monde scolaire et universitaire sur le logiciel libre est traité en 2001 : il est en effet question dans un article du coût des licences Microsoft, « environ deux millions de francs qui sont versés à Microsoft chaque année »¹³⁸ pour une grande université, coût présenté comme excessif. La bibliothèque universitaire d'Orléans, récompensée pour son architecture, est mentionnée en 2006, sans insistance particulière sur ses missions et la manière dont cette architecture pourrait participer à leur réalisation ; les bibliothèques de Paris III, « Sainte Geneviève, la bibliothèque des langues orientales, le centre de documentation de la faculté de Censier »¹³⁹, sont brièvement citées dans deux articles (dont une dépêche) où il est question de la suspension du Wi-Fi en leur sein du fait de l'inquiétude des personnels : Lucile Ageron donne d'ailleurs la parole à certaines de ces personnes, un magasinier- « Les douleurs se sont installées progressivement (...) Nous sommes exposés en permanence. »- des syndicalistes, ou encore la présidente de Priartem (association demandant une réglementation en matière d'antennes-relais)- « Le Wi-Fi a été développé sans aucune étude d'impact sanitaire »¹⁴⁰. La rentrée universitaire 2009 fait l'objet d'un article mentionnant la bibliothèque universitaire d'Évry, « outil majeur dans la vie des étudiants »¹⁴¹ : le journaliste donne la parole à un professeur documentaliste faisant visiter la bibliothèque et présentant la plateforme de travail. Le projet Google recherche de livres fait aussi intervenir les bibliothèques universitaires, dans des articles rendant compte des partenariats entre les établissements (la Complutense de Madrid, la bibliothèque universitaire de Gand, la bibliothèque municipale de Lyon parmi d'autres) et la firme californienne. Enfin, l'exception pédagogique au droit d'auteur (au bénéfice des établissements d'enseignement), introduite dans le cadre de la loi relative aux droits d'auteurs et droits voisins dans la société de l'information, fait l'objet d'une longue tribune très critique le 18 avril 2003 (alors qu'il ne s'agit encore que d'une demande de la Conférence des Présidents d'Université): le dispositif, un « piège absurde », est présenté comme le prélude à une mise à mort de l'édition française au profit des éditeurs anglophones. Les signataires du texte, des éditeurs, en appellent à une « concertation » entre professionnels ainsi qu'à un effort accru des politiques en faveur des bibliothèques universitaires, en état de « scandaleuse misère » puisque le budget par étudiant n'y est équivalent qu'à « 40 % de celui de leurs homologues britanniques et allemandes »¹⁴². Cet article est l'un des rares à positionner les bibliothèques universitaires dans le champ plus large de la chaîne du livre ; évoquer le traitement réservé à celles-ci dans les pages du *Monde* revient à établir une sorte d'inventaire à la Prévert dépourvu de cohérence et de lignes de force.

¹³⁸ Foucart Stéphane, « Quand les logiciels libres s'institutionnalisent », *Le Monde*, 31.01.01.

¹³⁹ « Paris III décrète un moratoire sur le Wi-Fi dans ses bibliothèques », *Le Monde*, 13.05.09.

¹⁴⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Ageron Lucile, « Le Wi-Fi perturbe les bibliothèques », *Le Monde*, 04.06.08

¹⁴¹ Floc'h Benoît, « À l'université d'Évry, le métier d'étudiant s'apprend avant la rentrée », *Le Monde*, 05.09.09.

¹⁴² Toutes les citations qui précèdent proviennent de « Pourquoi l'université veut-elle la mort de l'édition universitaire ? », *Le Monde*, 18.04.03.

De plus, les débats mobilisant les bibliothèques universitaires et leurs personnels n'ont qu'une très faible visibilité : peu de traces par exemple dans le quotidien des inquiétudes suscitées par la Loi Liberté et Responsabilité des Universités, la recherche combinant « LRU » et « bibliothèques » ne proposant que deux résultats ! Aucune mention n'est faite de la disparition de la Sous-Direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique (SDBIS), ni des évolutions des attributions des directeurs de bibliothèques universitaires. Deux tribunes seulement, signées Jean Fabbri, évoquent la place des bibliothèques universitaires dans la réforme, et de manière très succincte - dans les deux cas autour de la question des emplois : « (...) *aucun emploi supplémentaire aussi bien d'enseignants que de personnels techniques, administratifs ou de bibliothèques.* »¹⁴³ - « *Le pacte pour la recherche et la loi LRU, qui organisent entre les établissements et les personnels, enseignant-chercheur, personnels administratifs, techniques et de bibliothèques BIATOS et ITA, propose une conception concurrentielle des activités publiques de recherche et de formation...* »¹⁴⁴. En dehors de ces deux mentions, aucune trace des établissements de lecture universitaire dans les nombreux articles (103 occurrences) consacrés à la loi LRU : cette absence de visibilité tranche avec la mobilisation des personnels de bibliothèques.

La lecture universitaire occupe donc une place tout à fait marginale dans les pages du *Monde*, et se trouve absente du *Monde des Livres* : on retrouve donc ici cette « spirale du silence » évoquée plus haut¹⁴⁵, dont on peut émettre l'hypothèse qu'elle témoigne d'un faible ancrage des établissements de lecture universitaire dans l'espace public, à l'inverse des établissements de lecture publique. Parlant de ces derniers, il convient maintenant de chercher à analyser le rôle social leur étant assigné par les journalistes du quotidien.

3.3. À PROPOS DU RÔLE SOCIAL DES BIBLIOTHÈQUES

3.3.1. Les bibliothèques et leur impact social en temps normal

Les journalistes du *Monde* interrogent-ils l'efficacité sociale des bibliothèques ? La question de l'impact social des bibliothèques est intéressante, et ce d'autant plus qu'elle rejoint une problématique extrêmement complexe, celle du rôle social et économique de la culture. Notion difficile, objet de débats, cette idée de l'effectivité sociale de la culture est souvent mise en avant : la bibliothèque est par exemple amené de plus en plus fréquemment à se positionner comme une instance de formation continue puisque l'« *emploi et toutes les formes d'accompagnement vers l'emploi constituent une des préoccupations majeures de notre temps* »¹⁴⁶ selon les propres mots d'Olivier Chourrot. Cette portée sociale de la culture est parfois minimisée : notamment par Alain Brossart

¹⁴³ Fabbri Jean, « Université : la réforme oui, mais pas celle là », *Le Monde*, 30.11.07.

¹⁴⁴ Fabbri Jean, « Université : sortir de la crise par l'emploi », *Le Monde*, 10.04.09.

¹⁴⁵ Cf. p. 15.

¹⁴⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Chourrot Olivier, « Bibliothèques et insertion professionnelle », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 2. Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/> > (Consulté le 16.10.09).

dans son ouvrage *Le grand dégoût culturel* paru en 2008, dans lequel le philosophe analyse le surinvestissement de nos sociétés dans les dynamiques culturelles¹⁴⁷, au motif (largement fallacieux selon lui) d'une efficacité sociale de celles-ci. Il rejoint ainsi les critiques qu'ont pu formuler Max Horkheimer et l'École de Francfort, ou même Bruno David dans les pages du *Bulletin des Bibliothèques de France* (parlant des bibliothèques dans un article au ton très polémique : « *ces équipements s'intègrent à la géographie urbaine en tant que dispositifs d'encadrement social - aux côtés du sport (entre autres), souvent présenté comme une riposte douce au désœuvrement criminogène des jeunes (...) une nécessité dictée par la gestion des risques sociaux, notamment celui que représentent les classes dangereuses* »)¹⁴⁸.

Mais en quittant le domaine des idées, et en revenant exclusivement au monde des bibliothèques, une évidence apparaît : l'une des missions confiée aux bibliothèques est bien celle d'une efficacité sociale dont témoignent les documents de l'International federation of library associations and Institutions ou encore le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique¹⁴⁹. À la base même de la politique de lecture publique se trouve une croyance : l'idée que les établissements sont à même d'agir sur le corps social, idée intériorisée par les professionnels qui font de la fréquentation des bibliothèques une « *vertu civique, un état d'esprit qui présuppose l'identification à l'ordre et l'intériorisation de ses valeurs* » (et à ce que Bruno David appelle non sans raison un « *idéal moyen* » ou encore un « *conformisme social* »)¹⁵⁰.

Dans les périodes de configuration économique classique, l'impact social des bibliothèques est peu apparent et ne fait pas l'objet d'articles à proprement parler ; il apparaît succinctement dans l'article sur la politique de lecture publique en Nord-Pas de Calais par exemple comme dans celui relatant le succès de l'Alcazar à Marseille, mais l'accent est surtout mis sur l'impact à l'égard de la vie culturelle, associative ou encore éducative. Il n'y a pas de débats autour de cette dimension dans les pages du quotidien comme l'on peut en trouver en Angleterre par exemple¹⁵¹.

Cette dimension sociale apparaît dans le contexte, tout à fait différent, des bibliothèques de Delhi, « *toutes gratuites* » et porteuses d'un objectif évident, à savoir l'éradication de « *l'illettrisme dans un pays où, encore aujourd'hui, 35 à 40 % de la population ne sait ni lire ni écrire* ». Ces bibliothèques deviennent même des lieux de soins ophtalmologiques, permettant ainsi un « *mariage inédit entre culture et santé publique* » comme le fait justement remarquer Florence Noiville. Autre évocation de l'impact social des bibliothèques, peut-être la plus signifiante de tout notre corpus, un article de Catherine Bédarida en 2004 à propos de la fermeture de la bibliothèque de l'usine Renault du Mans, mention unique d'une bibliothèque d'entreprise dans le quotidien. cette fermeture est un « *choix économique* », regretté par les syndicats puisque « *l'accès au livre est inégal et que les ouvriers ont plus de mal à accéder à la culture* » ; fermeture aussi qui limiterait selon la journaliste les activités culturelles proposées aux salariés par le comité d'entreprise à « *une billetterie pour les spectacles* » et, plus significatif pour nous, à une « *possibilité d'inscription à la médiathèque de la ville du*

¹⁴⁷ « *Aujourd'hui, alors que la culture est tout et partout, son potentiel politique a disparu* », dans Brossart Alain, *Le grand dégoût culturel*, p.

¹⁴⁸ David Bruno, « *Le manège enchanté des bibliothécaires* », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 6. Disponible sur : <http://www.enssib.fr> (Consulté le 16.10.09)

¹⁴⁹ Disponibles sur : <http://www.cifla.asso.fr/> et sur : <http://www.unesco.org/> (Consultés le 16.10.09).

¹⁵⁰ David Bruno, *op. ci.*

¹⁵¹ Voir Servet Mathilde, *op. ci.*, p. 14-15.

Mans, proposée à prix réduit ». Ce court article donc remet en lumière la dimension sociale des bibliothèques. Il est difficile néanmoins de parler, au-delà de ces exemples ponctuels et anecdotiques d'un réel questionnement sur l'efficacité sociale de ces établissements de la part des journalistes du quotidien.

3.3.2. Les bibliothèques et leur impact social en temps de crise

La crise économique apparue en 2008 a-t-elle modifiée la perception de la place des bibliothèques au cœur de notre société ainsi que celle de leur rôle et de leurs missions? Ces enjeux apparaissent encore de façon plus aiguë en période de turbulences économiques et de fragilisation des équilibres sociaux. L'idée d'un nouveau positionnement des établissements de lecture publique dans une telle période apparaît dans un article du *Monde 2* de Caroline Heurtault, déjà évoqué à plusieurs reprises. Il introduit dans son titre même la notion de médiathèque « *refuge* » en temps de crise. Mot ambigu, multiforme puisque pouvant faire penser à une idée d'établissements hors du temps, hors des troubles, cocons permettant de se replier pour oublier les difficultés. Le contenu de l'article n'est pourtant pas centré autour d'une telle idée, mais bien au contraire autour de la vision d'établissements « remèdes » (donc actifs) contre la crise : comme le dit la responsable de la médiathèque de la Croix-Rouge à Reims, il est temps de mettre à mal le « *mythe du sanctuaire* ». Il y est question de remédier à certaines incapacités structurelles des structures sociales et d'aides à l'emploi, par exemple « *aux faiblesses du pôle Emploi* ». La médiathèque est donc considérée comme une structure sociale elle aussi, un « *relais* » à la manière des Idea Stores britanniques- « *Petit à petit, les médiathèques françaises s'orientent vers le modèle anglo-saxon : services sociaux, espaces de restauration, rayonnages et pôles multimédias se côtoient au sein de grands ensembles architecturaux* »- ou des bibliothèques scandinaves, offrant par exemple des services d'accompagnement à l'emploi, des services de formation... Le mot clé devient donc celui de services. Le long article de Caroline Heurtault se centre autour d'exemples concrets : par exemple la médiathèque de Troyes signant une convention avec l'État pour « *encadrer le service d'aide à la recherche d'emploi* », exemple de cet apport social proposé par les bibliothèques. La bibliothèque d'étude et d'information de Cergy-Pontoise (BEI) est la plus citée, « *pire qu'une start-up* », peuplée d'utilisateurs faisant figure de « *connectés provisoires* » collés à « *leurs écrans plats* », de demandeurs d'emplois venus en ce lieu pour leur recherche. La dimension partenariale et institutionnelle est présentée aussi, avec la mention de la coopération entre la BEI et « *des structures d'insertion comme la maison de quartier ou l'association Solidarité et jalons par le travail* ».

L'image de la bibliothèque ici n'est plus celle d'un « cimetière » de livres mais au contraire celle d'un établissement intégré aux dynamiques sociales, consciente de leurs enjeux et des réponses pouvant être fournies ; elle devient en retour un « *enjeu politique sensible* » comme en témoigne l'exemple de la médiathèque Sainte Marie de Ré faisant payer « *connexion Internet et ateliers informatiques* », du fait selon sa directrice du changement de municipalité intervenu en 2008. Ce fait est présenté comme une dérive commerciale allant à l'encontre du nouveau rôle confié aux établissements de lecture publique, celui de lutter contre l'« *exclusion numérique* ». Lieu d'accès aux ressources en ligne, la bibliothèque est aussi un « *lieu de documentation* » et d'« *accès à l'information* » concernant le marché du travail.

La dimension de refuge n'est pour autant pas totalement oubliée dans cet article: face à la montée du chômage, les médiathèques peuvent affirmer leur dimension d'Agora, de lieu de rencontre et de discussion ouvert à tous : Le président de l'Association des directeurs des bibliothèques des grandes villes de France parle à ce propos d'un lieu « *synthèse du futur, entre l'église et le café* », jouant le rôle tenu auparavant par « *les débits de boisson* ». Ainsi, aux côtés des demandeurs d'emplois et des personnes en autoformation, les bibliothèques accueillent aussi des personnes marginalisées cherchant à « *partager des moments simples* »¹⁵². La médiathèque est donc perçue en tant qu'acteur à part entière des politiques de lutte contre les effets de la crise, à rebours de la perception générale qui a tendance à négliger trop souvent sans doute les possibilités offertes par les établissements (« *Il reste au réseau des médiathèques du chemin à parcourir pour que toute la richesse et la diversité des lieux et des moyens qu'elles mettent à la disposition des publics, sans cloisonnement d'accès, soit reconnu* »¹⁵³). Caroline Heurtault montre donc des bibliothèques répondant, avec plus ou moins de réussite certes, à la demande sociale et à l'anxiété provoquée par les difficultés économiques.

La crise peut avoir des effets plus dévastateurs sur les bibliothèques : *Le Monde* parle à cet égard de l'assèchement des fonds publics aux Etats-Unis, mettant en difficulté les bibliothèques de lecture publique. Deux articles illustrent ces propos. L'un concerne la bibliothèque de Salina, fermée en 2005, avant même la crise de 2008 : fermeture médiatisée car « *symbole de tous ces lieux de savoir qui ferment ou font l'objet de discrètes et sévères coupes budgétaires sans faire les gros titres des journaux* ». Ville ouvrière, dans un état surendetté, la patrie de John Steinbeck s'est trouvée dans l'obligation de demander à sa population une éventuelle augmentation de taxe (« *presque une insulte* » aux Etats-Unis) pour maintenir en vie les bibliothèques au budget annuel de 3,2 millions de dollars. Il s'agit déjà d'un exemple non isolé puisque l'American library association chiffrait ces mesures de réduction des coûts à 111 millions de dollars en 18 mois pour les 9 000 bibliothèques publiques des Etats-Unis. Alain Salles conclut son article sur une citation de Mark Twain- « *À chaque fois que vous fermez une école, vous devez construire une prison* »¹⁵⁴.

L'article le plus significatif peut-être concerne le cas du réseau de Seattle, emblématique à plusieurs niveaux : d'abord du fait de son histoire- sa création remonte à 1890 ; ensuite par la place qu'il occupe dans la ville puisque dans cette cité « *qui aime les livres* », « *80 % des habitants ont leur carte de bibliothèque* ». Cette centralité est aussi topographique et symbolique car, à la suite d'un vote des électeurs en 1998, un plan de financement « *ambitieux* » a permis de rénover les établissements, d'accroître les dimensions du réseau jusqu'à 26 bibliothèques, et de construire une centrale, œuvre de Rem Koolhaas, « *chef d'œuvre (...) devenu un repère architectural* ». C'est donc dans cette métropole, où les bibliothèques sont « *les plus fréquentées des Etats-Unis* », avec une croissance continue- « *de 7 millions d'utilisateurs en 2004 à 12 millions en 2008* », et où le projet de lecture publique est l'un « *des plus importants dans le secteur bibliothécaire* » du pays, que la crise a frappé le plus durement les bibliothèques. L'article relate la fermeture du réseau pendant la première semaine du mois de septembre 2009, à cause du déficit de « *de 43 millions de dollars* » de la ville, fermeture

¹⁵² Heurtault Caroline, *op. cit.*

¹⁵³ Balavoine Anne, « L'ouverture vers les domaines de l'insertion et de la formation », Bulletin des Bibliothèques de France, 2009, n° 2. Disponible sur : <http://www.enssib.fr> (Consulté le 17/10/09).

¹⁵⁴ Salles Alain, « Des bibliothèques et des hommes », *Le Monde des Livres*, 07.01.05.

« des services de prêt aux espaces d'accueil, jusqu'au site de consultation du catalogue en ligne ». Il a en effet été demandé aux bibliothécaires d'économiser « 2 % de leur budget de l'année 2009, soit environ un million de dollars » en évitant tant que possible licenciements et restrictions des horaires d'ouverture (par diverses mesures : « report d'achats de matériel, suppression de dépenses d'administration et réduction volontaire de salaires »). Comme le dit l'auteur Nancy Pearl dans l'article, il s'est donc agi d'une « triste semaine » pour la lecture publique, frappée par la crise. De plus, ce cas emblématique n'est pas isolé: l'American library association déplore elle la multiplication de ces pratiques, « réductions d'horaires ou fermetures partielles pour les services considérés comme n'étant pas de première nécessité, comme les bibliothèques », à « Dallas, Philadelphie, Providence et Norwich ». Claudine Mulard montre ainsi l'impact douloureux des incertitudes économiques sur le monde des bibliothèques américaines, et déplore ces effets alors que de tels établissements deviennent « plus que jamais utiles »¹⁵⁵. Deux idées lient dans les pages du *Monde* crise économique et établissements de lecture publique : celle d'un accroissement de leur utilité d'abord, celle ensuite d'une multiplication de leur difficultés budgétaires.

3.3.3. Bibliothèques et aménagement du territoire

En tant qu'élément des politiques publiques, les bibliothèques jouent aussi un rôle important dans les politiques d'aménagement et de valorisation des territoires, l'aménagement du territoire devant permettre d'« assurer à chaque citoyen l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire et de créer les conditions d'un égal accès au savoir » et de « compenser les handicaps territoriaux »¹⁵⁶. La culture a été sommée de participer à ces dynamiques, de répondre « à la fois aux aspirations élémentaires des populations isolées et défavorisées comme à ceux des publics les plus exigeants » et de créer finalement du « lien social »¹⁵⁷. À cette dimension se sont ajoutés des éléments apparus à la fin des années 1970, à la suite de la montée en puissance des collectivités territoriales. Tout cela concourt à faire des établissements de lecture publique des objets éminemment politiques, ceci apparaissant en filigrane à plusieurs reprises dans les articles du *Monde*.

Les médiathèques peuvent ainsi être des éléments de dynamisation des quartiers en souffrance: à Villiers-le-Bel par exemple, avec certaines difficultés comme nous l'avons vu ; autre exemple, à Dijon où une médiathèque construite en 2007, la « première construite depuis vingt ans », devient le « symbole d'une métamorphose », celle du quartier sensible des Grésilles « en mutation », objet d'une « opération de renouvellement urbain » estimée à « 105 millions d'euros » où les grands ensembles disparaissent peu à peu au profit d'« unités collectives » et où reviennent les services publics ; dans ce cadre, la nouvelle médiathèque de 2500 m², proposition architecturale forte (« un bel objet architectural »), a pour but notamment de devenir un « produit d'appel » afin d'amener de nouvelles populations à s'installer dans le quartier et briser la spirale de la « désaffectation ». Le propos du maire de la ville, François Rebsamen,

¹⁵⁵ Mulard Claudine, « Aux Etats-Unis, la crise atteint aussi les bibliothèques », *Le Monde*, 11.09.09.

¹⁵⁶ Tel est le propos de la Loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire. *Journal Officiel*, 5 février 1995, p. 1573.

¹⁵⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Latarjet Bernard, *L'aménagement culturel du territoire*, p.17.

citée dans l'article, est éloquent : il s'agit de faire de la bibliothèque une « *icône, qui souffle son supplément d'âme à la ville* »¹⁵⁸. La lecture publique est donc à travers cet article envisagée comme un élément moteur de la politique de la ville, élément de métamorphose des zones en déshérences et de promotion de la mixité sociale. Même ambition à Tours où, la même année, une médiathèque fait elle aussi « *évènement* » : installée dans les quartiers nord, dans une « *zone d'HLM* », elle rompt avec la monotonie des espaces (en étant une « *sculpture urbaine* ») et « *équilibre l'offre culturelle* » de la ville. Plus encore, elle se veut elle aussi vecteur de transformation d'un quartier périphérique auquel elle donne « *une identité* » : elle est, selon les mots du maire de la cité Jean Germain, un instrument de « *résorption des inégalités territoriales* »¹⁵⁹. À Dijon comme à Tours, la médiathèque doit aussi avoir comme fonction d'influer sur les dynamiques sociales et les inégalités spatiales. Un autre exemple visible dans les pages du Monde est celui de la médiathèque de Vandoeuvre ouverte en 2000 au cœur d'une « *ZUP parfois remuante* », se voulant intégrée dans le tissu local et en interaction avec celui-ci : une conseillère pour le livre et la lecture à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Lorraine résume parfaitement ces développements : une médiathèque n'est pas seulement un lieu de lecture et de travail mais peut surtout être un « *élément essentiel de la vie culturelle (...) une sorte d'équipement pivot sur lequel s'appuie la vie associative* »¹⁶⁰.

Parfois, une nouvelle médiathèque devient symbole ou élément de métamorphose d'une agglomération dans sa totalité. Tel est le cas d'Orléans par exemple, où le nouvel établissement avec ses « *larges baies vitrées* » accompagne le nouvel essor de la ville qui « *nage dans l'euphorie* » et a vaincu son « *complexe de capitale manquée* »¹⁶¹. À Marseille, la nouvelle Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR), installée dans « *le cœur métissé et commerçant de la Marseille populaire* », accompagne une même ambition de redynamisation de la ville, tout en s'imposant comme un lien entre « *le très neuf et l'ancien* » : une bibliothèque donc vecteur d'une identité renouvelée, attirant un public « *plus large que le public étudiant plus classique des bibliothèques* »¹⁶². Ces constatations rejoignent les préconisations du Ministère de la Culture au cours des années 1980 et 1990, présentant les grands établissements non comme des freins mais comme des facteurs « *de fierté, d'identification (...) d'entraînement et de dynamisme pour les activités de base* »¹⁶³. Exceptionnellement, des établissements visant à donner une image valorisante à des communes de moindres dimensions sont mentionnés : en témoigne l'exemple de Sérignan, en Languedoc-Roussillon, « *commune charmante entre Béziers et la mer* », 6 500 habitants dont 2 300 abonnés à sa médiathèque, le propos du maire étant de « *valoriser l'image de sa commune* » et d'« *ouvrir les esprits* »¹⁶⁴. De manière moins anecdotique, les pages du Monde parlent aussi des Ruches, ces établissements de proximité appartenant au plan d'action territoriale du ministère de la Culture qui faisait le « *pari de la décentralisation* » et le « *choix des équipements et des programmes culturels de proximité* »¹⁶⁵ ; on lit ainsi dans le quotidien, de façon isolée certes, la double dimension

¹⁵⁸ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Perruchot Christiane, *op. ci.*

¹⁵⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Boddaert Alexis *op. ci.*

¹⁶⁰ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Raux Monique, *op. ci.*

¹⁶¹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Guyotat Alexis, *op. ci.*

¹⁶² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Samson Michel, *op. ci.*

¹⁶³ Latarjet Bernard, *op. ci.*, p.18.

¹⁶⁴ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Guerrin Michel, *op. ci.*

¹⁶⁵ Toutes les citations qui précèdent renvoient à « Mr Aillagon présente un plan d'action territoriale », *Le Monde*, 28.05.03.

propre aux établissements de lecture publique d'instruments des politiques d'aménagement du territoire et d'objets de prestige pour les collectivités.

3.3.4. Les bibliothèques, des enjeux du débat politique ?

Les bibliothèques jouent-elles un rôle en tant qu'éléments du débat politique ? Sont-elles présentes au cœur des programmes électoraux ou des polémiques post-électorales ? Pendant des années, la question ne se posait pas puisque les bibliothèques occupaient une « *position singulière* » dans la société et « *échappaient aux lois de l'attraction politique* », étant ainsi « *hors-jeu* ». Mais, les bibliothèques étant devenues des « *maillons culturels du dispositif communal d'encadrement social* »¹⁶⁶ (selon les termes volontairement provocateurs de Bruno David), ces questions ne semblent plus aujourd'hui incongrues.

Les articles étudiés nous offrent une réponse finalement nuancée. Les bibliothèques participent dans une certaine mesure à ces discussions ; mais il s'agit bien sûr d'une dimension marginale : les établissements de lecture publique ne se trouvent ni au cœur des discussions pré-électorales, ni au centre des débats politiques par après. La France se distingue à ce propos du cas anglais, où les bibliothèques participent de l'actualité politique et peuvent être objets de polémiques virulentes¹⁶⁷. Il n'y a pas de débats à échelle nationale sur la place des bibliothèques (et plus largement des politiques culturelles), avant les élections présidentielles par exemple, ce que déplorent Emmanuel Roux et Michel Guerrin dans un article précédant l'élection présidentielle de 2002 : « *ces questions, comme l'ensemble de celles qui concernent la culture, sont absentes des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle* »¹⁶⁸ ; les articles du quotidien eux-mêmes considèrent finalement assez peu les politiques culturelles comme enjeu fort des élections nationales.

Néanmoins, à une échelle locale, les bibliothèques peuvent jouer un rôle dans les discussions politiques. Quelques exemples traversent les pages du quotidien, telle la mention des chèques « tout Toulouse » proposé avant les élections municipales de 2001 par l'un des candidats (qui offriraient une inscription gratuite dans les médiathèques aux 18-26 ans). À Rouen, un débat intense s'est ancré autour de la construction d'une nouvelle médiathèque, quelques mois avant les élections municipales ; le quotidien en rend compte à travers trois articles. Cette « *querelle politique* » opposant département et région s'est portée sur le site de l'établissement : d'un côté, le maire défendant « *avec acharnement* » le projet censé remplacer la « *vénérable bibliothèque municipale* », et de l'autre le Conseil Général (et le Conseil Régional) participant pour moitié au financement d'un projet de « *32 millions d'euros* ». En effet, l'établissement devait s'implanter dans un espace en cours de revitalisation, « *mal desservi par les transports en commun* », là où l'opposition politique proposait un autre site, ainsi qu'un projet moins coûteux (personne ne s'opposant au diagnostic de la nécessité d'une telle

¹⁶⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à David Bruno, *op. ci.*

¹⁶⁷ L'on peut penser au discours de Andy Burnham du 09 octobre 2008 se positionnant sur l'avenir des bibliothèques et leur possible évolution (ainsi qu'aux réactions engendrés par ce discours)- voir Servet Mathilde, *op. ci.*, p. 16.

¹⁶⁸ De Roux Emmanuel, Huerrin Michel, « Enquête sur les mammoths de la culture », *Le Monde*, 25.03.02.

construction, la situation étant « critique » avec une bibliothèque centrale ouverte « sur réservation depuis cinq ans »...). L'article d'Étienne Banzet relate les péripéties de la querelle : d'abord un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques critiquant une telle implantation, qui empêcherait la bibliothèque de jouer le rôle « d'une bibliothèque municipale complète »¹⁶⁹ ; ensuite, le lancement par le maire des travaux après le choix du projet du prestigieux architecte Rudy Ricciotti ; enfin, le désengagement des collectivités partenaires du projet. Battu aux élections de 2007, le projet du maire sortant est menacé par son successeur puis finalement « sauvé » en dépit « des finances catastrophiques de la ville », à la suite entre autre des virulentes sorties de l'architecte (« coutumier d'un certain lyrisme ») en appelant à la « morale républicaine » ; mais sauvé au prix d'une reconversion, puisque le bâtiment de 10 000 m² n'abritera plus que « les archives vivantes du département, ainsi qu'une bibliothèque de quartier »¹⁷⁰. Sans être des plus représentatifs, cet exemple montre bien qu'à une échelle locale, les médiathèques, porteuses d'une image forte, peuvent trouver leur place dans les débats politiques¹⁷¹ ; à Strasbourg aussi, la nouvelle médiathèque André Malraux est mentionnée dans un article traitant des élections municipales de 2007 en tant que symbole d'une politique culturelle de prestige (sanctionnée par les électeurs).

Les querelles peuvent aussi se porter sur d'autres maillons de la chaîne du livre, comme ce fut le cas en Languedoc-Roussillon avec les polémiques autour du Centre Régional du Livre (CRL) menacé à la suite de l'élection en 2004 de Georges Frêche à la tête du Conseil régional : Clarisse Fabre revient sur cette affaire liée à la volonté de l'édile local de casser l'« élitisme » du CRL accusé entre autre de ne rien faire « pour la lecture publique et les bibliothèques de prêt » au profit de la seule édition. La dimension purement politique se niche au cœur des débats, Georges Frêche étant accusé par un éditeur de vouloir « récupérer le livre »¹⁷². Il ne faut pour autant pas surestimer cet impact politique de la culture en général et de la lecture publique en particulier. Comme le dit un conseiller de la DRAC Nord-Pas de Calais, les grandes mobilisations ne se sont jamais faites en France « pour réclamer une belle bibliothèque »¹⁷³. Et la médiathèque, argument de campagne comme un autre, joue rarement le rôle d'enjeu électoral majeur.

Difficile sinon de parler d'une dimension politique (au sens d'enjeu dans la conquête ou la conservation du pouvoir) des bibliothèques. Au milieu des années 1990, plusieurs articles avaient rendu compte de la fameuse question de la censure exercée sur les bibliothécaires par les mairies détenues par le Front National. Un nouvel article du Monde.fr revient sur cette problématique à l'occasion de l'élection municipale de Hénin-Beaumont en 2009. La politique des quatre maires du parti d'extrême-droite est analysée, dont celle du maire de Vitrolles : mise au placard de fonctionnaires, coupure de subventions, et mise à l'écart de bibliothécaires refusant « de suivre la politique de la ville, très conservatrice »¹⁷⁴. Le terme de censure appliqué au monde des bibliothèques revient à de rares reprises entre 2000 et 2009, dans une dépêche consacré à la mise à l'écart des disques du chanteur Orelsan (« dont les textes insultent les

¹⁶⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Banzet Étienne, « Querelle politique autour de la médiathèque de Rouen », *Le Monde*, 30.03.06

¹⁷⁰ Allix Grégoire, « La médiathèque, signée Ricciotti, à Rouen, sera bien construite mais reconvertie », *Le Monde*, 31.07.08.

¹⁷¹ Même si les alternances politiques locales ne se traduisent pas en général « par des changements immédiats de grande ampleur dans la politique culturelle ». Perret Jacques, Saez Guy, *Institutions et vie culturelle*, p. 34.

¹⁷² Toutes les citations qui précèdent renvoient à Fabre Clarisse, « En Languedoc-Roussillon, le Centre Régional des lettres inquiet pour son avenir », *Le Monde*, 12.06.04.

¹⁷³ Lemaire Nadia, *op. ci.*

¹⁷⁴ « Comment le F.N. gérait ses villes », *Le Monde.fr*, 02.07.09. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/> (Consulté le 18.10.09)

homosexuels et glorifient les violences faites aux femmes »¹⁷⁵) des médiathèques parisiennes ; ou encore dans un article consacré au député Christian Vanneste accusé d'influer sur les acquisitions de la bibliothèque de Tourcoing, entre autre en ce qui concerne les bandes dessinées (parfois « *jugées osées* ») ce que nie le responsable de la structure : « *S'il y avait eu pression, j'aurais démissionné et mon équipe aussi. J'avais d'ailleurs dit à M. Vanneste que si ce métier l'intéressait, nous pouvions le former et ensuite je lui donnais ma place ! J'ajoute que M. Vanneste a été président de l'association des bibliothèques du Nord-Pas de Calais et qu'il n'aurait pu être un censeur.* »¹⁷⁶. L'article ne parle d'ailleurs pas seulement de la bibliothèque mais plus largement de la politique culturelle de la ville.

Il convient de parler aussi d'un débat de nature proprement politique touchant au monde des bibliothèques: celui des libertés publiques aux Etats-Unis et de la menace pesant sur celles-ci à la suite du vote du Patriot Act : quatre articles reviennent sur cet enjeu, dont un explicite clairement le problème, à savoir la possibilité accordée par la loi au FBI (au nom de la sécurité nationale) de consulter les fichiers de bibliothèques, la fameuse « *section 215* » concentrant « *une partie du débat* ». Cette possibilité utilisée selon l'American library association à 68 reprises entre 2001 et 2006, a fait l'objet de vifs débats lors des discussions touchant à la prorogation du Patriot Act en 2006. Clarisse Fabre en restitue la teneur, ainsi que le résultat du débat engagé au Sénat : la non-permanence de la durée de reconduction de la clause ainsi que l'exemption des « *lettres de sécurité nationale* » (permettant une consultation sans autorisation préalable) pour « *les bibliothèques fonctionnant dans leur capacité traditionnelle* » (terme certes difficile à comprendre...). Exceptionnellement donc, les bibliothèques peuvent se retrouver au cœur des débats politiques les plus brûlants !

Difficile au final de porter une analyse univoque sur une éventuelle dimension politique des bibliothèques au sein des articles du *Monde* ; certaines questions ancrent les bibliothèques dans ces dimensions de manière explicite : le prêt payant en est le meilleur exemple, suivi par la question récurrente du coût de la BnF. L'absence relative des bibliothèques universitaires est singulière, trouvant peut-être son origine dans leur non-distinction au sein de l'espace public (du fait de leur rattachement au grand ensemble de l'université considéré dans sa globalité). Quant aux bibliothèques territoriales, elles apparaissent finalement régulièrement en tant qu'instrument d'aménagement du territoire, et (plus ponctuellement) comme objets de polémiques électorales et « *politiciennes* ». L'image des établissements et des structures de lecture publique étudiée, il convient maintenant de s'interroger sur la place des bibliothécaires et des lecteurs dans les articles du *Monde*.

¹⁷⁵ Herzberg Nathanael, « Les disques d'Oreلسan écartés des bibliothèques parisiennes », *Le Monde*, 06.06.09.

¹⁷⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à « À Tourcoing, la culture version Christian Vanneste », le Monde.fr, 19.02.08. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/> (Consulté le 22.10.09).

Lecteurs et bibliothécaires : quelles identités ?

Les bibliothécaires, peut-être plus encore que les autres professions, n'ont de cesse de se pencher sur leur propre image ; Jean-Claude Utard parle à ce propos d'une « *tendance à s'auto-examiner* »¹⁶⁸. L'on pourrait y voir un certain narcissisme mais, à la réflexion, cette tendance manifeste plutôt une propension au masochisme, la profession n'ayant de cesse, cela a été dit en introduction, de s'interroger sur son rôle, la pertinence de ses actions et son utilité dans notre société dite « de l'information » ; Anne-Marie Bertrand parle à cet égard d'une « *incertitude ontologique* »¹⁷⁷. Reste que ce(s) métier(s) demeure(nt) mal(s) connu(s) : ce fait trouve son origine dans la difficulté de définir une profession aux tâches multiples. Le *Dictionnaire Culturel en Langue Française* définit le plus simplement du monde le mot de « bibliothécaire » : « *Personne responsable d'une bibliothèque* »¹⁷⁸.

Reste que derrière cette apparente simplicité se cache une méconnaissance des pratiques professionnelles du monde des bibliothèques- Anne Kupiec le dit parfaitement dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* : « *Ce qui est particulièrement remarquable, c'est qu'il est quasiment impossible de rendre compte de la diversité des activités du bibliothécaire à l'aide d'un seul verbe, alors qu'un médecin soigne, qu'un mécanicien répare (...)* De surcroît, l'examen des activités des bibliothécaires a conduit à évoquer les et non le métier de bibliothécaire en raison de leur très grandes variétés. »¹⁷⁹. Le sujet de cette partie est donc d'étudier l'image des bibliothécaires dans les pages du *Monde* ; mais aussi de ceux auxquels ils s'adressent, les publics des bibliothèques. Ces deux communautés sont-elles présentes dans le quotidien ? L'image renvoyée par les articles des bibliothécaires correspond t-elle à une vision réaliste du métier, à une vision fantasmée ? Peut-on parler d'ailleurs d'une image se dégageant de ce corpus ?

4.1. LES BIBLIOTHÉCAIRES : UN SAVOIR-FAIRE RECONNU ?

L'étude des occurrences du terme « bibliothécaire » est un premier moyen d'interroger l'image de la profession : le terme mis au pluriel apparaît 137 fois dans les articles du quotidien, et 202 fois dans sa forme au singulier, soit une occurrence forte. Mais derrière ces occurrences se cachent des contenus très divers, puisque tous les articles ne se révèlent pas des plus pertinents, bien au contraire. Au final, seuls 17 articles ont été pris en compte, ce qui constitue un corpus assez étroit.

¹⁷⁷ Voir Bertrand Anne-Marie, « Approches archéologiques et généalogiques du métier », dans *Bibliothécaire, quel métier ?* p. 20-37.

¹⁷⁸ *Dictionnaire culturel de la langue française*, p. 895.

¹⁷⁹ Kupiec Anne, « Qu'est ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 1, p. 5. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/> (consulté le 20.10.09).

4.1.1. Images et compétences des bibliothécaires

Une première interrogation s'est imposée: les spécificités du métier et ses évolutions, mal connues selon les professionnels, sont-elles mises en avant par les journalistes ? Jean-Claude Utard traite dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* de l'image des bibliothécaires dans les champs médiatique et littéraire, du burlesque bibliothécaire « *orang-outang* » de Terry Pratchett (dans *Les annales du disque monde*) au « *maniaque du rangement* » de Neal Stephenson (dans le tome 1 du *Cryptonomicon*). Il met surtout en avant une évolution dans ces perceptions visible par exemple dans certains médias (où s'opère un glissement vers des images « *plus branchées et plus positives* ») : Jean-Claude Utard présente au final un tableau des représentations des bibliothécaires rempli de contradictions¹⁸⁰. Notre sujet peut permettre de remettre ces interrogations en jeu. Ces derniers sont-ils objets, sous la plume des journalistes du *Monde*, d'une perception valorisante ? Les articles du quotidien sont-ils traversés par les évolutions de leur métier ? Il est difficile de donner une réponse univoque à une telle interrogation : non pas tant du fait de l'éventuelle ambiguïté de ces images qu'à cause d'une présence limitée des pratiques professionnelles dans *Le Monde* (celui-ci n'étant de fait pas le *Bulletin des Bibliothèques de France*...). Nous nous trouvons donc réduits à nous appuyer sur de rares articles pour étayer notre réflexion.

Les bibliothèques sont, dans le quotidien, globalement appréhendées à partir de leur ancrage dans une certaine modernité; les bibliothécaires se rattachent assez largement à cette image de modernité, tout en conservant en parallèle une dimension humaniste proche de l'image classique du métier. Nulle mention dans les articles du journal de la figure caricaturale du bibliothécaire sympathique, ennuyeux et dont le travail se révèle être « *à la portée de n'importe qui* »¹⁸¹. Les bibliothécaires par exemple se trouvent parfois dans le *Monde* au cœur des problématiques touchant aux nouvelles technologies : Jean-Louis This parle ainsi des réflexions menées par l'Association des bibliothécaires de France dans le cadre de son congrès en 2000 : il s'y accomplit un « *saut dans le futur* » avec en toile de fond le rêve de la « *bibliothèque universelle à domicile* ». Mais ce rêve ne doit pas faire oublier selon l'association la fonction classique des bibliothèques, leur « *essence même* », celle de « *lieux de sélection, de stockage et de conservation de l'écrit au fil des siècles* ». En cela, Gérard Briand (président de l'Association des bibliothécaires français) rejoint Roger Chartier qui affirme la nécessité pour les bibliothèques de ne pas « *oublier les objets du passé* » afin de ne pas perdre « *l'intelligibilité d'une culture textuelle où étaient étroitement liés des classes de texte et des types d'objet* ».

Les bibliothécaires sont montrés comme réfléchissant aux évolutions de leurs métiers, tout en s'attachant à ses caractères traditionnels: bref, comme des professionnels abordant les évolutions technologiques avec intérêt et recul, et « *croyant fortement à l'avenir de leur profession* » (propos parfois infirmé par les articles visibles dans la presse professionnelle...). Ces derniers s'appuient pour étayer de tels propos sur le rôle social des établissements et la demande accrue de lieux de socialisation ; Roger Chartier parle également du besoin de reconstituer les « *sociabilités perdues* » dans des établissements, les bibliothèques, « *où se construit et s'expérimente un espace public,*

¹⁸⁰ L'auteur s'appuie ainsi pour mettre en avant cette ambiguïté sur la représentation des bibliothécaires pendant les élections présidentielles américaines de 2004. Les citations qui précèdent proviennent de Utard Jean-Claude, « Entre clichés anciens et représentations réalistes : quelques images récentes de bibliothécaires », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1, p 31-36. Disponible sur : <http://www.enssib.fr> (consulté le 20.10.09).

¹⁸¹ Utard Jean-Claude, « Entre clichés anciens et représentations réalistes : quelques images récentes de bibliothécaires », *op. ci.*

comme le pensait Kant, où peut et doit se déployer, librement, sans restriction ni exclusion, l'usage public de la raison » : le journaliste lui-même affirme l'attachement des bibliothécaires à « leur mission de conseil » (en particulier en France, « en retard par rapport à la moyenne européenne »¹⁸² en terme de pourcentage d'inscrits), ce qui est une évidence, puisque cette mission fonde pour partie leur légitimité.

Le positionnement des bibliothécaires face à ces bouleversements technologiques et cognitifs est traité en 2005, encore dans le cadre du congrès de l'ABF ; Bénédicte Mathieu le dit d'emblée : « *Le monde de la lecture publique est à un moment charnière de son histoire : celle qui voit la technologie s'immiscer dans le papier et transformer le métier et les habitudes des usagers* ». La parole des professionnels se fait entendre dans cet article ; Gilles Eboli évoque le bouleversement des modalités d'accès à l'information ; il mentionne aussi le sujet du congrès, à savoir la question des droits dans l'univers numérique dans une période de « dématérialisation » qui bouleverse les certitudes (en amenant par exemple les bibliothèques à « louer des droits »). L'attachement à la bibliothèque en tant que lieu physique et espace de socialisation y est réaffirmé, l'ABF souhaitant mettre en avant « le rôle de la bibliothèque comme forum d'échanges et de débats »¹⁸³. Les questionnements des bibliothécaires restent donc les mêmes entre 2000 et 2005, mais l'on sent peut-être un plus grand désir de s'inscrire dans cette révolution numérique qui s'est largement accomplie entre les deux dates.

L'optimisme est plutôt de mise dans les pages du *Monde* en ce qui concerne l'avenir des bibliothèques : et l'on n'y trouve pas les doutes des bibliothécaires eux-mêmes concernant leur avenir et celui de leurs établissements. En 2006, l'enquête du CREDOC fait l'objet d'un article dans lequel Gilles Eboli se félicite (nous l'avons déjà mentionné) de la pertinence réaffirmée du modèle des médiathèques, concluant par l'observation qui suit : les « personnes qui ont une pratique régulière d'Internet consultent aussi sur place »¹⁸⁴.

Le travail des bibliothécaires reste par certains aspects encore rattaché à une dimension qui est celle de l'imprimé ; leur rôle est vu comme consistant à structurer l'information afin de lui donner sens et organisation. Pierre Lévy met en lumière cette dimension du métier lorsqu'il présente l'impact de la révolution Internet et ses limites. À un journaliste (Michel Alberganti) lui demandant si la toile ne s'apparente pas à une bibliothèque dépourvue d'ordre, le chercheur répond par l'affirmative, parlant de l'apparition des métadonnées aux XVIII^e et XIX^e siècles « avec les fiches de description des livres » ; à cet univers s'oppose Internet, encore dépourvu de cette structuration vecteur d'homogénéité et porteuse de sens ; cela est « une immense régression par rapport au travail réalisé depuis deux ou trois siècles par les bibliothécaires et les documentalistes »¹⁸⁵. Les bibliothécaires sont donc ici appréhendés à partir de la dimension la plus technique (la plus classique, et finalement celle qui structure leur identité) de leur tâche, celle d'organiser les savoirs afin de leur donner une cohérence et un sens.

¹⁸² This Jean-Louis, « Les bibliothécaires réfléchissent à l'impact du numérique sur leur métier », op. ci.

¹⁸³ Mathieu Bénédicte, « Les bibliothécaires se penchent sur leurs droits », *Le Monde des Livres*, 24.06.05.

¹⁸⁴ This Jean-Louis, « Les médiathèques résistent bien à la concurrence d'Internet », op. ci.

¹⁸⁵ Lévy Pierre, op. ci.

4.1.2. Quels bibliothécaires, et pour quelles fonctions ?

Les professionnels les plus présents dans le journal demeurent avant tout, et ce n'est pas une surprise, les bibliothécaires et conservateurs de la BnF. Cette présence se manifeste par les tribunes de Jean-Noël Jeanneney, mais aussi par les interventions de Bruno Racine (tous les deux présidents de la BnF) : elles ont essentiellement pour objet, non pas les missions des bibliothécaires mais le positionnement de l'établissement face aux divers enjeux portés par le numérique (question précédemment étudiée) ; la responsable du département bibliothèque numérique est également citée dans un article traitant du lancement de Gallica en l'an 2000. La parole des professionnels de la BnF se fait aussi entendre dans le cadre d'évènements plus sporadiques et anecdotiques : l'affaire des manuscrits volés, les malaises à la suite d'un incendie en 2000 à Tolbiac (notamment celui d'« *une conservatrice* »¹⁸⁶), ou encore la menace pesant sur les livres du fait du papier acide : à ce propos, un ingénieur-chimiste au centre technique de la Bibliothèque nationale de France est cité, expliquant les risques pesant sur les ouvrages et les méthodes pour y remédier. Cet exemple excepté, les personnels de la BnF les plus cités demeurent les conservateurs et les directeurs, alors que dans le cadre des bibliothèques territoriales, la parole est plus souvent donnée aux professionnels des bibliothèques en une définition large construite sur la perception (assez largement dogmatique¹⁸⁷) d'un corps unifié.

Néanmoins, les bibliothécaires apparaissent assez peu dans les pages du Monde en tant que professionnels porteurs de compétences techniques spécifiques : d'ailleurs, le terme de « bibliothéconomie », traduction corporatiste du savoir de ces derniers, n'apparaît pas dans le quotidien. Si ces derniers sont mentionnés, ce peut être parfois pour leur rôle de conseil, comme dans l'article concernant le rôle des médiathèques en période de crise : le directeur de la médiathèque de Villeurbanne, des bibliothécaires de la Bibliothèque d'Étude et d'Information ou une responsable d'une médiathèque de quartier à Reims y sont cités. Tous se félicitent du rôle réaffirmé des bibliothèques en période de difficultés (« *On voit réapparaître un public qui ne venait plus faute de temps libre* »¹⁸⁸), tout en insistant sur la fonction d'espace public des établissements. Louis Burle, directeur de la médiathèque de Troyes, va même plus loin en parlant du nouveau rôle des bibliothécaires, celui d'aide à la recherche d'emploi (qui nécessite une formation, puisque n'étant pas le « *métier* » originel des professionnels des bibliothèques). Les bibliothécaires sont présentés par Caroline Heurtault comme des documentalistes appelés à développer des compétences dans les problématiques d'insertion sociale, dimension jusque là encore non abordée dans le quotidien (et encore peu considérée à plus grande échelle, en tout cas en France).

Une dimension enfin manque singulièrement dans ces articles : celle de la prescription, pourtant légitimante et valorisée par les professionnels des bibliothèques. Les collections des établissements ne sont pas mises en avant, et les bibliothécaires n'apparaissent donc jamais en tant que prescripteurs en matière culturelle (la seule exception apparaissant dans l'article du 30 mai 2000 consacré à la lecture publique en

¹⁸⁶ De Roux Emmanuel, « Épidémie ou psychose à la Bibliothèque nationale de France ? », *op. ci.*

¹⁸⁷ Voir Bertrand Anne-Marie, « Approches archéologiques et généalogiques du métier », *op. ci.*

¹⁸⁸ Heurtault Caroline, *op. ci.*

Lorraine). Cette absence reflète d'une certaine manière les évolutions du rôle des bibliothèques appelés par certains à devenir des « *espaces sociaux* », des « *pôles multimédias* », voire des « *espaces de restauration* »¹⁸⁹... Même dans le cadre des expositions de la Bibliothèque nationale de France, souvent mentionnée par les journalistes du quotidien, la parole est rarement laissée aux conservateurs de l'établissement, qu'il s'agisse de l'exposition « Précieux brouillons » en 2001, de celle consacrée aux portraits photographiques en 2003, comme celle (très médiatisée, objet ici de 5 occurrences) consacrée à l'« Enfer » de la bibliothèque en 2007 ; l'article consacré à l'exposition présentant les trésors scientifiques des collections en 2003 fait exception puisque l'on y trouve citée Marie-Geneviève Guesdon, conservatrice au département des manuscrits orientaux, présentant certains des trésors présentés dans le cadre de cette exposition, notamment le « *catalogue arabe* » permettant de « *reconstituer toute l'histoire de la médecine arabe* »¹⁹⁰.

Il est de plus impossible d'établir une typologie (ou d'ébaucher une sociologie) des bibliothécaires figurant dans le quotidien, hommes ou femmes, jeune ou moins jeunes : une telle démarche n'aurait aucun sens du fait de leur faible présence ; car, il ne faut pas le nier, les bibliothécaires, « *trente ou quarante mille têtes en comptant large, dans un pays de 63 millions d'habitants* », demeurent fondamentalement « *peu visibles* » ; leur profession est de plus « *désespérément anti et a-médiatique* » et fondamentalement « *peu glamour* »¹⁹¹... Cette réalité énoncée, il convient maintenant de nous interroger sur la représentation dans le journal des bibliothécaires en tant que corporation socialement consciente, donc porteuse de revendications.

4.2. LES BIBLIOTHÉCAIRES, UNE CORPORATION ENGAGÉE ?

4.2.1. À la recherche d'une identité professionnelle

Les professionnels des bibliothèques s'inscrivent au cœur des enjeux liés à la diffusion de l'information, en tant que spécialistes en recherche documentaire et en tant que formateurs aux nouvelles technologies ; ils se trouvent aussi au cœur des questions liées aux pratiques culturelles et à leurs évolutions, du fait entre autre de leur rôle de prescripteur. *Le Monde* reflète plus ou moins ces aspects (en privilégiant la figure du « bibliothécaire-fournisseur » à celle du « bibliothécaire-gardien ») ; il fait aussi jouer comme nous venons de le voir un rôle non négligeable aux bibliothécaires dans la problématique de l'insertion sociale. La place de ceux-ci en tant que corporation est quant à elle assez peu assurée dans le quotidien. Le mot clé « Association des bibliothécaires français » fait l'objet de sept occurrences, celui de « American library association » de deux occurrences, ce qui est assez faible en dix ans. Ces associations sont

¹⁸⁹ Heurtault Caroline, *op. ci.*

¹⁹⁰ Le Hir Pierre, « La bibliothèque nationale dévoile ses trésors scientifiques », *Le Monde*, 22.03.03.

¹⁹¹ Alix Yves, « Les bibliothécaires, combien de divisions ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 4. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/> (consulté le 21.10.09).

pourtant des facteurs essentiels dans la construction d'une identité de « bibliothécaire » permettant de dépasser diversité des métiers et des établissements. Elles sont aussi le lieu de construction d'une parole unifiée et d'affirmation de valeurs communes (d'une « *idéologie active* » selon Dominique Lahary¹⁹²), une profession se construisant autour de représentations partagées. L'Association des bibliothécaires français est essentiellement mentionnée dans le cadre de son congrès annuel, et exclusivement lorsque celui-ci est consacré à des questions de société, en particulier à celle de l'impact du progrès technique. Elle se fait aussi entendre dans le cadre de questions plus polémiques, telle celle du prêt payant (trois des sept occurrences ici prises en compte): Claudine Belayche, présidente de l'association, est ainsi mentionnée dans un article explicitant le positionnement de l'ABF. La voix de la structure est essentiellement présente à propos de problématiques techniques et professionnelles (ce qui épouse sans doute une évolution plus générale de la corporation dans son ensemble, voire de la société, à savoir une forme de dépolitisation dont parle par exemple Yves Alix¹⁹³); elle apparaît par le biais en 2000 du président du groupe Lorraine de l'ABF expliquant la nécessité pour les bibliothécaires de devenir des forces de propositions singulières, devant « *sortir de la grosse cavalerie des best-sellers pour amener les gens à des découvertes* »¹⁹⁴.

Dans une même optique, la voix des professionnels est secondée parfois par des personnes positionnées à d'autres échelons de la chaîne du livre : l'état déplorable de la lecture publique en Nord-Pas de Calais est ainsi stigmatisé par un conseiller à la Direction des Affaires Culturelles de la région et par son directeur, parlant d'« *insuffisances importantes* »¹⁹⁵. La seule intervention de l'association liée à des questions sociales se trouve liée à la fermeture de la bibliothèque de l'usine Renault : il est fait mention de la « *charte pour le développement dans l'entreprise* » signée en 1995 par l'ABF avec les confédérations syndicales- « *dont la CFDT et la CGC* »¹⁹⁶. Celle-ci se fait dans ce cadre l'appui d'un mouvement de grande ampleur, engageant aussi des écrivains tels François Bon ou Gérard Gourmet. En dehors de cela donc, peu de traces d'un militantisme de la part des professionnels des bibliothèques, si ce n'est dans le cadre d'une référence aux prises de position des bibliothécaires, à Vitrolles, face aux pressions des mairies du Front National dans les années 1990. Les autres associations professionnelles françaises ne sont pas citées : le quotidien ne porte donc pas traces de l'émiettement associatif, qui est vu comme l'une des causes de la « *faible visibilité à l'extérieur du monde bibliothécaire* » pour Yves Alix. En l'espèce, cette absence des associations professionnelles dans les articles est peut-être également due à l'absence d'une structure fédératrice et d'un « *organe d'information commun* »¹⁹⁷, et à celle de passerelles entre associations professionnelles et instances représentatives ; bref, à l'insularité d'un milieu professionnel se voulant pourtant en prise avec les mutations sociales et technologiques de notre époque.

¹⁹² Cité par Bertrand Anne-Marie, « Approches archéologiques et généalogiques du métier », *op. ci.*, p. 35.

¹⁹³ Alix Yves, *op. ci.*

¹⁹⁴ Raux Monique, *op. ci.*

¹⁹⁵ Lemaire Nadia, *op. ci.*

¹⁹⁶ Bédarida Catherine, *op. ci.*

¹⁹⁷ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Alix Yves, *op. ci.*

4.2.2. Des mobilisations transparentes

En France, les débats engageant les professionnels des bibliothèques et les statuts n'apparaissent pas dans le quotidien. Pas de traces donc des mobilisations autour des personnels des bibliothèques universitaires et de la loi Liberté et Responsabilité des Universités à l'exception de deux brèves mentions. Aucune trace non plus de la question des conservateurs d'État en bibliothèque municipale. Les enjeux institutionnels n'apparaissent qu'à bien plus large échelle, en l'occurrence ici avec l'annonce en 2007 de la possible création d'une Agence du Livre. De même, la disparition de la Sous-Direction des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS) ne fait l'objet d'aucune dépêche ni d'aucun article.

Il faut donc (une fois de plus) se tourner vers la BnF pour trouver une trace des questions sociales touchant aux personnels des bibliothèques. En 2000, la grève due à la mise en place d'un « régime de flexibilité pour les non-titulaires »¹⁹⁸ est traitée à plusieurs reprises. Un article est spécifiquement consacré à la situation des vacataires de l'établissement, ce « vivier de petits jeunes instruits et pas regardants ». Ces 530 vacataires voient leur situation présentée par le directeur des ressources humaines : « durée du travail non choisie » et « absence de déroulement de carrière ». Leur profil est présenté par le journaliste, « étudiants, artistes, anciens chômeurs ou travailleurs étrangers » à 80 % magasiniers selon les syndicats; le tout pour un salaire dérisoire de « 3 500 francs par mois ». Les vacataires eux-mêmes sont cités, dénonçant leur situation qui « arrange surtout la direction » selon les mots employés par une étudiante en DEUG de philosophie. L'enjeu mis en avant est celui de la frontière parfois indistincte entre « état d'étudiant » et « état de salarié », au fil d'un statut devenant au fil des années pérenne. D'autres voix, plus nuancées, se font entendre, tel ce vacataire ravi de sa situation puisque complétant ses revenus de « documentaliste indépendant » par ses heures à la BnF, ou encore cette autre personne, « représentant de tous ceux qu'il appelle les violons d'Ingres professionnels ». Mais l'article met surtout en lumière les incertitudes d'un statut, celui de non-titulaire, porteur de frustration et auquel l'administration ne répond que « par les concours »¹⁹⁹. La question parfois problématique de la gestion des ressources humaines à la Bibliothèque nationale de France (dénoncée par un rapport du Sénat deux ans plus tard- « La BnF doit apprendre à mieux maîtriser la gestion de son personnel »²⁰⁰) n'est pas absente des articles du quotidien.

Mais en dehors de la BnF, les personnels et leurs revendications n'apparaissent pas dans *Le Monde*. Quelques établissements particuliers sont néanmoins mentionnés dans les articles du quotidien, entre autre la Joie par les livres (« cette entreprise exemplaire »), menacée en 2006 de fermeture par la Direction du livre et de la lecture. Quatre articles traitent de cette situation et permettent de faire entendre la voix de la directrice de l'établissement, Nic Diamant, parlant de la perte de singularité d'un établissement imité par de nombreuses structures, mais aussi celle de la fondatrice de la Joie par les livres, Geneviève Patte, rappelant les « fonctions culturelles et sociales de la bibliothèque originelle ». La trajectoire administrative de l'établissement est mentionnée, « rattaché

¹⁹⁸ « Mouvement Social : grève à la Bibliothèque nationale de France », *Le Monde*, 08.02.01.

¹⁹⁹ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Garcia Alexandre, « Vacataire à la Bibliothèque nationale de France, un confort provisoire et ambigu », *Le Monde*, 13.06.00.

²⁰⁰ De Roux Emmanuel, « Bibliothèque nationale de France : en progrès, peut mieux faire, estime le Sénat », op. ci.

à l'État en 1972 par le biais d'une convention tripartite »²⁰¹, de même que son financement. Le journal traite ainsi à plusieurs reprises du devenir de cet établissement singulier, en mettant en avant la complexité de son positionnement et en donnant la parole à sa direction. La situation américaine est un peu différente : l'American library association semble plus ouvertement positionnée au cœur des débats politiques ; elle n'est mentionnée qu'à trois reprises certes, mais à chaque fois dans le cadre d'enjeux fondamentaux (ce qui doit sans doute être relié aux plus grandes menaces institutionnelles et financières pesant sur les bibliothèques américaines). D'abord dans le cadre du Patriot Act ; ensuite dans celui des coupes budgétaires et de ses conséquences sur le fonctionnement même des établissements (fermeture pendant une semaine à Seattle, fermeture définitive à Salina). Il serait intéressant d'ailleurs de réaliser à ce propos une étude comparative des deux structures et de leurs prises de position, pour voir si ces considérations relèvent d'une perception erronée ou témoignent au contraire d'une réalité ancrée.

Au final, les professionnels des bibliothèques sont assez largement absents des pages du *Monde*. Leur image est certes plutôt valorisée, moderne et finalement dynamique si l'on s'appuie sur ce corpus d'articles limité. Mais les traces de leurs luttes et de leurs inquiétudes sont des plus furtives ; leur identité même (selon Yves Alix en voie d'effritement du fait des « métamorphoses » engendrées par le développement des établissements et par leur « dissémination » sous l'effet du numérique²⁰²) semble introuvable. Il nous reste encore dans le cadre de ce travail à chercher la trace de ceux auxquels les bibliothécaires et leurs établissements s'adressent en priorité, à savoir les usagers.

4.3. LECTEURS ET USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES : UNE COMMUNAUTÉ IGNORÉE ?

4.3.1. Une sociologie des usagers ?

Il semble approprié pour conclure ce travail de nous interroger sur la place des usagers dans les articles consacrés par les journalistes du *Monde* aux bibliothèques ; approprié car ces bibliothèques leurs sont destinés (même si « *les publics des bibliothèques n'ont pas toujours été la préoccupation première des bibliothécaires* »²⁰³) ; et elles trouvent de fait en eux leur justification (ce qui renvoie à la notion anglaise de « *bibliothèques au service de la communauté* »²⁰⁴). Ces usagers apparaissent souvent en creux dans les articles. Nous avons à plusieurs reprises évoqué cette dimension, notamment en ce qui concerne la question de la fréquentation des établissements ; qu'il s'agisse de rendre compte de l'enquête du CREDOC et de l'enquête Pratiques culturelles des français (aux résultats en partie divergents), qu'il s'agisse de rendre compte du succès de tel ou tel établissement particulier (Alcazar à Marseille, Bibliothèque Publique d'Information, ou réseau de lecture publique de Seattle...) ou encore des enjeux du prêt payant, les publics

²⁰¹ Toutes les citations qui précèdent proviennent de Ghu Magali, « À Clamart, la bibliothèque La Joie par les livres menacée de fermeture », *Le Monde*, 10.02.06.

²⁰² Alix Yves, *op. ci.*

²⁰³ Bertrand Anne-Marie, *Les publics des bibliothèques*, p. 5.

²⁰⁴ Voir le propos de Andrew Green, « Bibliothèques au service de la communauté en G.B. », dans *Bibliothèques au service de la communauté*, p.31-50.

des bibliothèques se trouvent régulièrement au cœur des considérations portées à l'égard des établissements de lecture publique. Ainsi, Benoît Yvert, interviewé avant son départ du Centre national du Livre en juin 2009, rappelle que les bibliothèques demeurent les « *équipements culturels favoris des français* », mais que ce public demeure « *essentiellement étudiant* » et appartient « *en grande partie aux classes moyennes* », ce qui s'oppose en partie au projet de la lecture publique et de structures créées « *pour les plus démunis* » : il lie entre autre ce phénomène à la question des horaires d'ouverture, un « *chantier* »²⁰⁵ qu'il aurait aimé poursuivre. Ce propos est relayé en 2009 par la mise en avant à plus grande échelle d'un « *échec* » de la démocratisation culturelle (et donc du « *ministère de la culture* »²⁰⁶) dont rend compte l'enquête Pratiques culturelles réalisée en 2009.

En dehors de ces considérations générales, l'on connaît assez peu de façon concrète les usagers des bibliothèques en lisant les articles du *Monde*. Une exception néanmoins : les publics parisiens font l'objet d'une typologie assez précise, accomplie à l'occasion d'une présentation des résultats d'une enquête menée en 2004 : « *un public jeune, aisé et instruit* » ; ce public est essentiellement féminin (« *71 % des 15-18 ans* »), favorisé, diplômé (« *75 % de diplômés de secondaire ou du supérieur* »), multi-fréquentant culturel (« *19 %* » d'usagers vont régulièrement au cinéma, « *15 %* » au théâtre, « *16 %* » au concert, « *34 %* » au musée) ; ce public possède une structure singulière : les jeunes y sont dominants (« *9 % ont entre 15 et 18 ans, 18 % entre 18 et 24 ans* »), ce qui est un phénomène classique ; mais, plus inhabituel, les personnes âgées y sont peu nombreuses- « *un déficit de fréquentation parmi les plus âgés* »- les plus de 60 ans représentant « *21% de la population parisienne, mais seulement 13 % pour la fréquentation des bibliothèques* ». De plus, les professions intermédiaires- « *en général en ascension sociale* », sont peu présentes parmi les publics des bibliothèques de la ville. Les parisiens n'apparaissent pas comme des « *fréquentants* » assidus, « *perdant leurs bonnes habitudes en arrivant dans la capitale* »²⁰⁷. Christine Garin lie ces données à la situation de la lecture publique à Paris : établissements vieillissants, faible visibilité, collections inégales, et persistance au final d'un certain « *anachronisme* »²⁰⁸.

D'autres (rares) articles, sans adopter une démarche aussi poussée, réalisent eux aussi un travail de typologie des lecteurs. Il en va ainsi à propos de l'article fréquemment cité concernant la médiathèque d'Arles ; Robert Belleret accomplit une présentation subjective de quelques lecteurs et de leurs profils, le tout formant une « *communauté disparate et émouvante, les lecteurs* » (terme encore employé en l'an 2000 et devenu très rare par après au profit des termes d'usagers, d'abonnés ou du néologisme « *fréquentants* », ce qui épouse les évolutions des pratiques culturelles aussi bien que celles des usages de la bibliothèque) : l'on croise ainsi un « *médecin en semi-retraite* », une « *retraîtée des PTT* », une étudiante, un éducateur, ou encore une jeune femme « *au RMI* »²⁰⁹. Nous ne savons pas grand-chose de plus à leur propos, parfois leur âge : mais cela permet déjà d'approcher les publics de la médiathèque arlésienne. Une même démarche apparaît dans l'article consacré au rôle des médiathèques en temps de crise ;

²⁰⁵ Yvert Benoît, « *On a prédit la mort du livre. Or il est toujours là* », op. ci

²⁰⁶ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Herzberg Nathanael, Guerrin Michel, « *Internet bouscule les choix culturels des français* », op. ci.

²⁰⁷ Garin Christine, « *Un public jeune, aisé et instruit en attente d'établissements de proximité* », op. ci.

²⁰⁸ Garin Christine, « *À Paris, les bibliothèques de quartier sortent d'un long sommeil* », op. ci.

²⁰⁹ Belleret Robert, op. ci.

pas de données chiffrées ou de sociologie à proprement parler là encore, mais des parcours individuels ébauchés : celui le plus souvent de « *chômeurs et précaires* » venus améliorer leurs connaissances des nouvelles technologies, puisque « *qu'entrer sur le marché de l'emploi sans connaissance de l'informatique* » s'apparente au « *cabotage en navigation : difficile de quitter les rives de l'assistanat* ». Quelques profils apparaissent ainsi au fil de l'article de Caroline Heurtault : une jeune intérimaire venant à la bibliothèque « *les soirs où ses missions en secrétariat ne l'ont pas vidée de toute énergie* », un père de famille venant à la BPI car il « *passera dans quelques jours un concours pour devenir conducteur de taxi salarié* », ou encore une « *secrétaire médicale à la retraite* »²¹⁰. L'on croise ainsi occasionnellement les usagers des bibliothèques de manière plus concrète, avec une présentation parfois de leurs parcours.

Il en va autrement pour les bibliothèques universitaires, peu présentes à tous les points de vue, et notamment en ce qui concerne leurs publics. La parole n'est en effet jamais donnée aux étudiants, chercheurs ou professeurs et l'on ne sait donc rien de leurs profils ou de leurs attentes. Plus étonnamment la situation est comparable en ce qui concerne la BnF : aussi présente soit elle, c'est surtout en tant qu'objet politique, centralité culturelle, ou encore qu'établissement engagé dans les débats portant sur les technologies de l'information que cette présence se manifeste; l'accueil des publics n'est que rarement mentionné, et la parole n'est jamais offerte à ces derniers ; il est impossible de connaître ces publics de la BnF à partir du corpus d'articles ici pris en compte.

Tous ces éléments offrent donc quelques bribes de réponse à la question suivante : qui sont les usagers des bibliothèques municipales ? Leur profil sociodémographique n'apparaît qu'occasionnellement dans les articles du *Monde*. Il n'est pas suffisamment développé pour dresser un profil type (en terme d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de niveau de diplôme) mais il offre quelques pistes d'analyses intéressantes. L'on peut aussi s'amuser à relever l'absence d'usagers propres à certains établissements bien particuliers : en effet, les journalistes du *Monde* manifestent parfois une certaine inclination, ou fascination en tout cas, pour des bibliothèques singulières, « à l'ancienne », revêtue d'une certaine patine. Témoigne de cette fascination, par exemple, la série estivale consacrée aux bibliothèques en 2009, traitant entre autre de la bibliothèque Inguimbertaine (lieu « *splendide et méconnu* »²¹¹), ou de la Bibliothèque Vaticane : nulle mention dans ces articles des publics de ces établissements hors du temps ; la seule exception étant celui consacré au réseau de lecture publique de Delhi, puisque Florence Noiville insiste dans son article sur la diversité des publics rencontrés, et sur le fonctionnement des bibliothèques à partir de la notion de « *population cible* » pouvant être « *les enfants, les prisonniers (...) le personnel de la police, les passionnés de sport, et enfin les aveugles* »²¹². Mais là encore, le cas mis en avant est un cas particulier, à savoir celui d'un établissement hors-norme.

²¹⁰ Heurtault Caroline, *op. ci.*

²¹¹ Wieder Thomas, *op. ci.*

²¹² Noiville Florence, *op. ci.*

4.3.2. Discours et pratiques des usagers

La question qui se pose maintenant n'est plus celle du profil des usagers des bibliothèques, mais celle de leurs pratiques ainsi que de leur appropriation des lieux; et, là encore, non pas tant en usant d'une approche globale mettant en avant grandes dynamiques ou petites évolutions, mais plutôt en se mettant à hauteur des usagers individuels, et de leur parole. Le constat à ce propos rejoint celui établi dans le chapitre précédent; les usagers de la BnF n'interviennent pas, et l'usage qu'ils font de l'établissement ou de ses collections est absent des articles, absence constatée aussi en ce qui concerne les publics des bibliothèques universitaires.

En ce qui concerne la lecture publique, l'article présentant les lecteurs de la médiathèque d'Arles est (une nouvelle fois) très intéressant. Il s'attache en effet à l'usage que font les lecteurs de l'établissement d'une part, et d'autre part à leurs parcours de lecture. L'on y retrouve des personnes qui lisent sur place, et pour qui la bibliothèque est un peu « *leur maison* ». L'un d'entre eux « *lit du roman, du théâtre et de la poésie* » et « *dévore un livre par jour et par nuit* »; une autre, se sentant à la médiathèque appartenir à « *une communauté* », sans « *complexe ni condescendance* », vient y lire les œuvres intégrales de grands écrivains- Faulkner ou Racine- et fait « *des cures de BD* ». La plupart des lecteurs mis en avant dans cet article affirment leur goût de la découverte, passent de Beckett à Ionesco, de Pessoa à un livre sur Pasolini et affirment partager un « *patrimoine commun* »²¹³. Seules les pratiques de lecture sont évoquées, car cet article est aussi un moyen de s'inscrire dans le débat du prêt payant.

Le propos est radicalement différent neuf ans plus tard, dans l'article s'inscrivant autour de la problématique de la crise économique. Il n'y est plus question de lecture mais de nouvelles technologies : ateliers informatiques, aide à la rédaction de CV, apprentissage de la recherche documentaire. Il est surtout question de navigation Internet, les usagers « *passant au peigne fin les offres d'emploi* »; mais l'usage des bibliothèques ne se limite pas non plus à ces apprentissages concrets : lieux de vie, elles permettent aussi de s'occuper, par exemple en feuilletant « *de longues heures journaux et magazines* », et de rompre la solitude quotidienne dans un lieu « *peuplé de visages connus et inconnus* ». Au final, la notion de bibliothèque comme lieu de vie et de construction d'une communauté est réaffirmée, à travers ces deux articles comme dans d'autres mettant en avant le potentiel identitaire des établissements. Mais en dehors de ces deux articles, la parole est rarement offerte aux usagers, l'accent finalement peu mis sur leurs usages et leur vécu au sein des bibliothèques. L'on voit néanmoins au fil des années le développement des pratiques informatiques qui sont présentées comme le moteur du succès des établissements : il est ainsi dit que l'accès « *multimédia au savoir* » est à l'Alcazar de Marseille la clé de la « *diversification des publics* »²¹⁴. Peu de choses sont dites sinon des collections, de l'arrivée massive de la BD et des mangas, des DVDs ou des ressources électroniques.

²¹³ Belleret Robert, *op. ci.*

²¹⁴ Samson Michel, *op. ci.*

Le rapport des publics à leur établissement fait l'objet d'un paragraphe révélateur dans un article consacré au dynamisme retrouvé de la ville d'Orléans. Le journaliste y relate l'énervement d'une « *mère de famille qui tempête parce qu'elle paye des impôts et ne trouve pas sur les rayons la cassette vidéo de 'Taxi'* » demandée par son fils ; il donne ensuite la parole aux « *agents alignés derrière leurs bornes de prêts* » se plaignant du nouveau rapport consumériste des usagers (de « *redoutables consommateurs de services publics* ») à leur bibliothèque ; les « *citoyens qui participent* » seraient ainsi devenus des clients dont le slogan serait devenu « *je paye donc j'ai droit* ». Selon les bibliothécaires, ce droit dépourvu de toute dimension culturelle ne serait rien d'autre qu'un simple « *droit à prestation* »²¹⁵ signifiant une perte de substance de l'institution bibliothèque. Ce propos, relayé dans un article de Régis Guyotat, se retrouve aussi dans la presse professionnelle, bien au-delà donc des seules pages du *Monde* (en témoigne un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* de Dominique Peignet intitulé « *La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs* » et datant de l'année 2005.

Les liens des usagers avec leur bibliothèque peuvent aussi s'avérer plus constructifs et apaisés, voire fusionnels : ainsi, à Seattle, à la suite des difficultés des bibliothèques (des lieux où l'on « *cherche des informations, un emploi* » où l'on apprend aussi à « *rédigier un Curriculum Vitae* », où l'on emprunte « *un bon livre, un film en vidéo* », et aussi des lieux de « *refuge et de conversation* »), les usagers envoient « *des petites cartes, des fleurs, des gâteaux* »²¹⁶ au personnel si l'on en croit la directrice de la communication du réseau. À Clamart, l'éventualité d'une fermeture de la Joie par les livres suscite également une réelle indignation, qui se manifeste par la mobilisation des habitants de cette cité « *classée zone d'éducation prioritaire* » où la bibliothèque joue un rôle essentiel en terme de lien social. Une pétition à cet égard a recueillie « *1 500 signatures* ». Et une responsable du collectif clamartois « *Que vivent nos cités* » réaffirme le « *besoin* » qu'ont les quartiers de ces bibliothèques qui « *apprivoisent les enfants de la cité à la lecture* »²¹⁷.

Ces quelques exemples néanmoins demeurent des exceptions. Les usagers des bibliothèques, leurs pratiques culturelles et leur appropriation des établissements ne font pas l'objet d'articles suffisamment développés pour proposer une analyse pleinement pertinente et significative. Au final donc, lecteurs et bibliothécaires connaissent des fortunes contrastées : les deux groupes d'individus ne se manifestent pas par une forte présence dans les pages du *Monde* ; quant à leurs images, nuancées, elles combinent ouverture à la modernité et attachement aux formes classiques de la connaissance pour les premiers, goût pour la technologie, attachement à la dimension communautaire des bibliothèques et tendance au consumérisme pour les seconds.

²¹⁵ Guyotat Régis, *op. ci.*

²¹⁶ Mulard Claudine, *op. ci.*

²¹⁷ Ghu Magali, « *À Clamart, la bibliothèque la Joie par les livres menacée de fermeture* », *op. ci.*

Conclusion

La notion d'image est une notion complexe, croisant de nombreux facteurs et résultant de la perception par le public d'éléments physiques autant qu'immatériels : ce sont ces éléments qui permettent la structuration d'une « image de marque ». Les bibliothèques n'échappent pas à ces phénomènes, en tant qu'établissements situés à la croisée de dynamiques parfois contradictoires : celles-ci se veulent en effet à la fois lieux de transmission d'un savoir humaniste (ce « *fonds invariant* » dont parle Bernard Stiegler), mais aussi lieux de l'avenir accompagnant (et cherchant à capter) les flux de l'information. En cela, la bibliothèque se trouve peut-être à un « *moment critique de son histoire où elle doit produire son image, une nouvelle image se démarquant des images toutes faites et intégrant la complexité d'une situation où, avec l'industrialisation du temps lui-même, ce n'est pas moins que l'avenir qui est en jeu* »²¹⁸. Cette question ne peut donc pas être négligée : les bibliothèques sont-elles ce « *roi nu* » dont parle Patrick Bazin, peinant à s'inscrire dans l'espace public et « *à trouver une image culturelle forte dans la cité* »²¹⁹ ? Sont-elles dans la sphère publique reconnues comme étant au service de la collectivité?

Le travail ici réalisé offre quelques pistes de réflexion à ce propos. Les bibliothèques sont présentes dans le *Monde*, et l'on peut s'en réjouir. Elles le sont à plusieurs titres, en tant que lieux dynamiques, partie prenante des questions qui bousculent la société de l'information. La forte présence de la Bibliothèque nationale de France autour des enjeux du numérique, et en particulier du débat sur la démarche de Google, en est l'illustration la plus convaincante. Les bibliothèques sont aussi présentes en tant que carrefours dans l'espace public, indispensables à la formation des usagers et à leur insertion au coeur des structures économiques et sociales. Ce positionnement se manifeste à travers la récurrence de plusieurs thématiques: d'abord la visibilité des établissements en tant que lieux, mais aussi l'affirmation d'un rôle à jouer de ces derniers en période de crise ou encore leur dimension d'outils dans les politiques de la ville et d'aménagement du territoire. Les silences les plus frappants concernent avant tout les bibliothèques universitaires, mais aussi les bibliothécaires eux-mêmes, dont on entend assez peu (directeurs de la BnF excepté) la parole.

L'une des limites de ce travail consiste en son ancrage français ; un élargissement de la perspective pourrait s'avérer intéressant afin de comparer la teneur des questionnements concernant les bibliothèques selon les pays. Ce qui frappe ainsi à la lecture des articles du *Monde* est l'absence de véritables débats touchant à la lecture publique. La voix des bibliothèques se fait entendre sur des questions d'ordres techniques, juridiques (le prêt payant) et paradigmatiques (l'impact du projet Google recherche de livres). Mais les missions des bibliothèques et leur place dans l'espace social ne sont pas interrogées, ce que l'on peut voir, soit comme une reconnaissance implicite de leur centralité, soit (de manière beaucoup plus pessimiste) comme un signe d'un certain désintérêt à l'égard de lieux devenus inoffensifs : à ce propos, Alain Beuve-Méry, journaliste au *Monde* des

²¹⁸ Toutes les citations qui précèdent renvoient à Stiegler Bernard, *op. ci.*

²¹⁹ Bazin Patrick, « Bibliothèque publique et savoir partagé », *op. ci.*

Livres, m'a confié vouloir dresser un état des lieux de la lecture publique en France. Il pourrait donc être intéressant de poursuivre cette étude en l'élargissant à des exemples étrangers, et en établissant une démarche comparative : les bibliothèques sont-elles des objets de débats à l'étranger ? Comment se positionne le cas français ? Une piste peut-être lancée à ce propos: dans le *Times* par exemple, sur la même période, le mot-clé « public libraries » apparaît à 407 reprises, et celui de « librarians » à 326 reprises. Dans le *New York Times*, le premier connaît 406 occurrences et le second 734 (l'American library association étant mentionnée à 239 reprises quant à elle). Difficile d'en tirer au final des conclusions définitives, mais ces données indiquent sans doute une plus forte inscription du monde des bibliothèques dans l'espace médiatique (donc public) anglo-saxon. Ainsi, cette réflexion sur l'image des bibliothèques, loin de n'être qu'un jeu d'esprit, pourrait permettre une mise en parallèle entre l'identité portée par le projet de lecture publique et sa perception au sein de l'espace social ; et donc de poursuivre la réflexion sur la place et les missions de la lecture publique dans notre société.

Bibliographie

-Bibliothèques, culture : considérations générales

-BAUNE, Isabelle, PERRIAULT, Jacques. « Bibliothèques de lecture publique : pour une nouvelle visibilité ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1, pp. 13-16. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 14.09.09).

-BAZIN, Patrick, « Bibliothèques et savoir partagé ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 5. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 07.10.09).

-BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques territoriales : identité et environnement*. Paris, les Éd. Du CNFPT, 1999.

-*Images de bibliothèques*. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1543> (consulté le 28.09.09)

-« La médiathèque questionnée ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 2, pp. 8-12. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 06.09.09).

-BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine. *Quel modèle de bibliothèques ?* Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2008.

-BROSSART, Alain. *Le grand dégoût culturel*. Paris, Éd. Du Seuil, 2008.

-CHOURROT Olivier. « Bibliothèques et insertion professionnelle », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 2. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 16.10.09).

-*Culture & société : un lien à recomposer*. Grenoble, Observatoire des politiques culturelles, 2008.

-*Grande mutation des bibliothèques municipales (La)*. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études et de la prospective. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998.

-LATARJET Bernard. *L'aménagement culturel du territoire*. Paris, DATAR / La Documentation Française, 1992.

-POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. 4 : Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1992

-SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire d'étude DCB. Esssib, Villeurbanne, 2009.

-SAEZ, Guy (dir.). *Institutions et vie culturelle*. Paris, La Documentation Française, 2004.

-STEVENS, Keith R.. « Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de lecture ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 5. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 07.10.09)

-STIEGLER, Bernard. « Bibliothèques et modernité ». *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1988, n°140, pp. 5-9.

-Médias et société de l'information.

-ALIX, Yves. « Quand Google défie l'Europe », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n°2, pp. 125-127. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 16.09.09)

-AMBROSI, Alain. *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*. Caen : C&F Éditions, 2005.

-BALLE, Francis. *Les médias*. Paris : P.U.F, 2009.

-BERELSON, Bernard. *Content Analysis in Communication Research*. Glencoe-Ill : Free Press, 1952.

-BOUGNOUX, Daniel. *Introduction aux sciences de la communication*. Paris, Éd. La Découverte, 1998.

-CAUNE, Jean. *Culture et communication : convergences théoriques et lieux de médiation*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

-EVENO, Patrick. *Histoire du journal Le Monde : 1944-2004*. Paris : Albin Michel, 2004.

-*Le journal Le Monde. Une histoire d'indépendance*. Paris : Éd. Odile Jacob, 2001.

-GERVEREAU, Laurent. *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les médias internationaux*. Paris : La Découverte, 2004.

-JEANNENEY, Jean-Noël. *Quand Google défie l'Europe*. Paris, Mille et une nuits, 2005.

-MACÉ, Éric. *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*. Paris : Éd. Amsterdam, 2006.

-**MACHADO DA SILVA, Juremir**. *Les technologies de l'imaginaire. Médias et culture à l'ère de la communication totale*. Paris, La Table Ronde, 2008.

-**MAIGNIEN, Yannick**. « Les bibliothèques numériques face aux nouveaux enjeux de la connaissance » [En ligne]. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/IMG/doc/yannickmaignien.doc> (Consulté le 19.09.09).

-**NOËLLE-NEUMANN, Elisabeth**. « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique ». *Hermès*, 1989, n° 4, pp. 181-189.

-**SIMONNOT, Brigitte, GALLEZOT, Gabriel** (dir.). *L'entonnoir: Google sous la loupe des sciences de la communication et de l'information*. Caen, C&F Éditions, 2009.

-Les bibliothécaires

-**ALIX, Yves**. Rubrique Critique : « Les bibliothécaires, combien de divisions ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 4, p. 17-22. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 21.09.09).

-**CALENGE, Bertrand** (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2004.

-**DAVID, Bruno**. « Le manège enchanté des bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 6. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 16.10.09).

-**KUPIEC, Anne**. « Qu'est ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 20.10.09).

-**MALLEY, Noëlle**. « Parlez-vous le bibliothécaire ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 3. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 05.07.09).

-**UTARD, Jean-Claude**. « Entre clichés anciens et représentations récentes : quelques images récentes de bibliothécaires ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1, pp. 13-16. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 14.09.09).

-Les publics des bibliothèques

-BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques*. Paris, CNFPT, 1999.

-BURGOS, Martine, HEDJERASSI, Nassira, PEREZ, Patrick. *Des jeunes et des bibliothèques. Trois études sur les sociabilités juvéniles*. Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 2003.

-CAMUS, Agnès, CRETIN, Michel, EVANS, Christophe. *Les Habités : le microcosme d'une grande bibliothèque*. Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 2000.

-PEIGNET, Dominique. « La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 22.09.09).

-POISSENOT, Claude, RANJARD, Sophie. *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne, ENSSIB, 2005.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ARTICLES RETENUS POUR LE MÉMOIRE, CHOIX DES MOTS-CLÉS ET OCCURRENCES	79
ANNEXE 2 : DIX ARTICLES INCONTOURNABLES.....	91
ANNEXE 3 : BIOGRAPHIES DE QUELQUES AUTEURS RÉCURRENTS	93

Annexe 1 : articles retenus pour le mémoire, choix des mots-clés et occurrences

- « Bibliothèques » (1084 occurrences) - « Bibliothèque » (4354 occurrences)- « Bibliothèques municipales » (28 occurrences) ; « Bibliothèque municipale » (147)

DATE	TITRE OU SUJET	Auteur
14 avril 2000	« Bibliothèques, guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
28 avril 2000	« Les français sont partagés sur le prêt payant en bibliothèque »	NC
30 mai 2000	« Dans l'Est, l'État a investi et les collectivités locales se sont mobilisées »	Monique Raux
30 mai 2000	« Lorraine et Nord-Pas de Calais, 2 politiques pour les bibliothèques publiques »	Nadia Lemaire
14 juillet 2000	« Laissez-les lire » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Robert Belleret
29 août 2000	« Comment gérer la conservation des publications en série ? »	Vinca Van Eecke
1 décembre 2000	« L'exemple scandinave » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Florence Noiville
14 juin 2002	« Une bibliothèque pharaonique à Alexandrie »	Alexandre Buccianti
17 octobre 2003	« J.J. Aillagon : J'ai voulu que le budget du livre soit prioritaire » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Jean-Jacques Aillagon
20 juin 2004	« À Paris, les bibliothèques de quartier sortent d'un long sommeil »	Christine Garin
20 juin 2004	« Un public jeune, aisé et instruit, en attente d'établissements de proximité »	Christine Garin
26 octobre 2004	« 400 000 livres sans domicile »	Emmanuel de Roux
16 novembre 2004	« À Marseille, succès populaire de la BMVR de l'Alcazar »	Michel Samson
17 décembre 2004	« Les équipements culturels, vitrines coûteuses pour les collectivités »	Emmanuel de Roux
21 décembre 2004	« La bibliothèque de l'Usine Renault du Mans sera bradée le 1 ^{er} janvier »	Catherine Bédarida
5 mars 2005	« La bibliothèque virtuelle de Google »	Claudine Mulard
28 avril 2005	« 19 bibliothèques signent un manifeste pour contrer Google »	Emmanuel de Roux
1 ^{er} septembre 2005	« La Bibliothèque Numérique européenne définit sa méthode de travail »	Michel Alberganti
3 septembre 2005	« Google étend son projet de bibliothèque à l'Europe »	NC

31 janvier 2006	« L'équerre d'argent distingue la bibliothèque du campus d'Orléans »	Frédéric Edelmann
4 Mars 2006	« Lancement de la bibliothèque numérique européenne »	NC
30 mars 2006	« Querelle politique autour de la nouvelle médiathèque de Rouen »	Etienne Banzet
18 mai 2006	« Le succès des bibliothèques »	NC
25 mai 2006	« Vers la très grande bibliothèque européenne »	Jean-Noël Jeanneney
28 septembre 2006	« La bibliothèque de Google fait une percée en Europe »	Alain Beuve-Méry
16 décembre 2006	« Sérignan, stupéfiant village culturel »	Michel Guerrin

13 juillet 2008	« Accord entre Google et la bibliothèque de Lyon »	Alain Beuve-Méry
14 août 2008	« L'Europe aura sa bibliothèque numérique »	Thomas Ferenczi
21 novembre 2008	« L'Union Européenne lance sa bibliothèque numérique »	NC

21 avril 2009	« L'Unesco lance sa bibliothèque numérique mondiale » (Le Monde.fr)	NC
6 juin 2009	« La médiathèque, un refuge dans la crise » (<i>Le Monde 2</i>)	Caroline Heurtault
6 juin 2009	« Les disques d'Orelsan retirés des bibliothèques de la ville de Paris »	N.H.
13 juin 2009	« Interview de Benoît Yvert »	Benoît Yvert
24 juillet 2009	« L'autre trésor du Vatican » (<i>Le Monde des Livres</i> , série estivale « le monde des bibliothèques »)	Philippe Ridet
31 juillet 2009	« Sarajevo renaît de ses cendres » (<i>Le Monde des Livres</i> , série estivale « le monde des bibliothèques »)	Thomas Wieder
7 août 2009	« Delhi, High-Tech et archaïque » (<i>Le Monde des Livres</i> , série estivale « le monde des bibliothèques »)	Florence Noiville
14 août 2009	« Un cabinet de curiosités à Carpentras » (<i>Le Monde des Livres</i> , série estivale « le monde des bibliothèques »)	Thomas Wieder
21 août 2009	« Google : l'utopie du livre pour tous » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Beuve-Méry
1 ^{er} septembre 2009	« Mr Mitterrand freine les ardeurs de la BnF dans ses négociations avec Google »	Alain Beuve-Méry
11 septembre 2009	« Aux États-Unis, la crise atteint aussi les bibliothèques » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Claudine Mulard
12 septembre 2009	« Bibliothèques : faut-il avoir peur de Google ? »	NC
12 septembre 2009	« Les termes de notre contrat avec Google sont équitables »	Patrick Bazin
12 septembre 2009	« Le pacte faustien »	Emmanuel Hoog
12 septembre 2009	« Pour l'alliance du public et du privé »	Jean Martin

12 septembre 2009	« Le numérique est un autre univers »	Milad Doueïhi
12 septembre 2009	« Google : MM Mitterrand et Fillon jouent l'apaisement »	Alain Beuve-Méry
15 octobre 2009	« Internet bouscule les choix culturels des français »	Michel Guerrin Nathanael Herzberg
20 octobre 2009	« Google, miroir aux alouettes des bibliothèques nationales »	Lise Bissonnette
27 octobre 2009	« L'avenir numérique du livre »	Roger Chartier
31 octobre 2009	« E-Book, la grande braderie »	Antoine Gallimard
31 octobre 2009	« Il ne faut pas édifier de ligne Maginot »	Bruno Racine

31 octobre 2009	« Tout ce qui est solide se dissout dans le numérique »	Rémy Toulouse
31 octobre 2009	« Cette révolution est une chance »	Arash Derambarsh
31 octobre 2009	« Pour un modèle économique durable »	Arnaud Nourry

- « Médiathèques » (52 occurrences)- « Médiathèque » (358 occurrences)

30 mai 2000	« Dans l'Est, Etat et Collectivités Locales Investissent dans la construction de médiathèques »	Monique Raux
2 août 2000	« La profession de foi culturelle du maire de Sérignan »	Michel Guerrin

2 février 2001	« Orléans a vaincu ses complexes »	Regis Guyotat
----------------	------------------------------------	---------------

10 janvier 2003	«Les architectes face à la crise de la commande »	Frédéric Edelmann
10 janvier 2003	« Dominique Lyon et Pierre du Besset, deux alchimistes sur un nuage »	Frédéric Edelmann
28 mai 2003	« M ^r Aillagon présente un plan d'action territoriale»	NC
27 septembre 2003	« Spectacle vivant, livre et art comme priorités budgétaires »	Nicole Vulser
17 octobre 2003	« J.J. Aillagon : j'ai voulu que le budget du livre soit prioritaire » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Nicole Vulser

24 février 2004	« Pour les élus locaux, la décentralisation est un enjeu politique et social »	E ; de R.
12 juin 2004	« En Languedoc-Roussillon, le CRL inquiet pour son avenir »	Clarisse Fabre
17 décembre 2004	« Les équipements culturels, vitrines coûteuses pour les villes »	Emmanuel de Roux

28 septembre 2005	« La troisième ville du Rhône n'est toujours pas sortie du marasme »	Sophie Landrin
-------------------	--	----------------

10 février 2006	« La bibliothèque La Joie par les Livres menacée de fermeture »	Magalie Ghu
18 mai 2006	« Succès des bibliothèques »	NC
9 juin 2006	« Les médiathèques françaises résistent bien à la concurrence d'Internet » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Beuve-Méry
16 décembre 2006	« Sérignan : stupéfiant village culturel »	Clarisse Fabre

23 septembre 2007	« À Dijon, une médiathèque symbole d'une métamorphose »	Christiane Perruchot
21 octobre 2007	« Le transfert de la mairie de Nice devient un enjeu des municipales »	Paul Barelli
14 décembre 2007	« La Cour des Comptes dénonce les dérives des chantiers culturels »	Clarisse Fabre
16 décembre 2007	« Tours rééquilibre son offre culturelle »	Alexis Boddaert

19 février 2008	« À Tourcoing, la culture version Christian Vanneste » (LeMonde.fr)	NC
11 mars 2008	« Sanction brutale pour Pierre Albertini à Rouen »	Etienne Banzet

31 juillet 2008	« La médiathèque signée Ricciotti à Rouen sera bien construite mais reconvertie »	Grégoire Allix
6 juin 2009	« La médiathèque, un refuge contre la crise ? » (<i>Le Monde 2</i>)	Caroline Heurtault

- « Bibliothécaires » (137 occurrences)- « Bibliothécaire » (202 occurrences)

18 février 2000	« La bataille du prêt payant reprend (<i>Le Monde des Livres</i>) »	Alain Salles
29 février 2000	« Chaîne du livre : adversaires ou partenaires ? »	Jean-Marie Laclavetine
5 avril 2000	« Lecture publique, lecture payante »	Alain Salles
14 avril 2000	« Bibliothèques, guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
30 mai 2000	« Dans l'Est, l'Etat a investi et les collectivités locales se sont mobilisées »	Monique Raux
3 juin 2000	« Les bibliothécaires réfléchissent à l'impact du numérique sur leur métier »	Jean-Louis This
14 juillet 2000	« Laissez-les lire » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Robert Belleret
11 août 2004	« Des artistes américains en lutte contre les lois liberticides »	Corine Lesnes
24 juin 2005	« Les bibliothécaires se penchent sur leurs droits » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Bénédicte Mathieu
11 mars 2006	« Mr Bush obtient la prorogation du Patriot Act après une dure bataille »	Corine Lesnes
19 octobre 2006	« G.W. Bush attaqué par les défenseurs des libertés civiles »	Corine Lesnes
8 décembre 2006	« Culture gratuite, gratuité de la culture »	Emmanuel de Roux, Bruno Lesprit
11 mars 2007	« Le FBI reconnaît avoir espionné les citoyens américains »	Corine Lesnes
24 juin 2007	« L'intelligence collective, notre plus grand atout »	Pierre Lévy Michel Alberganti
2 juillet 2008	« Pour le livre, contre la dérégulation »	Collectif
27 février 2009	« Mobilisation à Paris contre la loi sur l'autonomie des universités »	NC
2 juillet 2009	« Comment le FN gère ses villes »	NC

- « Lecture Publique » (22 occurrences)

23 mars 2000	« La double nature du livre »	François Gèze
23 mars 2000	« Les bégonias de Chateaufort »	Michel Onfray

5 avril 2000	« Lecture publique, lecture payante ? »	Alain Salles
14 avril 2000	« Bibliothèques, guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
30 mai 2000	« Lorraine et Nord-Pas de Calais, 2 politiques pour les bibliothèques publiques »	Monique Raux
3 juin 2000	« Catherine Tasca veut régler la question du prêt payant avant la fin de l'année »	Alain Salles
21 décembre 2000	« Catherine Tasca dépassionne le débat sur le droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles
9 février 2001	« La trêve du prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
2 mai 2001	« Catherine Tasca et Erik Orsenna dénoncent un geste de censure à Aubergenville »	NC
1 ^{er} avril 2004	« L'image ternie de Jean-Jacques Aillagon »	Michel Guerrin Emmanuel de Roux
12 juin 2004	« En Languedoc-Roussillon, le CRL inquiet pour son avenir »	Clarisse Fabre
28 avril 2006	« Des auteurs en voie de disparition »	Paul Otchakovsky- Laurens
22 janvier 2008	« À Villiers-le-Bel, des livres après les émeutes »	Clarisse Fabre

- « Bibliothèque nationale de France » (635 occurrences)

31 janvier 2000	« La bibliothèque virtuelle de la BnF s'agrandit »	Emmanuel de Roux
25 mai 2000	« Le projet en 70 articles de M ^{me} Aubry pour la modernisation sociale »	Isabelle Mandraud
13 juin 2000	« Vacataire à la BnF : un confort provisoire et ambigu »	Alexandre Garcia
7 juillet 2000	« BnF : en progrès, peut mieux faire »	Emmanuel de Roux
29 août 2000	« Comment gérer la conservation des publications en série ? »	Vinca Van Eecke
12 octobre 2000	« La BnF fermée pour 10 jours après l'incendie de Tolbiac »	Emmanuel de Roux
10 novembre 2000	« Epidémie ou psychose à la BnF ? »	Emmanuel de Roux
26 décembre 2000	« La BnF s'ouvre à la BD »	Yves-Marie Labe
5 janvier 2001	« Le site François Mitterrand de la BnF élargira ses horaires d'ouverture »	NC
30 janvier 2001	« François Stasse confiant en l'avenir de la BnF »	Emmanuel de Roux
1 ^{er} mars 2001	« Précieux brouillons »	Claire Paulhan
11 mai 2001	« Les voyages à la BnF » (<i>Le Monde des Livres</i>)	NC
27 septembre 2001	« Artistes du signe, les graphistes travaillent le sens de l'image »	Michèle Champenois
5 décembre 2001	« Six Siècles d'art culinaire »	Jean-Claude Ribaut

22 février 2002	« La BnF s'apprête à archiver les sites rendant compte de la campagne électorale »	NC
7 mars 2002	« La BnF numérise ses collections pour les mettre en valeur »	NC
8 mars 2002	« Jean-Noël Jeanneney nommé président de la BnF »	Emmanuel de Roux
23 mars 2002	« La BnF préempte la plus vieille photo du monde »	NC
25 mars 2002	« L'argent de la culture »	Emmanuel de Roux
25 mars 2002	« Enquête sur les mastodontes de la culture »	Michel Guerrin- Emmanuel de Roux
6 avril 2002	« Internet cherche à se préserver de l'amnésie »	Hervé Morin
17 août 2002	« Le coût de la culture »	NC
22 novembre 2002	« Les livres vieux de plus de 20 ans sont menacés de ruine »	Pierre Barthélémy
6 mars 2003	« Une galerie de photos à la BnF »	NC
22 mars 2003	« La BnF dévoile ses trésors scientifiques »	Pierre le Hir
22 mars 2003	« La BnF renoue avec les sciences et techniques »	Pierre le Hir
13 novembre 2003	« Portraits sans vie à la BnF »	Michel Guerrin
1 ^{er} avril 2004	« L'image ternie de Jean-Jacques Aillagon »	Michel Guerrin- Emmanuel de Roux
11 avril 2004	« La BnF sèche ses livres victimes d'une inondation »	Charlotte Collonge
20 avril 2004	« La buse de Harris, effaroucheuse des milieux urbains »	Catherine Vincent
20 juin 2004	« Un public jeune, en attente d'établissements de proximité »	Christine Garin
23 juin 2004	« Pour la mémoire de la toile »	Jean-Noël Jeanneney
31 juillet 2004	« Un conservateur de la BnF en garde à vue »	NC
5 août 2004	« Scandale à la BnF »	NC
5 août 2004	« La chute d'un conservateur en chef à la BnF »	Pascale Robert- Diard
23 janvier 2005	« Quand Google défie l'Europe »	Jean-Noël Jeanneney
8 février 2005	« La BnF chez Google ? Chiche ! »	Lucien X Polastron
18 février 2005	« La BnF va mettre en ligne des archives de la presse »	Bertrand d'Armagnac
22 avril 2005	« Le plan-calcul de la BnF »	Bertrand Legendre
28 avril 2005	« 19 bibliothèques en Europe signent un manifeste pour contrer Google »	Emmanuel de Roux
28 juin 2005	« Un ex conservateur de la BnF nie avoir volé un manuscrit hébraïque »	NC
29 juin 2005	« Pour Mr Jeanneney, les pertes à la BnF sont faibles »	Emmanuel de Roux
29 juin 2005	« Des collections en mouvement »	NC
16 décembre 2005	« La future loi sur le droit d'auteur doit instaurer le dépôt légal sur la toile »	Stéphane Foucart
1 ^{er} janvier 2006	« La riche histoire du manuscrit H52 »-	Pascale Robert- Diard
26 janvier 2006	« 700 000 ouvrages de la BnF contaminés par l'amiante »	NC

5 mars 2006	« Un conservateur de la BnF devant le tribunal »	Luc Bronner
25 mai 2006	« Vers la Très Grande Bibliothèque numérique »	Jean-Noël Jeanneney
2 novembre 2006	« La BnF archive la campagne présidentielle sur le Web »	Emmanuel de Roux

10 janvier 2007	« Une Bible volée du XIII ^e Siècle revient à la BnF »	Clarissa Fabre
28 janvier 2007	« 15 mois de prison ferme pour l'ex-conservateur de la BnF »	Emmanuel de Roux
15 avril 2008	« Pilotage défaillant au ministère de la culture »	Nathanaël Herzberg
9 mai 2007	« Les deux chantiers de Bruno Racine à la BnF »	Emmanuel de Roux
1 ^{er} août 2007	« 1988 : la Très Grande Bibliothèque »	Emmanuel de Roux
4 novembre 2007	« La Joie par les Livres rejoint la BnF »	NC
14 novembre 2007	« La BnF concrétise la bibliothèque numérique »	Emmanuel de Roux
4 décembre 2007	« L'Enfer reste interdit aux moins de 16 ans »	Emmanuel de Roux

12 juin 2008	« La BnF rouvre son chantier sans fin »	Grégoire Allix
12 juin 2008	« Un bâtiment poursuivi par le sort »	Grégoire Allix
4 juillet 2008	« À l'heure de la galaxie numérique » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Beuve-Méry

21 mars 2009	« Faut-il sacrifier l'escalier de la bibliothèque Richelieu ? »	Florence Evin
1 ^{er} septembre 2009	« Mr Mitterrand freine les ardeurs de la BnF dans ses négociations avec la BnF »	Alain Beuve-Méry
12 septembre 2009	« Les termes de notre contrat avec Google sont équitables »	Patrick Bazin
12 septembre 2009	« Pour l'alliance du public et du privé »	Jean Martin
12 septembre 2009	« Google : MM Mitterrand et Fillon jouent l'apaisement »	Alain Beuve-Méry
12 septembre 2009	« Posons les termes du débat »	Frédéric Mitterrand
20 octobre 2009	« Google, le miroir aux alouettes des bibliothèques nationales »	Lise Bissonnette

- « Bibliothèque Publique d'Information » (40 occurrences)

8 juin 2000	« Succès public pour le nouveau Beaubourg »	Harry Bellet
1 ^{er} janvier 2001	« Plus de 5 millions de visiteurs ont salué le nouveau Beaubourg »	Harry Bellet
12 juin 2002	« Les cartoons d'auteur de Paul Driessen »	Thérèse-Marie Deffontaines
11 novembre 2003	« Claudio Pazienza, loufoquerie belge et pétillage italien »	Jacques Mandelbaum

20 juin 2004	« À Paris, les bibliothèques de quartier sortent d'un long sommeil »	Christine Garin
20 juin 2004	« Un public jeune, en attente d'établissements de proximité »	Christine Garin
26 janvier 2007	« Centre Pompidou : l'utopie assagie »	Clarisse Fabre
31 janvier 2007	« Quel avenir pour le Centre Pompidou ? »	Jean-Jacques Aillagon

- « Livre numérique » + « Bibliothèques » (13 occurrences)

12 janvier 2000	« Les 1 ^{ers} pas du livre électronique : le livre numérique, pour quoi faire ? »	Stéphane Mandard
4 juillet 2008	« À l'heure de la galaxie numérique »	Alain Beuve-Méry
13 mars 2009	« Défendons le libre-commerce des idées et de la création »	Antoine Gallimard
31 octobre 2009	« Tout ce qui est solide se dissout dans le numérique »	Rémy Toulouse
31 octobre 2009	« Cette révolution est une chance »	Arash Derambarsh
31 octobre 2009	« Pour un modèle économique durable »	Arnaud Nourry
31 octobre 2009	« E-Book, la grande braderie »	Antoine Gallimard
31 octobre 2009	« Il ne faut pas édifier de ligne Maginot »	Bruno Racine

- « Europeana » (13 occurrences)

23 mars 2007	« Europeana, la bibliothèque sur la toile »	Alain Beuve-Méry
9 mai 2007	« Les deux chantiers de Bruno Racine à la BnF »	Emmanuel de Roux
13 juillet 2008	« Accord entre Google et la bibliothèque de Lyon »	Alain Beuve-Méry
14 août 2008	« L'Europe aura sa bibliothèque numérique »	Thomas Ferenczi
24 avril 2009	« La bibliothèque numérique mondiale réduit la fracture culturelle entre Nord et Sud »	Alain Beuve-Méry

- « Association des Bibliothécaires Français » (10 occurrences)

14 avril 2000	« Bibliothèques, guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
3 juin 2000	« Les bibliothécaires réfléchissent à l'impact du numérique sur leur métier »	Jean-Louis This
21 décembre 2000	« Catherine Tasca fait des propositions et dépassionne le débat sur le droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles
9 février 2001	« La trêve du prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
21 décembre 2004	« La bibliothèque de l'usine Renault du Mans sera bradée le 1 ^{er} janvier »	Catherine Bédarida
24 juin 2005	« Les bibliothécaires se penchent sur leurs droits » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Bénédicte Mathieu
9 juin 2006	« Les médiathèques françaises résistent bien à la concurrence d'Internet » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Beuve-Méry

- « American Library Association » (3 occurrences)

7 juin 2005	« Des bibliothèques et des hommes » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
11 mars 2006	« Mr Bush obtient la prorogation du Patriot Act »	Corine Lesnes

- « International Federation of Library Associations » (3 occurrences)

29 août 2000	« Comment gérer la conservation des publications en série ? »	Vinca Van Eecke
--------------	---	-----------------

- « Bibliothèques Universitaires » (34 occurrences) ; « Bibliothèque universitaire » (31 occurrences)

23 mars 2000	« La double nature du livre »	François Gèze
5 avril 2000	« Lecture publique, lecture payante »	Alain Salles
3 juin 2000	« Les bibliothécaires réfléchissent à l'impact du numérique sur leur métier »	Jean-Louis This
31 janvier 2001	« Quand les logiciels libres s'institutionnalisent »	Stéphane Foucart

18 avril 2003	« Pourquoi l'université veut-elle la mort de l'édition universitaire ? »	Collectif
16 août 2005	« Le président de la BnF salue la sagesse de Google »	NC
8 décembre 2006	« L'édition française entre dans la bataille contre Google » (Le Monde.fr)	NC
30 novembre 2007	« Université : la réforme oui, mais pas celle là »	Jean Fabbri
04 juin 2008	« Le Wi-Fi perturbe les bibliothèques »	Lucile Ageron
10 avril 2009	« Université : sortir de la crise par l'emploi »	Jean Fabbri
13 mai 2009	« Paris III décrète un moratoire sur le Wi-Fi dans ses bibliothèques »	NC
5 septembre 2009	« À l'université d'Évry, le métier d'étudiant s'apprend »	Benoît Floc'h

- « Bibliothèque départementale » (3 occurrences) ; « Bibliothèques Départementales » (1 occurrence)

30 mai 2000	« Dans l'Est, l'Etat a investi et les collectivités locales se sont mobilisées »	Monique Raux
-------------	--	--------------

- « Direction du Livre et de la Lecture » (40 occurrences)

14 avril 2000	« Bibliothèque : guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
29 septembre 2000	« La France mobilise l'Europe en faveur du prix unique du livre »	Alain Salles
21 décembre 2000	« Catherine Tasca fait des propositions et dépassionne la question du droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles
9 février 2001	« La trêve du prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
17 octobre 2003	« J. J. Aillagon : j'ai voulu que le budget du livre soit prioritaire » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Nicole Vulser
13 mai 2005	« La Joie par les livres inaugurera ses nouveaux locaux le 6 juin »	NC
10 février 2006	« À Clamart, la bibliothèque La Joie par les livres menacée de fermeture »	Magali Ghu
19 février 2006	« Réouverture de La Joie par les livres »	NC
9 juin 2006	« Les médiathèques françaises résistent bien à la concurrence d'Internet »	Jean-Louis This
23 février 2007	« Interview Benoît Yvert » (<i>Le Monde des Livres</i>)	
22 septembre 2007	« L'idée d'une Agence du Livre se précise » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Beuve-Méry

14 février 2008	« Direction du Livre »- (<i>Le Monde des Livres</i>)	NC
-----------------	--	----

- « Droit de prêt » (33 occurrences)

18 février 2000	« La bataille du prêt payant reprend » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
23 mars 2000	« La double nature du livre »	François Gèze
5 avril 2000	« Lecture publique, lecture payante »	Alain Salles
14 avril 2000	« Bibliothèque, guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
3 juin 2000	« Les bibliothécaires réfléchissent à l'impact du numérique sur leur métier »	Jean-Louis This
22 septembre 2000	« Catherine Tasca pour un prêt payant limité » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
20 décembre 2000	« 146 millions de francs pour le droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles
21 décembre 2000	« Catherine Tasca fait des propositions et dépassionne le débat sur le droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles

9 février 2001	« La trêve du prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
----------------	---	--------------

22 mars 2002	« Les auteurs toucheront des droits dans les bibliothèques »	Alain Salles
--------------	--	--------------

27 septembre 2003	« Spectacle vivant, livres et arts plastiques comme priorités budgétaires »	Nicole Vulser
-------------------	---	---------------

25 octobre 2003	« Le fragile consensus de la profession a volé en éclat »	
-----------------	---	--

29 avril 2005	« Le droit de prêt en bibliothèque, mode d'emploi »	Alain Beuve-Méry
---------------	---	------------------

28 avril 2006	« Des auteurs en voie de disparition »	Paul Otchakovsky-Laurens
---------------	--	--------------------------

- « Prêt payant » (34 occurrences)

18 février 2000	« La bataille du prêt payant reprend » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
29 février 2000	« Chaîne du livre : adversaires ou partenaires ? »	Jean-Marie Laclavetine
18 mars 2000	« Le droit d'auteur est un droit de l'homme »	Georges-Olivier Chateaufort
23 mars 2000	« Les bégonias de Chateaufort »	Michel Onfray
5 avril 2000	« Lecture publique, lecture payante »	Alain Salles
14 avril 2000	« Bibliothèques, guerre et prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
28 avril 2000	« Les français sont partagés sur le prêt payant en bibliothèque »	NC

25 mai 2000	« Nouvelle pétition contre le prêt payant en bibliothèque »	Alain Salles
30 mai 2000	« Lorraine et Nord-Pas de Calais, deux politiques pour les bibliothèques publiques »	Nadia Lemaire
3 juin 2000	« Catherine Tasca veut régler la question du prêt payant avant la fin de l'année »	Alain Salles
14 juillet 2000	« Laissez-les lire » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Robert Belleret
22 septembre 2000	« Catherine Tasca pour un prêt payant limité » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
20 décembre 2000	« 146 millions de francs pour le droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles
21 décembre 2000	« Catherine Tasca fait des propositions et dépassionne le débat sur le droit de prêt en bibliothèque »	Alain Salles
9 février 2001	« La trêve du prêt » (<i>Le Monde des Livres</i>)	Alain Salles
16 février 2001	« Naissance d'une Guilde des auteurs (<i>Le Monde des Livres</i>)	
22 mars 2002	« Les auteurs toucheront des droits dans les bibliothèques »	Alain Salles

- « Exception pédagogique » (9 occurrences) ; « Loi Droits d'auteurs et droits voisins » (44 occurrences)

28 avril 2006	« Des auteurs en voie de disparition »	Paul Otchakovsky-Laurens
2 juillet 2006	« Droits d'auteurs : ce qui va changer »	Nicole Vulser

Méthodologie : cette annexe ne contient pas l'ensemble des résultats obtenus pour chacune des occurrences ; les articles mentionnés dans les tableaux sont ceux qui ont alimenté cette réflexion, ou dont le contenu tout du moins peut-être considéré comme pertinent par rapport à la problématique étudiée.

Annexe 2 : dix articles incontournables

- 14 juillet 2000**: Robert Belleret, « Laissez-les lire », *Le Monde des Livres*.
-Un article très riche, présentant la médiathèque Van Gogh d'Arles, sa communauté de lecteurs et ses pratiques. Le tout s'ancre dans le débat du droit de prêt en se positionnant en creux à son propos. Un bel article défendant certaines valeurs fortes de la lecture publique.
- 10 janvier 2003**: Frédéric Edelmann, « Dominique Lyon et Pierre du Besset, deux alchimistes sur un nuage », *Le Monde*.
-La bibliothèque en tant que bâtiment, ici étudiée sous l'angle seul de son architecture. L'exemple choisi est celui de la médiathèque (BMVR) de Troyes- une proposition architecturale ambitieuse, pertinente, et réussie.
- 08 février 2005**: Lucien X Polastron, « La BnF chez Google ? Chiche », *Le Monde*.
-Les débuts du débat lié à Google recherche de livres. Lucien Polastron répond avec humour et pragmatisme à la tribune (très critique à l'égard de Google) de Jean-Noël Jeanneney- « Quand Google défie l'Europe », publiée le 23 janvier 2005 (elle aussi incontournable...).
- 09 juillet 2006**: Jean-Louis This, « Les médiathèques françaises résistent bien à la concurrence d'Internet ».
-La trace dans les pages du Monde de la très controversée enquête du CREDOC sur la fréquentation des bibliothèques de lecture publique en France . Pas de controverse ici, mais une explication de ce succès des bibliothèques en dépit de la révolution numérique. Débat rouvert en 2009 par les résultats de l'enquête Pratiques culturelles des français.
- 12 juin 2008**: Grégoire Allix, « La Bnf rouvre son chantier sans fin », *Le Monde*.
-Tracas et aléas de la BnF, entre incendies, bugs informatiques, coûts exponentiels, ou encore vols. Et, au passage, une interrogation sur la pertinence d'un tel établissement à l'ère des réseaux...
- 06 juin 2009**: Caroline Heurtault, « La médiathèque, un refuge contre la crise », *Le Monde 2*.
-Une intéressante réflexion sur le rôle joué par les établissements en période de récession : où le retour des bibliothèques en tant qu'instrument de réduction des inégalités d'accès au numérique, donc en tant qu'objet social et politique.

-07 août 2009 : Florence Noiville, « Delhi, High-Tech et archaïque », *Le Monde des Livres*.

-Florence Noiville plonge dans la complexité et les paradoxes du réseau de lecture publique de Delhi, à la fois moderne et traversé d'archaïsmes, ouvert au numérique en même temps qu'aux « biblio-vélos ». Mais une remarquable structure, dynamique et ambitieuse, dans un pays où les besoins sont immenses.

-21 août 2009 : Alain Beuve-Méry, « Google, l'utopie du livre pour tous », *Le Monde*.

-Réflexion sur la 'question' Google et son rapport avec les bibliothèques. Alain Beuve-Méry pointe les pratiques discutables de la firme, les incohérences de sa politique documentaire, et laisse la parole aux bibliothécaires. Au final, une vision nuancée et qui offre un recul salutaire.

-11 septembre 2009 : Claudine Mulard, « Aux États-Unis, la crise atteint aussi les bibliothèques », *Le Monde des Livres*.

-Une mise en avant de l'impact de la crise économique sur le fonctionnement du réseau de lecture publique de Seattle. Claudine Mulard montre la fragilité des politiques culturelles face aux impératifs économiques, en particulier aux États-Unis, y compris dans les cités les plus acquises à la lecture publique.

-12 septembre 2009 : Milad Doueïhi, « Le numérique est un autre univers », *Le Monde* ; Emmanuel Hoog, « Le pacte faustien : le géant du net s'enrichit de contenus qui ne lui appartiennent pas », *Le Monde* ; Patrick Bazin, « Les termes de notre contrat sont équitables », *Le Monde*.

-Google et les bibliothèques, suite (et fin ?) : plusieurs tribunes mettant en perspective les débats en cours à la suite du nouveau positionnement de la BnF. Entre vision pragmatique, crainte et refus de travailler avec Google mais, au final, une vision plutôt nuancée. À compléter par la brillante tribune de Roger Chartier du 27 octobre 2009 et la double page « Débats » du 31 octobre 2009 consacrée au livre numérique.

Annexe 3 : biographies de quelques auteurs récurrents

-Allix (Grégoire) : âgé de 36 ans, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et du Centre de Formation des Journalistes de Paris, Grégoire Allix est entré au *Monde* en 2000. Il s'est d'abord attaché à l'architecture et au patrimoine avant de traiter des problématiques liées à l'urbanisme ainsi qu'aux mouvements de population : il est cité à plusieurs reprises dans ce travail dans le cadre d'articles traitant de la Bibliothèque nationale de France, en particulier des aléas du site de Tolbiac.

-Beuve-Méry (Alain) : Alain Beuve-Méry est âgé de 42 ans. Passé par Hypokhâgne, diplômé de Sciences Politiques Paris et de la London School Economics, il est entré au *Monde* en 1993, d'abord au sein du service Économie, ensuite au *Monde de l'Économie* (chargé des questions européennes). Il travaille depuis 2006 au *Monde des Livres*, pour lequel il s'occupe du secteur de l'édition : ce qui le fait intervenir sur les problématiques de numérisation, de Google, des librairies ou encore de l'Académie Française. De plus, Alain Beuve-Méry intervient à l'émission *Masse Critique*, animée par Frédéric Martel et consacrée aux industries culturelles. Il aimerait aussi réaliser un article de fond consacré à la situation de lecture publique en France, pour lequel il accumule le plus possible de documentation.

-De Roux (Emmanuel) : il fut journaliste au *Monde* de 1986 jusqu'à sa mort en août 2008. Grande figure du journal, il travailla au service Culture, écrivant sur les arts primitifs, l'architecture et bien sûr les bibliothèques ; plusieurs de ses articles ont été cités dans ce travail, notamment ceux concernant la BnF. Il participa avant son arrivée au quotidien à la création du *Magazine Littéraire* et écrivit pour l'*Express*. Emmanuel de Roux était aussi bibliophile et, accessoirement, grand voyageur.

-Noiville (Florence) : critique littéraire au *Monde* depuis 1994, Florence Noiville est sortie diplômée de HEC en 1994 (expérience qui lui a inspiré un ouvrage paru en 2009- *J'ai fait HEC et je m'en excuse*), puis a obtenu une maîtrise de droit. Travaillant d'abord dans la finance, elle décide de devenir journaliste culturel, entre au *Monde* et est aujourd'hui rédactrice en chef du *Monde des Livres*. Elle présente en parallèle *Le Monde des Livres* sur LCI et une chronique (à titre gracieux) à propos des livres de poches sur LCI Radio. Florence Noiville a également écrit plusieurs ouvrages : une dizaine de livres pour enfants, une biographie d'Isaac Bashevis Singer, et un roman, *La donation*. Amoureuse des bibliothèques, elle aime particulièrement Sainte Geneviève et craint de voir la dématérialisation (certes nécessaire) devenir le paradigme dominant voire exclusif.

-Salles (Alain) : Alain Salles est âgé de 46 ans et travaille au *Monde* depuis 1989. Il y a d'abord été secrétaire de rédaction, puis est devenu par après rédacteur au service médias, ensuite au *Monde des Livres*, et enfin à Washington. Il est maintenant en charge de la rubrique justice : c'est à ce titre qu'il intervient dans ce travail, ayant couvert l'intégralité des discussions concernant le prêt payant, des premières escarmouches jusqu'à la résolution du conflit.

-Wieder (Thomas) : âgé de 30 ans, il est journaliste au *Monde des Livres* depuis 2007. Normalien, agrégé d'Histoire, il a écrit plusieurs articles ayant trait aux bibliothèques : parmi eux, deux articles (dans le cadre de la série estivale consacrée en 2009 à des établissements singuliers, dont il a eu l'idée avec Florence Noiville) consacrés à la bibliothèque de Sarajevo et à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras. Thomas Wieder connaît évidemment bien les bibliothèques françaises, en particulier parisiennes ; ayant étudié aux États-Unis, il admire particulièrement le dynamisme des bibliothèques universitaires américaines.